



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

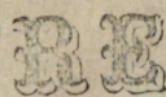
Jud  
3517  
36-16

WIDENER



HN RQHQ 7

LE



DES

ISRAÉLITES ALGÉRIENS

RECUEIL DE RENSEIGNEMENTS INÉDITS ET AUTHENTIQUES  
SUR LES PRINCIPAUX NÉGOCIANTS JUIFS D'ALGER  
PENDANT LA PÉRIODE TURQUE

PAR

M. J. M. HADDEY



ALGER

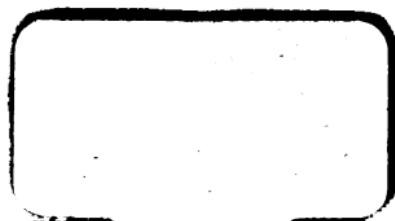
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE DE A. BOUYER

1871

July 3-5/12 SC. 10



**HARVARD  
COLLEGE  
LIBRARY**











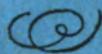
5m. 110

LE  
**LIVRE D'OR**  
DES  
ISRAÉLITES ALGÉRIENS

RECUEIL DE RENSEIGNEMENTS INÉDITS ET AUTHENTIQUES  
SUR LES PRINCIPAUX NÉGOCIANTS JUIFS D'ALGER  
PENDANT LA PÉRIODE TURQUE

PAR

**M. J. M. HADDEY**



ALGER  
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE DE BOUYER

1872



LE  
**LIVRE D'OR**  
DES  
ISRAÉLITES ALGÉRIENS  
RECUEIL DE RENSEIGNEMENTS INÉDITS ET AUTHENTIQUES  
SUR LES PRINCIPAUX NÉGOCIANTS JUIFS D'ALGER  
PENDANT LA PÉRIODE TURQUE

PAR  
**M. J. M. HADDEY**



ALGER  
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE DE A. BOUYER

1871

vid 3517.36-16  
✓

057\*71



LE

## LIVRE D'OR

DES

## ISRAÉLITES ALGÉRIENS

On ne saurait sans arbitraire faire remonter l'origine des juifs de l'Afrique septentrionale à l'époque de la dispersion des dix tribus formant l'ancien royaume d'Israël. Toutefois la première trace historique de leur présence dans ces contrées est antérieure de plusieurs siècles à l'ère chrétienne. Lorsque Ptolémée Soter, fondateur de la dynastie des Lagides, s'empara de Jérusalem, vers l'an 320 avant J. C., il transporta en Afrique plus de 400,000 Juifs dont une partie s'établit dans la Libye. Quand ce pays passa sous la domination romaine, les Juifs, jusqu'alors tranquilles, n'eurent pas à souffrir de ce changement, ainsi qu'on en trouve la preuve dans plusieurs documents qui sont évidemment de l'époque qui précéda la destruction du temple de Jérusalem par Titus (70 ans après J. C.) Les progrès du Christianisme leur susciterent quelques persécutions, mais pendant la domination Vandale, dont la durée fut d'un siècle, ils jouirent d'une grande liberté. Les persécutions religieuses recommencèrent sous la domination byzantine, au 6<sup>e</sup> siècle. Les commencements de l'invasion musulmane,

au 7<sup>e</sup> siècle, rendirent aux Juifs une grande somme de liberté et d'indépendance qu'ils perdirent successivement et qui fut remplacée, en dernier lieu, par de dures humiliations et de grandes vexations.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, les Juifs de l'Afrique septentrionale étaient tombés dans une grande ignorance et avaient pris beaucoup des mœurs et des habitudes des Arabes. Les persécutions dont l'Espagne fut le théâtre en 1391, déterminèrent une émigration juive dont Alger profita. Les nouveaux venus apportaient un contingent important de richesses, d'intelligence, de science et d'aptitude au commerce et à l'industrie. Les savants rabbins qui se trouvaient parmi eux et qui furent immédiatement choisis par les communautés pour les guider, juger leurs différends et présider à leurs transactions, donnèrent surtout aux émigrés une très grande influence sur leurs corréligionnaires. Au nombre des plus remarquables rabbins d'Alger, au XV<sup>e</sup> siècle, il faut citer Isaac Bar Schescheth, ( ou Barchichat ) Barfat et Simon ben Cemach Durau ( Deran ou Durand ), que distinguait une science peu commune . Le premier, connu sous le nom abréviatif de Risbach, naquit à Barcelonne vers l'an 1340 et mourut à Alger, à une époque qu'on ne peut préciser, bien que la communauté israélite de cette dernière ville ait cru devoir fixer l'année 1442 dans une inscription qui décore la façade d'un petit monument élevé par elle sur les glacis, non loin et un peu au dessous de la nouvelle porte Bab-el-Oued, là où se trouvait la tombe du savant rabbin, avant que les travaux nécessités par l'établissement de la nouvelle enceinte soient venus bouleverser les cimetières juifs. Voici le texte de cette inscription :

CE MONUMENT  
A ÉTÉ RESTAURÉ  
PAR LA  
COMMUNAUTÉ  
ISRAËLITE D'ALGER  
EN L'HONNEUR  
DU RABBIN  
ISAA BARCHICHAT,

NÉ EN ESPAGNE  
DÉCÉDÉ A ALGER  
EN 1442, DANS  
SA 88<sup>e</sup> ANNÉE  
ALGER, LE 11 FÉVRIER  
1869.

M. Cahen, grand rabbin de Constantine a démontré dans son remarquable travail intitulé *Les Juifs dans l'Afrique septentrionale* (1) que Barchichat était déjà mort en 1421, et que la date donnée dans cette inscription est erronée. Quoiqu'il en soit, ce rabbin fut remplacé par Simon ben Cémach Duran, né à Majorque, en 1361, lequel mourut à Alger en 1444, et fut inhumé auprès de son prédécesseur, comme le rappelle l'inscription suivante, encastrée dans la nouvelle enceinte, vis-à-vis le monument de Barchichat :

A LA MÉMOIRE  
D'UN ANCIEN GRAND  
RABBIN SIMON DURAND  
DÉCÉDÉ L'AN 1444  
ALGER, LE 24 AOUT  
1866.

Simon Duran avait une grande érudition en philosophie, en médecine, en mathématiques, en astronomie et en linguistique, et laissa de nombreux travaux religieux et philosophiques, entre autres une résutation du christianisme et de l'islamisme. Ce savant rabbin et Isaac Barchichat sont considérés comme les véritables fondateurs du judaïsme algérien et leur souvenir a traversé les siècles. « Aujourd'hui encore, dit M. Cahen, il existe une habitude à Alger, qui rappelle à tous cette

---

(1) Voir le recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine. 1867, premier volume de la deuxième série, et onzième volume de la collection.

espèce de souvenir attaché à ces familles. La robe et la coiffure espagnoles, que portaient ces rabbins en arrivant en Afrique sont conservées à Alger. Quatre familles ont encore l'habitude de les revêtir le premier samedi de leur mariage, lorsque les nouveaux mariés se rendent à la synagogue pour l'office du matin. La famille Duran, comme descendant directement de Simon Duran, porte les deux objets ; les autres familles n'en revêtent qu'un seul : les Stora, dont l'aïeul, Chaim, avait épousé une fille d'Isaac Barfath ; les Seror, alliés à la famille Duran, et les ben Haim d'Alger, dont une légende fait remonter l'existence en Afrique avant l'arrivée des juifs espagnols. Cette dernière famille est entièrement éteinte aujourd'hui. »

Bien que mon intention soit de m'occuper exclusivement des négociants, je vais donner la liste des rabbins d'Alger qui ont eu le plus de notoriété après les deux qui précédent.

*Duran* (Salomon), fils de Simon Duran, mourut rabbin à Alger, en 1467. Il composa divers ouvrages casuistiques.

*Duran* (Cémach), fils de Salomon fils de Simon, vivait à Alger à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il est auteur de la 2<sup>e</sup> partie de *Jachim ou Boaz*.

*Durien* (Simon II), frère du précédent : auteur de la 1<sup>e</sup> partie de l'ouvrage précité.

*Tawah* (Abraham fils de Jacob), vivait au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il composa quelques prières pour l'anniversaire algérien de 1541, année, où l'armée espagnole commandée par l'Empereur Charles-Quint échoua dans son entreprise contre Alger, Fidèles à leur haine contre la race juive, les Espagnols massacraient les Israélites, ou les réduisaient en esclavage, ou tout au moins les ruinaient et les accablaient de mauvais traitements partout où ils prenaient pied sur la côte septentrionale de l'Afrique. Aussi l'anniversaire des échecs éprouvés par les Espagnols devant Alger en 1516, en 1541 et en 1773, étaient-ils célébrés soigneusement par les israélites, dont les ancêtres s'étaient réunis dans les synagogues pendant la durée du péril et avaient fait des prières

res publiques pour l'insuccès des assiégeants. L'anniversaire de 1541, le plus solennel de tous, et qui se célèbre les 3 et 4 du mois de Cheschvan ( octobre-novembre ), se composa d'un jour de jeûne et d'un jour d'allégresse : on y récite des poésies hébraïques faites par les rabbins d'Alger Moïse Meschich, Moïse el Asbi, Abraham ben Jacob Tawah et Abraham ben Salomon Sarfati.

Meschich ( Moïse ben Isaac ), vivait au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. (Voir ci-dessus.)

Abou el Asbi (Moïse ben Meir) vivait à Alger au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. (Voir à Tawah.)

Abou el Asbi (Jeseph), probablement fils du précédent ; auteur d'un ouvrage inédit : *Chazé Hatte Noupahah*.

Sarfati ( Abraham ben Salomon ) vivait à Alger au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle) ; composa une partie des prières qu'on récite chaque année pour célébrer l'échec de Charles-Quint, devant Alger, en 1541. (Voir à Tawah.)

Gavisson. Cette famille habitait Séville au XIV<sup>e</sup> siècle. En 1392, les persécutions la forcèrent à émigrer et à se rendre à Grenade. Elle vint en Afrique lors de l'expulsion générale des Juifs d'Espagne, en 1492. Les deux frères Abraham et Jacob s'établirent à Tlemcen. Abraham Gavisson, médecin distingué de Tlemcen, vivait dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Il fut mandé à la cour d'Alger en 1574 et occupa le poste de premier médecin du prince. En 1575, il composa un commentaire sur les *Proverbes* de Salomon, qu'il intitula : Omer Hachikcha, Il retourna à Tlemcen en 1519, pour prêter son concours, comme médecin, dans une peste qui désolait cette ville, et mourut ; victime de son dévouement à l'âge de 58 ans. (1)

Gavisson (Jacob), fils du précédent et médecin. Il ajouta à la suite du travail de son père, un supplément sur les poésies hébraïques.

---

(1) Voir le savant travail de M. Cahen, déjà cité.

Gavisson ( Abraham ), fils du précédent ; né en 1580 et mort à Alger en 1605. Malgré son jeune âge, il avait su acquérir une grande réputation comme médecin et comme hébraïsant. Il écrivit aussi un grand nombre de poésies,

Duran ( Salomon II ), arrière petit-fils de Cémach vivait à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Il fit des notes sur les ouvrages de son aïeul Simon I, *Tachbez*, et *Jabin Schemouah*. On a encore de lui un recueil de discours sous le titre de *Checheg Schlomo* et des réponses casuistiques imprimées à la suite du *Tachbez*.

Seror (Salomon) ; vivait à la fin XVI<sup>e</sup> siècle.

Seror (Raphaël Jedidiah), vivait au commencement du XVIII<sup>e</sup> Siècle et mourut le 27 Kieslew 5498 (décembre 1738). On a de lui un recueil de décisions casuistiques et de cas de conscience intitulé : *Peri Sadig*.

Iafil (Mimoun), mort en 1727 ; auteur d'un recueil de discours intitulé : *I'i Sadig*.

Ayyach (Ihouda), vivait dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> Siècle ; auteur de sept ouvrages casuistiques.

Guenoun (Messaoud ben), vivait au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle ; auteur d'un recueil de discours intitulé : *Zera rav*.

Chanin (Ihouda ben) vivait au milieu du XVIII<sup>e</sup> Siècle auteur d'un ouvrage intitulé : *Es Hachaim*.

Bouchara (Abraham), rabbin et chef de la communauté juive d'Alger au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle : auteur d'un recueil de discours intitulé : *Berith Abraham*. (Voir sa notice à l'année 1712).

Azubib (Nehorai) ; vivait dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> Siècle ; il fit quelques poésies qui se trouvent dans *Chibchel Elohim* et des prières pour l'anniversaire de l'échec éprouvé devant Alger par l'armée espagnole que commandait le comte O'Reilly.

Azubib (Joseph), fils du précédent ; vivait à la fin du XVIII<sup>e</sup> Siècle ; auteur d'un recueil de discours intitulé : *Ianim Achadim*.

Ibn Nayym (Jacoh ben Samuël) né à Fez ; résida comme rabbin, pendant 18 ans, dans la ville d'Alger qu'il

quitta en 1782 pour se rendre à Livourne. Il fit des prières pour l'anniversaire de 1775 (voir à Azubib).

Cohen (Aron Jonatan) vivait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; composa des prières pour le *Pourim* de 1775 (voir à Azubib).

Amar (Amran), surnommé Chouiatou, vivait à Alger à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; il fit différentes poésies insérées dans *Schibché Elohim* et composa aussi la préface mise en tête du *Jamin Achadim*, de Joseph Azubib.

Sidoun (Ichoua) vivait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; auteur de prières pour l'anniversaire de 1775 (voir à Nehorai Azubib).

\*\*\*

En 1492, 800,000 juifs furent expulsés d'Espagne et beaucoup d'entre eux vinrent se réfugiés dans l'Afrique septentrionale, et notamment à Alger. Cependant, dans les derniers temps de la Régence, l'élément espagnol s'était excessivement affaibli, malgré ces immigrations considérables, et l'élément italien avait pris une prépondérance très marquée. Les principaux négociants étaient Livournais, et c'est avec Livourne que s'effectuaient les principales opérations commerciales de la population israélite. Une rue dont l'emplacement se trouve aujourd'hui compris dans la place du Gouvernement, vers la rue Bab-Azqun, s'appelait *Zenkot el Gournien*, la rue des Livournais.

Les Juifs exerçaient les professions de tailleur, fileur, couturier, passementier, brodeur, ferblantier, chaussetier, cardeur, peintre, joaillier-bijoutier, orfèvre et changeur. Toute l'industrie de l'or, de l'argent et des pierres précieuses était entre leurs mains ; rendant hommage à leur capacité en ces matières, les Turcs les admettaient à *dar esseka* pour battre les monnaies, et dans certaines administrations pour vérifier, peser et évaluer les monnaies, les bijoux et les objets précieux, ou tenir des comptes. Un khodja juif était notamment attaché au *Khodjet el Bandjek* ou chef de l'administration chargée de la liquidation et de la répartition des prises effectuées

par les corsaires algériens. Mais il y a plus : un simple israélite était installé au milieu des quatre secrétaires d'Etat et du Saidji (comptable), au palais du prince, et en la présence même du Dey ; il prenait le titre *d'addad* (compteur, en espagnol *contador*), et avait pour mission de compter et de contrôler le numéraire qui entrait dans le Trésor public.

Les opérations de banque et le commerce maritime étaient presque exclusivement entre les mains des Israélites, qui avaient des correspondants ou des représentants dans les villes les plus importantes de l'Europe et faisaient de fréquents voyages. Quelques maisons européennes, la plupart françaises, et la compagnie royale d'Afrique leur faisaient la concurrence pour le commerce maritime ; mais ils restèrent longtemps les maîtres de la situation commerciale, lorsque les troubles intérieurs de la France et les guerres eurent amené la ruine de son crédit et de son influence, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIX<sup>e</sup>.

La suite de ce travail indique minutieusement quelles étaient les marchandises que les négociants israélites d'Alger exportaient ou importaient par la voie de mer. Le commerce de détail était aussi en grande partie, entre les mains des juifs, lesquels, en outre, exerçaient le colportage exclusivement en ville et presque exclusivement dans la banlieue.

Je vais aborder maintenant les relevés annuels de négociants israélites, qui sont le but unique de ce travail, puisé à des sources authentiques et inédites.

\* \*

*Année 1685.* Les renseignements commerciaux que j'ai pu réunir au sujet des négociants juifs d'Alger ne remontent qu'à 1685. En cette année, je trouve la mention des nommés Valle Roussou et Abi Abraham Moatti, lesquels ont effectué des rachats d'esclaves chrétiens sur des ordres qui leur étaient adressés de Livourne. Pendant plus de trois siècles, la Régence d'Alger, continuant les errements des petites puissances berbères ou

arabes auxquelles elle succédait, a fait aux nations chrétiennes une guerre acharnée qui était pour elle une source importante de revenus. Les marchandises capturées se vendaient parfois à vil prix, il est vrai, mais la vente des prisonniers donnait toujours d'assez jolis profits. Lorsque ces malheureux parvenaient à se procurer dans leur patrie une somme suffisante pour leur rançon, ils se trouvaient en présence de la difficulté de faire parvenir les fonds à qui de droit. Envoyer directement la rançon à l'esclave ou à son patron, eut été une insigne imprudence, car celui-ci aurait pu éprouver la tentation de garder à la fois le prisonnier et le prix de son rachat, et de réaliser ainsi un double bénéfice. Mais, heureusement, les Juifs qui avaient inventé au moyen-âge, la lettre-de-change, et possédaient des correspondants dans toutes les villes de quelque importance, étaient des intermédiaires sûrs et capables. Les amis de l'esclave faisaient donc leur versement entre les mains d'un banquier juif de Livourne, de Gênes, de Venise, de Naples, de Barcelonne, de Lisbonne, de Hambourg, d'Amsterdam ou de Marseille, lequel avisait son correspondant à Alger, qui intervenait dans le rachat et désintéressait le patron. Souvent aussi, l'opération se traitait exclusivement à Alger, et le négociant juif faisait une avance de fonds pour laquelle l'esclave racheté lui consentait, par devant le chancelier de sa nation, une obligation payable dans l'une des villes que je viens de nommer. Par leurs opérations de banque, les Israélites ont beaucoup facilité les rachats d'esclaves et il est certain qu'ils ont rendu de grands services aux chrétiens tombés au pouvoir des corsaires algériens.

1686. Je n'ai relevé pour l'année 1686, que les quatre noms ci-après : Abraham Moatti, Jacob Arrobe, Ruben Miara et Samuel Henriquez ; plus trois maisons de commerce pour lesquelles je vais établir sommairement des notices séparées à cause de leur importance.

4° ALVARENGA ET LUZADA.

Dans les documents français où je puise mes renseignements, ces négociants d'origine portugaise sont appelés tantôt *Alvarengua et Loussède* (ou *Luzade*, ou *Luzada*), tantôt *Alvarengue Louisade*. La signature sociale était : *Alvarenga y Luzada*, ce qui fixe l'orthographe de ces noms. C'est en 1686, que j'ai rencontré pour la première fois ces associés, figurant dans mes documents pour deux rachats (4086 fr., ordre de Venise et de Livourne), et pour le nolisement de la barque gênoise *St Jacques*, patron Jean Barilla. En 1690, Alvarenga et Luzada effectuent sur les ordres venus de Livourne, 29 rachats d'esclaves formant un total de 58,545 fr. En 1691, ils font un rachat de 1,500 fr. ordre de Livourne et achètent une portion d'une prise gênoise ; ils avaient des marchandises sur la tartane le *Postillon*, capitaine Pangolo, naufragée près de Cherchell, le 25 avril.

Les années suivantes nous offrent les opérations suivantes. En 1692, 17 rachats, d'ordre de Livourne, s'élèvent à 59,799 fr. En 1693, 18 rachats (Livourne), 31,833 fr. En 1694, 9 rachats (Livourne), 22,272 fr. En 1695, 16 rachats, (Livourne), 28,574 fr. En cette année 1695, on trouve la mention suivante : Daniel Dacosta Alvarengue et Aron Levy Lussade, se disant pour certaines raisons de négoce *Alvarengue et Lussade* ; ils se disent aussi pour certaines raisons de négoce *Girolomo Montobelo*. En 1696 10 rachats (Livourne), 16,362 fr. En 1697, 20 rachats (Livourne), 31,063 fr. En 1698, 18 rachats (7 de Livourne), 37, 308 fr. En 1699, 22 rachats, 80,000 fr. (6 d'ordre de Livourne ; 16 d'ordre de Sébastien Garcia, de Li-bonne, pour le rachat opéré par les soins du R. P. Jean de Sainte-warie, prédicateur apostolique, religieux de l'ordre (portugais) de St-François. En 1700, 5 rachats. En 1703, 1 rachat. En 1704, 2 rachats, dont 1 d'ordre de Messire Yves Lorance, prieur français. Le 8 mai 1704, mention de Daniel Levi Louzada, âgé de 14 ans, fils de feu Aron Levi Louzada, ayant pour tuteurs Aron de Paz et Salomon de David Coen. En 1705, 1 rachat.

En 1707, 3 rachats parmi lesquels : 1<sup>re</sup> Rançon (1,989 fr.) de R. P. Corrado Pomata, gênois, religieux de l'ordre de St-François, précédemment esclave du turc Mustapha, râis, racheté par les soins de M. Lambert Duchesne, prêtre de la congrégation de la mission, vicaire apostolique des royaumes d'Alger, et de Tunis. 2<sup>e</sup> Rançon (702 fr.) du R. P. André d'Olmetta, prédicateur capucin de la province de Corse, ci-devant esclave du Beylik, racheté par les soins du dit M. Lambert Duchênes. En 1708, 2 rachats. Leur esclave, Manuel Domingo, natif de Viana, en Portugal, se rachète moyennant 780 fr. En 1709, 5 rachats, 5,184. (Le 2 juin, mention de Daniel de Aron Levi Louisada). En 1710, 1 rachat. En 1711, propriétaires de Thomas Garcia Ysora, esclave espagnol. 3 rachats. En 1712, 2 rachats. En 1713, 3 rachats (Amsterdam). El signor Daniel Louisada, propriétaire d'un esclave espagnol nommé Miguel Goma. En 1714, 1 rachat (Amsterdam.) En 1717, 1 rachat. Le 9 avril 1720, Alvarengue et Louisada, principaux intéressés en la caravelle d'Alger, appelée la *Rose d'or*, armée en course et commandée par Chérif Raïs. Le 19 juin, ils reçoivent des marchandises de Tunis, sur le pinque le *St-Antoine*. Le 17 septembre 1720, propriétaire d'un esclave hollandais, nommé Antoni Breschmit. En 1722, Daniel Alvarengue Louisada a vait pour correspondant à Livourne Abram de Castro. En 1726 : David de Isaac Levi Louzada. En 1737, 8 rachats d'ordre de Livourne. En 1740, 3 rachats (Livourne). Le 27 novembre 1742 : Daniel de Aron de Levy Louisade, et Isaac de Abram Vaïch, tuteurs de Kamora fille de feu Aron de Levy Louisada, juif d'Alger, mort à Tunis, et de Negema de Aron Levy Louisada, nomment pour mandataires à Tunis Mier Lombrasso et Moïse Coen Jouatan, juifs établis dans cette dernière ville.

En outre, ces négociants figurent dans quelques uns des manifestes d'entrée et de sortie que j'ai analysés à leurs dates respectives. C'est donc dans ces analyses qu'on trouvera le complément des principales opérations commerciales d'Alvarengue et Louisada, du moins en ce qui concerne celles dont il est resté des traces dans

les documents que j'ai pu consulter. Cette observation s'applique à tous les négociants auxquels j'ai consacré un paragraphe spécial en raison de l'importance de leurs affaires. Je la fais donc une fois pour toutes et ne la renouvelerai pas.

## 2°. JACOB MACHORO ET ISAAC BAROUCH.

Ces négociants, désignés tantôt sous les noms ci-dessus, tantôt sous ceux de Jacob Machiorro et Baruch, signaient *Machoro e Baruch*. Ils étaient en relations fréquentes avec Samuel Baruch, à Venise, leur pays d'origine, et avec Alberto et Salvador Audimonte, à Livourne. En 1686, le 28 mai, ils nolissent, de concert avec Ruben Miara et Aron Molco, et moyennant 1,600 piastres, la barque française *St-Joseph*, du port de 2,200 quintaux et de 20 hommes, capitaine Charles Lunel, de Martigues, pour Alexandrie et retour.

Pour les années suivantes, j'ai relevé les opérations ci-après. En 1690, 17 rachats, 20,664 fr (13 d'ordre de Livourne, 2 de Lisbonne, 1 de Naples, 1 de Venise. En 1691, 2 rachats, 2400 fr. (Livourne et Lisbonne). Le 22 mai, ils fournissent d'ordre d'Audimonte, de Livourne, 1,088 piastres pour le rachat du frère Maure de la mère de Dieu, de l'ordre de St-Benoît, portugais, esclave du beylik. En 1692, 10 rachats 9,159 fr. (Livourne, Gênes, Lisbonne). En 1693, 2 rachats (Livourne). En 1696, 1 rachat. En 1699, 1 rachat. En 1712, reçoivent des marchandises de Livourne, sur le vaisseau la *Fama volante Hierusalem*, capitaine Jacome Chico Suriano. En 1715, 4 rachats, 6,292 fr. En 1716, 4 rachats 4,926 fr. (Livourne). En 1717, 5 rachats, 6,093 fr. (Livourne). Le 29 novembre 1717, David de Salomon Coen et sa femme Strella, renoncent à l'héritage des biens que leur peut avoir laissé le sieur Jacob Machoro, père de la dite Signora Strella, mort le 20 du dit mois. En 1718, 2 rachats (Livourne), 2,490 fr. Le 2 novembre 1718, Jacob et Mardochée fils légitimes d'Isaac Baruch, décédé à

Algér le dit jour, renoncent à l'héritage et tous biens, négociés et traités, de leur feu père.

3°. MOLCO.

Aron Molco figure, en 1686, dans le nolissement de la barque le *St. Joseph* dont j ai parlé au paragraphe précédent. Il était associé avec son fils Eliaou Molco ; cependant il contractait souvent pour son compte exclusif. Ces négociants avaient de grandes relations avec Gabriel de Médina, établi à Livourne, leur pays d'origine. Le 23 août 1690, « Aron Molco prête *gratis pro Deo*, à Isaac d'Abraham Lopez, Juif de Livourne, la somme de 160 piastres sevillanes et mexicanes, du poids courant de Livourne pour le tirer de la prison où il avait été mis d'ordre du Dey de cette ville, en conséquence de l'avanie contre lui suscitée et autres frais ensuivis, sans laquelle fourniture le dit Isaac débiteur reconnaît qu'il lui auroit été impossible de se tirer d'affaire, quoique mallement et injustement à lui faite. » Le dit Isaac partit ensuite pour Livourne sur le vaisseau le *Postillon*, capitaine Nicolas Arbanet.

Dans le mois de décembre 1695, Aron Molco, reçut une pacotille de Toulon, sur le vaisseau le *Postillon de Flessingue*, capitaine Jacques Lacroix. Le 15 mai 1699, il nolise la tartane *Ste-Antoine*, patron Claude Delayre pour porter à Livourne un chargement de sucre, cuirs, tabac, cire, couvertures, plumes et eau de Cologne. En 1703, 1 rachat, 1,278 f. (ordre de Livourne). Le 7 décembre 1705, Aron Molco nolise le navire du capitaine Jacques Léon pour aller de Livourne à Alger avec retour. En 1713, 6 rachats, 6,246 f. (Livourne). En 1714, 1 rachat, 2,700 f. (Livourne). En 1715, 2 rachats, 2400 fr. En 1717, 1 rachat, 4,308 fr. (Livourne). Le 30 mars 1722, Aron et Eliaou Molco, père et fils, prêtent, 1° 800 piastres à Bernard Maichens, négociant français ; 2° 300 piastres à Pascal Vesa, marchand espagnol. Le 11 juillet Derik Elasen Ruitter, hollandais, esclave des dits, se rachète moyennant 350 piastres. Le 28 août,

J. B. Comte, de Villefranche, esclave d'Eliaou de Aron Molco, se rachète moyennant 115 piastres. 1<sup>er</sup> août 1723. Le nom d'Angelo et Manuel Enri jués passe dans le commerce comme étant la raison de Aron et Eliaou Molco. En 1730, 9 rachats (Livourne). En 1731, Aron décédé et a pour successeurs ses fils Abraham et Jaceb.

Le 9 juin 1733, Jacob de Aron Molco, habitant Livourne, de passage à Alger, donne sa procuration à son frère Abranam de Aron Molco. « pour exiger tout ce qui » lui revient de sa portion tant des maisons que jardins, joyaux, argent comptant, vaisselle d'argent et « créances tant de son père que de sa mère. » Le 8 juillet 1733, Eliaou Molco et Moïse Farsaro, nolissent le vaisseau *Ste-Jeanne*, capitaine Etienne Audibert, de Cassis, pour Bône et retour, moyennant 300 piastres d'Alger. En 1734, Abraham et Jacob d'Aron Molco effectuent 6 rachats. En 1735, 9 rachats, dont 3 d'ordre de « l'illusterrissime magistrat de Gênes pour le rachat des esclaves ». Le 1<sup>er</sup> février 1734, Jacob Molco reçoit de Marseille une partie de peignes de buis sur la tartane *St-Claude*, patron Jean Arnaud, de Six-fours. En 1736 4 rachats. En 1737, 3 rachats.

Je vais maintenant continuer mes recherches en les classant par ordre chronologique et en les reprenant au point où je les avais laissées pour tracer les trois notices ci-dessus, c'est-à-dire à l'année 1689.

Année 1689. Voici les noms que j'ai relevés pour cette année : 1<sup>o</sup> Alexandre et Philibert Léon ; figurent jusqu'en 1699 ; cette maison assez importante qui avait pour correspondant à Livourne, César Léon, n'est autre que celle de Benjamin Zacuto (voir plus loin). 2<sup>o</sup> Isaac Israël Mendez, en relations avec Amsterdam ; 3<sup>o</sup> Moïse Isaac Coen, 4<sup>o</sup> David Arouas (rachète d'ordre de Livourne moyennant 504 fr. le sieur Pedro Mathieu, esclave de Samuel Moune),

Année 1690. Noms relevés : Aron de Paz ; Isaac Fer-

nandez Diaz ; Moise Ammar ; Moise Isaac ; Joseph de Aron Coen ; Moise d'Isaac Coen ; David Zacuto ; David de Salomon Coen (maison importante).

Les nommés Fernandez Henriquez, Jacob Machore, Issouf Cohen, Salomon Cohen, Samuel Henriquez, Joseph de David, Isaac Israel Barouc, Alvarengue et Loussada, avaient des marchandises de Livourne, sur le pinceau le *Postillon*, patron Emmanuel Pangalo.

*Année 1691.* Les nommés Moise de Sadia Cohen, David de Salomon Cohen, Joseph de Aron Cohen, Moïse Aboucaya, Moise de Isaac Cohen, et Chaloum Toubiana, avaient des marchandises sur le *Postillon*, venant de Livourne et naufragé près de Cherchel.

Le 9 juillet 1691, David de Salomon Coen, Alexandre et Philibert Léon, fournissent la somme de 8,900 f. pour la rançon des illustrissimes seigneurs François et Pierre Donado, frères, nobles vénitiens, ci-devant esclaves du Dey et du Divan (ou de la douane publique), s'embarquant sur la barque *St-Joseph*, capitaine Jean Baudouf, de Marseille. Ce prêt a été fait à la sollicitation « et persuasion » de Monseigneur Guiseppe Gianola, vicaire général apostolique à Alger, lequel ayant su « que les dits seigneurs Donado, étaient menacés de la part du dit Dey, à cause du retardement de leur rançon, de ne pas vouloir se tenir au prix par lui fixé ci-devant, et de les plus maltraiter que jamais ; ému de compassion envers eux, aurait travaillé, auprès des dits sieurs (négociants) créanciers, pour fournir la dite somme.... et il en a répondu. »

---

BENJAMIN ZACUTO

C'est en 1691 que paraît pour la première fois, dans mes documents, Benjamin Zacuto, auquel j'ai cru devoir consacrer un paragraphe spécial, à cause de l'importance de ses affaires dans lesquelles je ne trouve pourtant pas beaucoup de faits à signaler (1). En 1692, le gênois Bartholomeo Garce, son esclave, se racheta moyennant 1,206 francs. A la date de 1694, ce négociant effectua plusieurs rachats d'esclaves chrétiens, sur des ordres venus de Libourne, ville avec laquelle il avait des relations très suivies. En novembre 1695, Zacuto affréta le navire *Hiérusalem*, commandé par un vénitien, lequel navire fut abandonné en mer, à cause d'une veie d'eau. L'enquête faite sur cet événement constata que ce bâtiment, pris par les algériens, en août 1694, était resté dans le port jusqu'au mois d'octobre 1795, « sans recevoir qu'une demi carène, qu'il était vieux, et que le port d'Alger était fort sujet aux vers ou aurets, dits bromes, tellement qu'en hiver les galères reçoivent carène entière, seulement pour les en préserver. » Plusieurs documents des siècles suivants constatent, en effet, que les eaux du port d'Alger sont infectées de vers qui attaquent promptement, vigoureusement, la carène des navires qui y font un séjour un peu trop prolongé. En cette même année, je relève la mention suivante : Benjamin Zacuto se disant, pour certaines raisons de négoce, Philibert-Alexandre Léon.

\* \* \*

*Année 1692. Noms des principaux négociants : Joseph Coen, Salomon Coen, Moïse et Isaac Coen, Aïnouz, Valle (ou Bali) Ronchou (a prêté 160 pataques au R. P. Antonio Spinosa, administrateur de l'hôpital royal d'Espagne, suivant billet). (Voir aussi les noms contenus dans les analyses ci-après de manifestes d'entrée ou de sortie.)*

*Le 19 janvier, pour Livourne ; vaisseau la Ste-Thérèse,*

---

(1) Voir Alexandre et Philibert Léon, en 1689.

capitaine Antoine Roux (de la Ciotat) ; les chargeurs sont : Moïse Gavizon (1) Machore et Baruch, Jacob Rafaël Machourou, Abraham Vais, Philibert et Alexandre Léon (Zacuto), David de Salomon Coen, Daniel Dacosta, Alvarenga, Aron Lévy Louzada, Jacob de Sadia Coen, Samuel Coste, Natan Coen, Aron Molco, Salvador Medina, Joseph Abo'icaya et Saoul Moatti ; marchandises chargées ; couvertures, cuirs anglais, laine, cire, minium, poil de chèvre, flames (sic), tartre, cuirs, cannelle, gomme, laine d'Espagne, soie.

Le 1<sup>er</sup> octobre. De Livourne, tartane *St-Sefforien*, capitaine Balthazar Féraudy. Destinataires : Moïse et Isaac Coen, David Arouas, Benjamin Zacuto, David de Salomon Coen, Jacob de Sadia Coen, Alvarenga et Luzada, Abraham et Samuel Vais, Aron Molco, Saoul Moatti, Moïse Aboucaya, Machore et Baruch, Abraham Amar ; mercerises, droguerie, marbre, papier, sucre, fil, numéraire, draps, damas, joyaux, miroirs.

Le 9 novembre. De Livourne : barque *St-Alexis* : Alvarengue, Joseph Coen, Machore et Baruch. — Toiles, damas, mircirs, mercerie, épicerie, saumons, droguerie, marbre, thonine, drap, pommes, anchois,

Le 23 novembre. De Livourne : barque *St-Joseph*, cap. Hugues, de la Ciotat ; Ph. et Al. Léon, Joseph de Aron Coen, Alvarengue et Louzada, Machore et Baruch, Salomon Dacoste — Mercerie de Venise, canneaux de marbre, pierres de marbre, drap de Gênes, papier.

Le 4 décembre. De Livourne : pinque *Ste-Marie*, patron Connail, de Frontignan. Aron Molco. Etoffes et mercerie.

Année 1693. Je ne relève que les noms suivants : David Arouas, Moïse de Sadia Coen, Mardokhai de Moïse Coen, Samuel Henriquez (figure jusqu'en 1715).

Année 1694. Le 28 juin. Pour Livourne : tartane *St-Sefforien*, patron Féraudy ; Machore et Baruch, Alvarengue et Luzada, Aron Coen, Molco, Moïse Coen ; le

---

(1) Ou Gavissen. Pour cette famille, voir la liste des rabbins célèbres, placée au commencement de cet ouvrage.

chargement se compose de cire, cacao, cuirs salés, cuirs tannés, plumes d'autruche et étoupe de soie.

*Le 28 août.* De Livourne : barque *Ste-Marie-la-Victorieuse*, capit. Esprit Rioffe ; divers Juifs : ardoises, pierres, marbre, drap, mercerie, quincaillerie, perles de Rome, papier, toiles.

*Le 13 septembre.* Pour Livourne : barque ci-dessus : David de Salomon Coen, Alvarengue et Luzada, Machoro et Baruch. Moïse de Sadia Coen : cuirs salés, cuirs tannés, cire, raisins secs, cacao, laine, escajolle, plumes d'autruche.

En outre des noms ci-dessus, nous avons relevé ceux qui suivent : Salomon Coen, Samuel Tubiana et Aron Coen.

*Année 1695.* Le 5 janvier, pour Livourne : tartane *Jésus-Marie-Ste-Anne*, patron Aubert ; Abraham et Samuel Vais, Abraham Crespy, David de Salomon Coen, Alvarengue et Luzada, Machoro et Baruch, David Arouas, Moïse et Aron Coen, Aron Malco ; cire, basanes, cuirs, plumes, numéraire, raisins secs, canelle, escajolle, couvertures.

*Le 12 septembre.* De Livourne : Vaisseau *St-Jean-Baptiste* : David de Salomon Coen, Joseph et Moïse de Salomon Coen, Jacob Machoro et Baruch, Alvarengue, Jacob Israël de Tunès, Aron Molco. Laines d'Espagne, draps d'Angleterre, safran rob de la fonderie de Son Altesse Sérénissime, soie, nercerie de Venise, serge de Venise, couteaux, peignes d'ivoire, girofle, corail, damas, un tombeau de marbre, numéraire, minium, papier, cordes, alun, gomme laque, ferraille, benjoin et confitures.

*Le 24 novembre.* Pour Livourne : Vaisseau *Jean-Baptiste*, capit. Jean Dominique Contestabille. — Abraham et Samuel Vais, David Dacosta Alvarengue et Aron Lévy Luzada, Ruben Miara, Moïse et Isaac Cohen, Benjamin Doran, Moïse et Joseph Coen, Jacob Israel Tunez, Machoro et Baruch, Aron de Paz, Salomon Tubiana, Aron Molco, Samuel Sultan, Saoul Moatti, Moïse de Sadia Coen Abraham Lelouch : cire, couvertures, cuirs secs ou salés, éponges, cuirs tannés, café, plumes, perles, cacao, peau de tigre, soie, numéraire, corail, joyaux.

*Le 5 décembre.* De Livourne : barque *Jésus-Marie-Ste-*

*Anne*, capit. Charles Aubert ; plusieurs juifs : diverses marchandises.

Aron de Paz, Alvarengue et Luzada, Benjamin Sacuto, David de Salomon Coen, Joseph et Moïse Coen, Ruben Miara, Amram, Amar, Samuel Henriquez, Abraham et Samuel Vaïs, Machoro et Baruch, Moïse et Isaac Coen, et Moïse Gavizon, étaient destinataires de marchandises chargées à Livourne, sur la barque *N.-D.-de-Montonégre-Bonaventure*, patron François Palmière ; arrêtées et déchargées en France, ensuite restituées et venues à Alger, sur le vaisseau le *Postillon de Flessingue*, capitaine Jacques Lacroix (de Toulon), à la consignation du Divan d'Alger.

En outre des noms ci-dessus, nous remarquons ceux-ci : Saoul Moatti, Natan Aboucaya, Benjamin Doran, Chaloum Tubiana, Salom Coen et celui qui fait l'objet du paragraphe suivant

#### ARON ISRAEL DE TUNES.

Ce négociant était de *Tunes*, nom que les chanceliers de France écrivirent *Tunes*. Il s'associa, en 1696, avec Samuel Coen, et leur signature était : *Tunes e Coen*. Nous relèverons les opérations ci-après. En 1697, 6 rachats, ordre de Livourne. En 1698, 8 rachats (Livourne) ; En 1699, 12 rachats (10 de Venise, 2 de Livourne). En 1700, 16 rachats. En 1702, 3 rachats.

Le 11 mai 1702, « Jacob Israël de Tunes et Samuel Coen, marchands juifs de Livourne, demeurant à Alger, associés, dont la raison court sous le nom de *Tunes et Coen*, et pour nom supposé, *Jacomo Forte et compagnie*, suivant la convention faite entre eux, dont il a été passé acte en cette chancellerie le 8 août 1700, déclarent avoir reçu de M. Phillippe-Jacques Durand, écuyer, conseiller du roy, consul pour sa M. T. C. en cette ville et royaume d'Alger, la somme de 16.962 piastres méxicaines, qui avait été chargées à Cadix à l'adresse de mon dit sieur Durand, sur le vaisseau le *St-Jean-Baptiste*, capitaine Remon Giraldin, par les sieurs

» Saparito Gaillard et compagnie, d'ordre et pour compte » des dits Jacomo Forte et compagnie. » Le 26 juin 1700, ils nolissent la barque, *St-Louis-le-Juste*, de 35 tonnaux, capitaine Rousset (de Cassi-), pour un voyage à Livourne, à la consignation de Moïse et Gabriel Faro, moyennant 300 piastres. En 1703, 6 rachats, ordre de Livourne ; signent *Forte*, pour certaines raisons de commerce. Le 18 février 1704, ils nolissent le vaisseau *Jésus-Marie-Joseph*, capit. Sicard (de la Ciotat), pour Livourne et retour. En 1705, 7 rachats (4 Marseille et 6 Livourne); le 25 juin 1705, ils nolissent le vaisseau *l'Ange-Raphaël*, capitaine Viguier (de Frontignan), pour aller de Livourne à Alger, puis repartir pour Tunis ou Tripoli, de là, aller à Alexandrie et retourner à Livourne — Le 4 janvier 1707, ils nolissent le pinque *St-Louis-Sainte-Lucrèce*, de 4,200 quintaux, capitaine Nicolas, pour Livourne et retour à Alger. Le 17 juin, ils nolissent le même navire pour Livourne et retour. Le 30 juillet 1707, ils envoient des marchandises à Marseille, sur le *Petit-Foudroyant*, capitaine Fourbin (de Toulon).

En 1708, 8 rachats, sur des ordres de Lisbonne et de Livourne, le 2 mars 1708 ; ils achètent la moitié de la tartane la *Très-Sainte-Annonciade*, capitaine Armeny, sujet toscan. — En 1709, 4 rachats (ordres de Livourne). — En 1710, 2 rachats (Livourne). — En 1711, 2 rachats. — En 1712, 10 rachats (Livourne, etc.) ; reçoivent des marchandises de Livourne sur la *Fama-Volante*. — En 1713, 6 rachats (Livourne) ; le 9 février 1713, ils nolissent le vaisseau hollandais *l'Expédition*, de 80 tonneaux, capit Hendric Vauder Knap, de Rotterdam, pour aller à Marseille et revenir, moyennant 750 piastres courantes. — En 1717, 2 rachats. 1718, Abram, de Tunes, parti pour l'Espagne, sur un navire grec, le 20 mars. — En 1718, Abraham Israël de Tunes effectue deux rachats, d'ordre de Livourne. — 1719, Jacob Israël, de Tunis. Le 14 avril 1719, Abraham de Jacob Israël de Tunes dit : « Qu'il ne prétend point être soumis à la juridiction de la nation hébraïque d'Alger, pour cette affaire, mais bien à celle du magistrat suprême de Florence, qu'il n'est pas venu dans cette

ville pour plaider, mais pour se faire payer de ses débiteurs. » Le 2 avril, 1719 il nolisa le pinque *St-Joseph*, du port de 1,700 quinteaux, capit. Pierre Dubois, pour aller à Livourne. C'est sur ce navire qu'il partit, laissant à Alger son frère Jacob Israël. Celui-ci y laissa, à son tour, son fils Isaac, qui se trouva placé, en 1728, dans une position critique, dont le tira le consul de France, ainsi que le constatent deux documents authentiques, que j'analyse ci-après.

1° 2 mars 1728. Le nommé Isaac de Jacob Israël de Tunes, juif, reconnaît avoir été mis en liberté par M. Antoine-Gabriel Durand, consul de France, moyenant la somme de 4,000 pataques d'aspres, qui font mille piastres de la rose, à laquelle somme a été réduite celle de 15,300 pataques que le sieur Isaac Israël de Tunes « devait en cette ville, tant au Dey qu'autres personnes, et ce, par le Dey même, en présence du Divan et de ses créanciers ayant la dite somme de 4,000 pataques été payée par mon dit sieur Durand, pour le délivrer de la mort à laquelle il avait été condamné par le Dey, qui l'avait déjà même livré au mezouar (1) pour être brûlé ; laquelle somme, le dit Isaac Israël de Tunes pronostic et s'oblige de payer à l'ordre de M. Durand, aussitôt après son arrivée à Livourne. »

2° 2 mars 1728, Isaac Israël de Tunes donne à M. Durand, consul, hypothèque sur une maison qu'il possède à Livourne, dans la rue appelée du *Corps-de-Garde-des-Tudesques*, en garantie d'une somme de 460 piastres de la rose qu'il lui a prêtée en sus de la somme qui fait l'objet de l'acte précédent, « en deduction de laquelle somme de 460 piastres, il a été fourni lettre de change par Daniel de Samuel Coen, sur Abraham d : Salomon Israël de Tunis, de Livourne, de 200 piastres, lesquelles étant payées, aussi bien que 60 piastres que la nation

---

(1) *Mezouar*, agent chargé de la police et de la surveillance des prostituées et de l'exécution des condamnations à mort prononcées contre des personnes d'une certaine classe

hébraïque d'Amsterdam, lui a accordée par charité, la dite maison ne sera hypothéquée au profit du sieur Durand que pour les 200 piastres restantes. »

\* \*

*Année 1696. Le 10 février. Joseph et Salomon Coen et compagnie, nolissent le vaisseau français *St-Jean-l'Évangélique-le-taurier-Couronné*, cap. Pierre Bausset (de Toulon), pour faire un voyage à Marseille et à Livourne.*

*Li 16 mars. De Livourne : barque le *Postillon*, capit. Palmière, livournais. *Destinataires* : Ruben Miara, Israël Tunes, David et Salomon Coen, Alvarengue, Abraham Vaïs, Aron Mendès, Moïse Gabison : marches d'ardoises, ardoises, ail, soie, girofle, drap, vitriol, poivre, drap anglais, chapelets de verre, benjoin, alun, anchois, mercerises, drap de Hollande, drap de France, soie de France, laine d'Espagne, damas, drap de Venise.*

*Le 16 avril. Pour Livourne : barque *Postillon* (voir ci-dessus), Moïse et Aron Cohen, Machoro et Baruch, Saoul Matty et Sadia Delbaz, Abraham Vaez, Tunes, David et Salomon Coen. — Cuir, corail, escajolle, pois chiches, raisins secs, plumes, couvertures, vermillon, peaux de chèvre, cire, laine.*

*Le 5 mai. De Livourne : barque du patron Barthélémy (de Marseille) : Aron Molco, Joseph Moïse et Aron Coen, Jacob Machoro : drap anglais, alun, benjoin, laine d'Espagne, arsenic, poivre, drap de Hollande, cordes, bois du Brésil, gomme laque et quincaillerie.*

*Le 3 août. De Livourne : bärque *N. D.-de-Miséricorde*, capit. Allègre (de la Ciota) Jacob Machoro, Alvarenga, Aron Molco, Aron Coen ; drap anglais, soie de Venise, droguerie, mercerises, épicerie.*

*Le 3 septembre. Pour Livourne : barque ci-dessus : plusieurs juifs ; diverses marchandises.*

*Le 28 septembre. Pour Livourne : barque *N.-D.-de-Monténégro*, capit. Plane (de Frontignan) ; Abraham Vaïs, Moïse et Isaac Coen, Tunes, Aron Molco, Abraham del Rio, diverses marchandises.*

*Année 1697. Le 2 mars. De Livourne : barque *St. Jac-**

ques, capit. Mirabel (de Frontignan) ; Joseph et Moïse Coen, Machore et Baruch Tunes, David et Salomon Coen, Saoul Moatty, Alvarengue et Luzade ; toile, girofle, drap anglais, laine d'Espagne, soie, damas, fil de fer, poivre, mercerises, alun, soie de Venise.

*Le 20 mars.* Pour Livourne . barque *St-Jacques* ci-dessus ; divers Juifs ; diverses marchandises.

*Le 27 septembre.* De Marseille : barque *Vierge-du-Rosaire*, patron Dorgal (de Marseille). Aron Molco, Jonathan, Alvarengue et Luzade Tunes ; laine, drap anglais, cordes, gomme laque, toiles, mercerises, girofle, alun.

*Le 2 octobre.* Plusieurs Juifs reçoivent des marchandises par le pinque *St-Hubert*, patron Simian, arrivé de Marseille.

*Le 25 octobre* : Pour Livourne : tartane *St-Hubert*, patron Simian ; Léon, Joseph et Moïse di Aron Coen ; Aron Molco, un grec, un maronite, et Gomez Diaz : cire, corail, couvertures, cuirs, plumes, toilerie, sel, ammoniaque.

*Le 30 octobre.* Pour Livourne, barque *Vierge-du-Rosaire*, patron Dorgal (de Marseille) : Aron Molco, Tunes et Coen, Alvarengue et Luzade, Aron Coen, Machore et Baruch, Abraham Vais ; cire, tabac, café, plumes, perles, couvertures, drogues, cuirs, escajolle, soude, bois des Indes.

*Le 8 décembre.* 1° Pour Livourne : barque *St-Antoine-de-Padoue* : Machoro et Baruch, Aron Malco, David et Salomon Coen, Jacob de Israël Tunes ; diverses marchandises. 2° Pour Livourne : tartane *N.-D.-de-la-Garde*, patron Roux ; Jacob-Israël Tunes, Joseph et Moïse di Aron Coen, Ruben Miara, Aron Malco, Alvarengue, Machore et Baruch ; diverses marchandises.

En outre des négociants ci-dessus, citons : Moïse di Sadia Coen (avait pour esclave Dominico Artimani, qui s'est racheté, moyennant 240 piastres), Isaac Habib, Abraham Vais, Joseph Coen, Natan Coen, âgé de 80 ans, Joseph Serfati, âgé de 85 ans (1), David, fils de Sadia

---

Pour la famille Serfati, voir la liste de rabbins célèbres, placée au commencement de cet ouvrage.

ben Baruch, âgé de 76 ans ; David ben Nahman (avait deux esclaves portugais, l'un nommé Amoro Philippe et l'autre Joseph Alvarès).

Année 1698. Plusieurs Juifs reçoivent des marchandises de Livourne, par la barque *la Ste-Trinité*, capit. Viguier.

Le 5 mars. Pour Livourne : Tartane *St-Hubert*, capit. Simian ; Aron Malco, Joseph et Moïse di Aron Coen ; diverses marchandises. — Le 23 avril, tartane française *N.-D. du-Rosaire*, capit. Dorgal ; Abraham Vaïs, David et Salomon Coen ; Alvarenga et Lusade, Moïse et Isaac Coen, Machore et Baruch, Natan de Israël Latad, David Molco Tunes et Coen Joseph et Moïse de Aron Coen, Abraham Lelouch ; Saoul Moatti, Aron Molco, Isaac de David Arias ; cire, couvertures, tabac, tabac du Brésil, sucre, corail, muscade.

Le 5 mai. Pour Livourne : barque *Ste-Trinité*, capit. Viguier ; Moïse et Joseph de Aron Coen, David et Salomon Coen, Tunes et Coen, Alvarengne et Luzada, Saoul Moatti, Léon, Jacob Machore et Baruch, Abraham Levy.

Le 16 nov. Pour Livourne : barque le *Vélositte*, patron Roux. Joseph et Moïse de Aron Coen, Léon, Abraham Vaïs, Tunes et Coen, Jacob Machore et Baruch, Alvarengue et Louzada, Aron Malco, Joseph Coen, David et Salomon Coen, Sacouto ; sucre, tabac du Brésil, cire, couvertures, corail du Bastion, sumac. — Le 19 novembre, divers israélites nolissent pour Livourne la barque *N.-D.-du-Rosaire*, capit. Dorgal.

En outre de ces négociants, nous trouvons les suivants : Aron Coen, David ben Nahman, Abraham Vaïs (avait un esclave gênois, Domingo Ferra), Joseph Lévy (propriétaire d'un esclave vénitien nommé Nicoladi Bianchi), Abraham Verduga, Saül Moatti, Sadia El Baz, et ceux qui font l'objet de l'article spécial ci après :

JOSEPH ET MOÏSE DI ARON COEN JONATHAN

Ces négociants opèrent, en 1698, dix rachats, sur des ordres venus de Livourne et deux rachats en 1699. En 1702, ils fournissent 248 piastres à messire Yves Lorance, prêtre de la Congrégation de la Mission, vicaire apostolique. Le 14 août 1702, Aron Coen Jonathan nolise le vaisseau *la Concorde*, patron Roux (de la Seyne), pour aller de Livourne à Alger, Alexandrie, Alger et Livourne. Ils étaient en relation avec Isaac et David Arias de Livourne. En 1703, 3 rachats. En 1707, envoient des marchandises à Marseille, sur le *Petit-Foudroyant*, c. Fourbin (de Toulon). En 1708, effectuent 6 rachats, sur des ordres venus de Lisbonne et de Livourne. En 1710, 2 rachats (Venise) ; étaient en correspondance avec Jacob de Joseph Aboub, à Venise. En 1711, 3 rachats (Venise). En 1712, 1 rachat (Venise). En 1713, 5 rachats (Venise) ; En 1715, 2 rachats (Venise). Le 9 avril 1715, le capitaine George, grec, natif de Metelin, et Aaron de Joseph Coen Jonatan, vendent la barque *Sainte-Catherine*, de 1500 quintaux, au capitaine Daniel Fianday, d'Amsterdam, moyennant 1200 piastres. En 1716, 1 rachat (Venise). Le 18 décembre 1719, Joseph et Moïse de Aron Coen dit de la Rose, envoient une procuration en blanc à Marseille, pour demander compte aux héritiers de feu François Michel, des marchandises qu'ils lui avaient consignées. En 1721, 2 rachats ; avaient pour esclave un Hollandais, nommé Simon Yansen Vertulik.

\* \* \*

*Année 1699.* Le 8 avril. Pour Livourne : barque *Ste-Trinité*, capit. Viguier ; Abraham Vaïs, Jacob Machore et Isaac Baruch, David et Salomon Coen, Moïse Coen, Abraham Delmar, Alvarengue et Lussade, Joseph et Moïse Coen, Tunes et Coen ; sucre, cire, tabac du Brésil, couvertures, soieries, cuirs, couscous, lentilles, corail, pierrieries, escajolle, peaux de renard.

*Le 27 mai.* De Livourne : Tartane *Sainte-Marie-Magdeleine-Bonaventure*, patron Abeille ; Jacob Machoro et Isaac Baruch, Joseph Coen, Jonatan, Alvarengue et Lu-

zada, Samuel Henriquez, Abraham El **Mix**, Aron Molco ; gomme laque, amoniale, marbre, laine d'Espagne, toillerie, mousseline.

*En juin* : de Livourne, barque *N.-D.-du-Rosaire*, patron Dorgal ; Joseph et Moïse Coen et autres ; mercerises et miroirs de Venise, etc.

*Le 8 juillet.* Pour Livourne : tartane le *Juste-Prix*, capit. Gay (de Frontignan) ; Josep et Moïse Coen ; Aron Molco ; Abraham Vaïs, Alvarengue et Luzada, Leone, un Grec ; Machore et Baruch, David de Salomon Coen, Isaac de Mosch, Gomez Diaz ; cire, corail, gomme laque, plumes, tabac, laine, couvertures.

*Le 13 décembre.* Pour Livourne ; pinque du capit. Abeille ; Joseph et Moïse dì Aron Coen, Abraham Vaïs, Aron Molco, Moïse Coen, Jacob Machoro, Natan Coen, Alvarenga et Louzada ; cire, cacao, couvertures, rataillons, laine, plumes, girofle, canelle, cassonade, tabac, sucre, amandes.

*Le 16 septembre.* Pour Livourne : tartane *Sainte-Marie-Magdeleine*, patron Honore Abeille ; Abraham Vaïs, Tunes et Coen, David et Salomon Coen, Machore et Barouch, Aron Molco, Alvarengue et Louzada, Samuel Henriquez et Abraham Delmar ; cire, tabac du Brésil, sucre, sumac, plumes, terre rouge.

Citons encore : Joseph Benevente, Mimoun Loledano ou Toledano (le 16 décembre, il achète au capitaine Claude Prépaud, de la Ciotat, le tiers de la corvette *La Gentille*, de 80 tonneaux, que celui-ci avait acquise aux enchères publiques), Guenore (propriétaire d'un esclave portugais, nomm<sup>e</sup> Antonio Monteiro, serviteur du Seigneur Don Juan de Saldavia Albuquerque), Jacob Lévy Braham (il prête 600 piastres au capitaine Saubat Balanqué, bourgeois de la ville de Bayonne, pour payer l'achat du navire le *Saint-Esprit-Bonaventure*, pris par les corsaires et vendu par les « puissances de la République d'Alger. »)

*Année 1700. Le 12 janvier.* Pour Livourne : barque *N.-D.-de-Bon-Voyage*, patr. Jean Curet ; Machore et Baruch, Abraham Vaïs, Joseph et Moïse Coen, Abraham Delmar, David et Salomon Coen, et quelques européens ; cire,

couvertures, sucre blanc, cuirs, tabac du Brésil, drogues, coucous, escajolle, peaux de tigre, étoupe de soie, corail.

*Le 25 avril.* Pour Livourne : tartane *Saint-Jean*, patron Abeille ; Joseph de Aron Coen, Alvarengue et Louzada, Zacuto Abraham, Jacob del Valle, un Grec, Abraham Delmas, Tunes et Coen, David Salomon Coen, Abraham Lelouch, un maure, Aron Molco, un européen, Jacob Machore et Isaac Baruch ; cire, couvertures, cannelle, laine, galon en or et en argent, corail, viande salée, coucous, bois des Indes, perles, plumes, rataillons.

En outre des négociants ci-dessus, nous citerons encore les suivants : Sadia Moatti, Saül Moatti (propriétaire avec les musulmans Caïd Bebi, Caïd Joussef et El-Hadj Mustafa, du capitaine George Toode, de Hambourg, lequel s'est racheté moyennant 3,040 livres) ; Moïse di Sadia Coen (propriétaire de trois esclaves, savoir : Dominico Estimani, Marco Benaggia, de Venise, et Manel Carvaillo, portugais).

*Année 1701.* Je n'ai rencontré que les noms ci-après ; Machuro et Baruch, Samuel Henriquez, Abraham Vais et Abraham Verdugo.

*Année 1702. Le 24 octobre.* Pour Livourne : vaisseau *N.-D-de-Lumière*, capitaine Crévillers ; Tunes et Coen, David de Salomon Coen, Abraham Vaëz, Moïse Hakon Abraham Lelouch, et Moïse Coen ; cire, cacao, couvertures, soieries, laines, perles, corail du Bastion de France, numéraire.

Moïse et Jacob Coen, Moïse Coen, ben Salomon, Isaac Verdugo, Jacob Quizis, Benjamin Doran, Tubiana, Mouchi Chebouck. (1).

*Année 1703. Le 4 juillet, Mouchi Toubiana, nolisé la*

---

(1) En dehors des paragraphes spéciaux, je divise mon relevé en deux groupes pour chaque année : 1<sup>o</sup> Analyse des manifestes d'entrée et de sortie. 2<sup>o</sup> listes des noms trouvés dans d'autres documents et à propos d'opérations qu'il est sans intérêt de rappeler. Je le constate ici afin d'éviter les redites inutiles.

barque la *Vierge-des-Grâces*, capitaine Joseph de Cuges (de la Ciotat), pour Alexandrie et retour. Le 1<sup>er</sup> août, Joseph Coen, Salomon Coen, Robin Miara, Jacob Machoro, Mardocai Siari et Jacob Rodriguez Mercado, déclarent qu'Abraham Verdugo est le fils de Jacob de Abraham Verdugo, natif de Livourne, décédé à Alger, où il demeurait il y a 38 ans. — Joseph Coen est propriétaire d'un esclave portugais, nommé Domingo Gonzalves Millares, qui s'est racheté moyennant 506 francs.

*Le 4 août.* Pour Livourne : polaire *Lamis*, capitaine Toulignan ; Tunis et Coen, Abraham Vaez, Alvarenga et Luzada, Joseph et Moïse de Aron Coen, Abraham et Jacob del Valle, Isaac Mendès et Benjamin Paz, Abraham Gomez, Aron Moulque, Samuel Coen, Machore et Baruch, Abraham Delmar, David et Salomon Coen, Benjamin Zacuto ; couvertures, cire, rataillons, bourses de soie, crin de bœuf, fèves, plumes d'autruche.

*Année 1704.* le 4 avril, pour Majorque : pinque *Ste-Magdelaine*, capitaine André Bernard ; Samuel Coen, seul chargeur : escajolle, laine, arquifoux, étain, cuirs, toile d'Alexandrie, rataillons, 3 caisses de chapeaux. Le 14 avril : De Livourne tartane *St-Joseph*, capitaine Abeille (de Saint-Chamas) ; Fifo Corcou, Braham Vaïs, Aron Nathaniel et autres israélites ; diverses marchandises. Le 30 août : de Venise, tartane *St-François-de-Paule*, capitaine Daniel ; plusieurs juifs.

*Année 1705.* Ben Nahman (propriétaire d'un esclave hambourgeois, nommé Benedix Hernill), Jacob del Vallée, Jacob de Abraham Florès, de Livourne. Le 27 mai ; Mouchi Delmar et Messaoud Bel Aïnous, avec un Maure de Tlemcen, nolissent le navire *Nostra-Signora-del-Riscati*, patron Michel Olivier, pour porter du sel à *Tlemcen* (sic) et en rapporter du blé. Le 16 août, Bon Giorno nolise le navire la *Fama-Volante*, grec, capitaine Jacomo Chico Suriano, de Chypre, pavillon de Jérusalem, pour porter à Tébouan des glaces et des merceries de Venise. Le 30 août, Tobo Coen, Baruch Belhin et Haïm Stora, pour moitié, et deux turc pour moitié, nolissent la polacre française *N.-D.-du-Mont-Carmel*, de 2,000 quintaux, capitaine Vincent Ledoux (de Cassis),

pour aller prendre un chargement de blé à Tlemcen.

*Année 1707.* Samuël de Campos ; Abraham Vaïs. En août. Sidou et compagnie chargent 200 quintaux de laine sur le vaisseau le *St-Jean-Baptiste* capitaine Rasti (de Cassis). Le 19 décembre, le pinque *St-Pierre*, patron Louis Féraud, de Marseille, est nolisé pour un voyage de Livourne à Alger et retour, par Alvarenga et Luzada, Aron et Elias, Malco, Moïse et Modakay Coen (signent Moze Modejaï Coen), Abtam Delmar, Haïm Azor, Jacob Machoro, Joseph Coen.

*Année 1708.* Le 18 avril, de Marseille : vaisseau le *Petit-Foudroyant*, capitaine Antoine Fourbin (de Toulon); destinataires : Joseph et Moïse de Aron Coen Jonatan et divers Européens ; alun, tartre girofle, papier, étoffes, damas, fil, 2 chapeaux et une perruque. — David Moïse Ammar, propriétaire d'un esclave gênois, nommé Lorenzo Moirano et d'un esclave vénitien, nommé Georgi Gianovich. Le consul de France certifie, à la date du 31 juillet 1708, que « Salomon Hiny, juif, pris allant à Tunis, au mois d'avril, sur un navire anglais, 24 heures après être sorti de Livourne, par M. Barnon, commandant le *Soleil-d'Or*, est natif d'Alger, y étant marié et ayant actuellement toute sa famille en cette ville, dont Isaac Naon a requis le présent certificat, que nous lui avons octroyé à la recommandation du Dey. »

Samuel de Moïse Coen était en relation avec Jacob Dacosta, à Livourne.

*Année 1710.* David Levy Valensin. David Ben Naman, propriétaire d'un esclave hambourgeois, nommé Piter Voos. Joseph Coen, propriétaire d'un esclave hambourgeois, nommé Herman Guekou.

*Année 1711.* Natan Sudaka, David Siary, fils de Ganone, Salomon Stora, Joseph Narboni, Fifo Korkos, propriétaire d'un esclave portugais, nommé Ignacio do Comto.

*Année 1712.* Abraham Kohda, Moïse Doran (Durand) et Samuel ben Tibi, propriétaires d'un esclave portugais nommé Antonio Borgès. Le dit Samuel ben Tibi était également propriétaire d'un esclave portugais nommé Juan Batista Moraun et d'un autre esclave portugais, nommé Manuel Domingo Conto. Abraham Busciara (Bou-

chara, reçoit un chargement de Livourne sur la tartane *Ste-Stéfano*, patron Sabatier, en septembre 1712.

*Année 1713.* Aron et Jacob Coen Jonatan, Abraham Kobda (Samuel Valentin), Jacob de la Roze, Joseph Coen Solal, propriétaire d'un esclave portugais, nommé Manuel Botell. — Le 15 septembre, pour Marseille, tartane *St-Antoine*, cap. Jean Olivier : Jacob de la Roze, Moïse Coen Solal et Jacob Machoro (seuls chargeurs) ; laine, plumes d'autruche, escajolle, viande salée, cire.

*Année 1714.* Salomon Hini, Mertekhai Tobiana. Le 25 juin 1714, pour Marseille et Livourne, vaisseau *St-Jacques-Allacherim* (*Allah-Kerim*, Dieu est bon), capitaine Blaise Ricord, de Marseille ; Machore et Baruch, Natan Latour, Abraham Vais, Alvarengue et Luzade, Aron Eliaou Moucou, Joseph de la Rose, Joseph et Moïse Coen Moïse Tabet, Jacob Coen ; tabac du Brésil, corail bois du Brésil, plumes, escajolle, girofle, cire, laine.

#### NATAN DE JOSEPH LATAD.

Ce négociant paraît pour la première fois dans le manifeste de sortie ci-dessus. Le 14 septembre 1716 Lazaro Mutual, natif de Smyrne « de nation juif, » lui emprunte 60 piastres, » qu'il a employées pourachever de payer « son rachat, moyennant la somme dont il est convenu « avec le Dey qui le retenait esclave, pour s'être trouvé « à la côte d'Alger, chargeant sur un batiment anglais des grains et huiles pour porter en chrétienté. » — L'acte dit « qu'il n'y a aucun terme » et il n'y est pas question d'intérêt. En 1717, il reçoit du papier, de Blaise David, marchand à Marseille, par la tartane *St-Grégoire*, capitaine Arnaud (de Martigues) ; le 31 décembre, il envoie au même marchand et par le même navire, 24.275 livres de laine, 537 livres de cacao, 1 ballot chanvre de Hollande, 3 balles étoupes de soie et 129 livres de cuivre en barre. Le 3 janvier 1719, nolise la tartane *Saint-Jean*, pour faire un voyage à Marseille, à la consignation de Pierre Lavabre. Le 31 janvier 1719, envoie à ce dernier, par la tartane *Sainte-Anne*, patron Jourdan,

laine d'Alger, laine d'Espagne et escajolle. Le 14 juillet, il envoie à Louis Lavabre, à Marseille, par la tartane *Saint-Félix-de-Contalice*, patron Bérenger, 484 quintaux laine, 114 quintaux escajolle, et 400 livres cire ; le 3 octobre, envoie à Lavabre, par la barque *La Marquise*, capitaine Michel, 28 quintaux laine et plumes ; le 28 décembre, envoie au dit Lavabre, par la tartane *St-Joseph*, capitaine Nègre, 249 quintaux laine et une caisse plumes d'autruche. Le 27 janvier 1720, envoie de la laine et des plumes d'autruche à Lavabre, à Marseille, par la tartane *Ste-Anne*. En septembre 1720, achète 1200 quintaux de laine, la commune à 20 f 25 et la fine à 22 f. 50. Le 29 juillet 1724, envoie de la laine à Lavabre, à Marseille, sur la tartane *N.-D.-de-Bon-Voyage*. Le 17 novembre 1724, il vend à Jean Blanc, une corvette de 700 quintaux, qu'il avait achetée aux enchères, et à laquelle son nouveau propriétaire donne le nom de *La Fortune*. Le 22 janvier 1725, nolisé pour Livourne, la tartane *Ste-Anne*, capit. Piston, sur laquelle il charge 72 quintaux café, 5 quintaux vieux cuivre et 85 quintaux cuivre.

\* \*

*Année 1715.* Vischenoua — Aron et Jacob Coen Jontan — Aron et Amar Coen Jonatan — David de la Rose — Coen Jonathan (Il signe David *de la Rosa*) — Moïse d'Isaac Coen Solal — Amary Coen. Le 6 février, pour Livourne, le *St-Antoine*, cap. Fustinian (de Cassis), Aron de Joseph Coen Jonathan, Aron et Eliaou Molco, Jacob Machoro et Isaac Barouch ; café, laine, escajolle, gomme, corail, plumes, cire, dattes, huile, couvertures. Le 27 août, pour Livourne, tartane *St-Joseph*, patron Honoré Brémion : Aron Eliaou Molco, Jacob Mochoro et Isaac Barouch ; corail, plumes couvertures, cire, cuirs,

*Année 1716.* Le 14 janvier, Joseph ben Tibi, marchand juif, nolise le pinque français *Ste-Marie-Madeleine*, du port de 1600 quintaux, capit. Julien (de la Ciotat), pour faire un voyage d'Alger à Marseille en portant « toutes les marchandises qu'il plaira au nolisseur, fors les prohibées ». Le 24 septembre, pour

**Marseille.** pinque *Sainte Madeleine* ; Joseph ben Tabet, Natan de Joseph Latad, Joseph Saportès ; laine, plumes, campêche, cire, éponges et corail.

Jacob Coen Bacri Zahout a reçu, de Tunis, 4,000 émeraudes et rubis, apportés par le vaisseau *St-Pierre*, cap. Aguillon.

*Année 1717.* — Le 24 janvier, barque *Ste-Marie*, capit. J.-B. Gasquy (de Cassis), pour Livourne : Natan de Joseph Latad, tabac ; Jacob Machoro et Isaac Baruch, couvertures, peignes, tabac du Brésil ; Jacob Israël de Tunes, tabac du Brésil, couscoussou ; Aron Coen Jonathan, cire, tabac du Brésil, cuirs, corails ; Isaac Israël de Tunes, cire. — Pour Mahon (par le même navire) : Moïse Parienti, tabac en poudre, tabac du Brésil, tabac en feuilles.

— Les juifs Mora Seror et Messaoud Biana, propriétaires d'un esclave napolitain, nommé Scipione di Rogiero.

— Amary Coen, propriétaire d'un esclave portugais, nommé Manuel Dacosta. — Isaac Verdugo — Isaac Mendez. — Zada Zaez. — Rabby Simah (rabbin). — Rabbi Salomon Seror (rabbin). — Moïse Spinoza.

\* \* \*

#### ISAAC SOLIMAN.

Isaac Soliman, qui signait *Isaque Soliman*, et qui était en relations avec Frédéric Brough, et avec Lochner et Seiz, à Livourne, effectua, en 1717, le rachat de huit Danois. En 1718, rachat de huit danois. Le 24 octobre 1718, il vend au capitaine Jacques Fustinian, de Cassis, un pinque ci-devant hollandais, nommé le *Jean*, pris par les corsaires (l'acquéreur lui a retrocélé ce navire, le 27 avril 1719). En 1719, rachat de 5 danois ; le 27 septembre, il nolisé le pinque *N.-D.-de-Bon-Voyage*, capit. Martin (de la Ciotat), pour faire deux voyages à Port-Mahon, moyennant 225 piastres pour chacun. Le 3 octobre, envoie, pour son compte, à Marseille, sur le dit navire, 2,000 mesures avoine, et 1,500 livres cire. Le 16 octobre, envoie, à Jean Griffet, à Marseille, par le navire

*Sainte-Marie-Magdeleine*, cap. Joseph Poultion, 2,200 mesures avoine, 2 tonneaux dattes, 4 caisses pipes, 5 caisses limons. 2 barriques cire et de la toile. En 1720, il rachète 24 esclaves, dont 10 Danois, savoir : 16 directement et 8 sur des ordres venus de Livourne. Le 16 août 1720, il nolisé, avec le maure Ali-ben-Mahmoud, le pinque *Ste Anne*, de 1,600 quintaux, cap. Brunet (de la Ciotat), pour un voyage à Livourne, moyennant 300 piastrines de la Rose. Le 21 octobre 1720, il reçoit de Livourne, sur le pinque *St-Antoine*, capit. Justinian : Indienne de Hollande, sucre, toile de Hollande, étoffes, 10 balles tabac en feuilles de Salonique, 125 buffles, etc. Le 28 novembre 1720, il vend à Blaise Sicard et à Antoine Giraud moyennant 4,600 francs « un bâtiment, fabrique hollandaise, appelé *Flûte*, de la portée d'environ 150 tonn., » qu'il avait acheté du Dey. En 1724, effectue 29 rachats d'esclaves sur des ordres de Livourne. En 1722, 18 rachats d'esclaves, sur des ordres de Livourne.— Était propriétaire d'un esclave hollandais, nommé *Clas-Maire*. En 1723, 12 rachats (Livourne). Le 9 novembre 1723, « le capitaine Guillaume Arnoux, de la Ciotat, commandant la corvette nommée *l'Ecole*, lequel, attendu la mort du sieur Isaac Soliman, a déposé en cette chancellerie, pour compte de M. Frédéric Brugh, consul hollandais à Livourne, la somme de 125 pistoles etc. » Le défunt avait un frère nommé *Eliaou Soliman*.

Le 24 mai 1728, Issouf Tubiana, ci devant censal (curtier) dans la maison de feu Isaac Soliman, déclare qu'ayant un jour demandé à ce dernier quels étaient les appointements qu'il donnait au nommé *Manuel Tedesco*, son commis, et ce qu'il gagnait avec lui, il répondit qu'il lui donnait 15 010 sur tous les profits qu'il avait dans son commerce. Le dit Tedesco a continué à travailler dans la maison dudit feu Isaac Soliman, pendant la régie que le sieur Nastali Busnach en a eu. Le 25 mai 1728, Eliaou Molco déclare que le sieur Isaac Soliman étant allé faire un voyage à Livourne, en 1722, lui a laissé la régie de sa maison avec la condition de partager les profits faits pendant son absence et que Manuel Tedesco touchait 15 p. 010 sur les bénéfices.

\* \* \*

*Année 1718.* — Lévy de Youssef Benjamin. — Lévy-Salomon Seror, Isaac Verdugo, héritier de son frère ainé Abraham, décédé le 18 juillet 1716, propriétaire d'une maison n° 411 à Livourne. Lévy-Benjamin, Choad Silam, marchand juif, propriétaire d'un esclave gênois, Paulo Frichiero. — Le 21 novembre 1718, le consul de France certifie que « Moïse Vichenoua, dit Xemenez, marchand, résidant ordinairement à Alger, va faire un voyage à Amsterdam, avec son fils Isaac et un valet Jacob, pour affaire de négoces. »

*Année 1719.* — 24 mars. De Livourne, pinque *Saint-Antoine*, patron Fustinian ; plusieurs israélites, diverses marchandises. 14 avril, pour Livourne ; corvette *Petit-Dauphin*, capit. Audibert (de Cassis) ; Natan de Joseph Latad, Soliman, David Valensy : laine d'Espagne, couvertures de laine, cuirs, un tonneau d'indigo. Le 27 avril pour Livourne, pinque *St-Antoine*, patron Fustinian, Natan de Joseph Latad, Salomon Seror, David Valensi, Isaac Soliman : laine d'Espagne, couvertures, toile, corail, cire, laine du pays. — Le 22 mai, pour Livourne, vaisseau *Sainte-Barbe*, capit. Brue (de la Ciotat) ; Abraham Tunes, Joseph Latad, Naman, Samuel-Lévy Vendano, Isaac Soliman, le turc Ali Khodja : laine d'Espagne, rognures de peaux, couvertures, cordouan, laine du pays, vieux cuivre, cire. — Le 23 mai, pour Livourne ; pinque *St-Joseph*, capit. Dubois ; Joseph et Moïse de Aron Coen Jonathan, Aron Eliaou Molco, un grec, Samuel Faro, Natan de Joseph Latad, Salomon Moatti, Abraham Israël de Tunes : cire, laine d'Espagne, couvertures, amidon, plumes, peaux, escajolle, cordouan rouge. Le 5 juillet, pinque *N.-D.-du-Rosaire*, patron Favier (d'Antibes), Isaac Soliman, un grec : laine, escajolle, cuivre neuf, cochenille, cire.

Le 14 août, pour Livourne, pinque *St Antoine* capit. Fustinian (de Cassis) : Natan de Joseph Latad, David Lévy Valensi, Salomon Moatty, David Bonjiorno, Isaac Soliman, Abraham Séror, David Coen, Joseph Moïse de Aron Coen Jonathan, Salomon Séror, Aron Eliaou Coen,

un grec, etc: couvertures, laine, plumes, laine d'Espagne, miroirs, indigo escajolle, cire, corail. — Le 14 août, pour Venise, tartane *St Jean-Baptiste*, capit. Monginon : David Bon Jorne (seul changeur) : laine d'Espagne, laine d'Alger, peaux, cochenille, et escajolle (pour consigner à Salomon Raquoy et Chaloum Zannune.)

David Moraly. — Le 14 août, Samuel de Campos dit « qu'étant habitant de cette ville d'Alger, depuis environ 55 ans, il ne veut pas être soumis à la justice du magistrat suprême de Florence, mais bien à celle d'Alger. » Jacob et Amary Coen Jonatan frères, déclarent « être de compagnie ensemble dans leur négoce et qu'ils ne sont point associés en aucune manière avec Aron Coen Jonatan et David Coen Jonathan et qu'ils font leurs affaires à part sans qu'ils se mêlent les uns de ce qui regarde les autres. »

*Année 1720.* — Le 3 janvier : pour Livourne, pinque la *Bonne Fortune*, capt. Blanc (de Cassis) : Grecs, le capitaine, Natan de Joseph Latad, Isaac Soliman, Moïse Seror, Aron Cohen. Aron Eliaou Molco : plumes, couvertures, cacao, salsepareille, amidon, cannelle, crème de tartre, dutes, laine, feuilles de fer blanc. — Le 26 janvier, pour Livourne, pinque *St-Antoine*, patron Fus-tinian : Isaac Soliman. Jacob Seror, Aron Eliaou Molco, David Valensin, un grec, Daniel de Aron Levy Louisade, Abraham Seror, Aron Coen Jonatan, Judas Joseph Coen : Cacao, café, lin, cire, indigo, cannelle, salsepareille, cheveux (sic) vieux cuivre, plumes, camelot, fer blanc, teinture, fil d'argent, amidon, couvertures, quina, laine, soie, laine d'Espagne : — Le 16 avril : Pour Livourne, vaisseau *l'Eole*, capit Arnoux (de la Ciotat) : Moïse Seror et Isaac Soliman : Escajolle, peaux, amidon. — Le 30 avril, pour Livourne, tartane *Ste-Anne* patron Borel : Natan de Latad, Joseph de Aron Coen Jonatan, Abraham de Aron Molet, Salomon Guenia. David Coen Salomon : laine, cire, couvertures, damas, laine d'Espagne. — Le 4 juillet, pour Livourne, tartane, *St-Jean-Baptiste*, patron Monginon ; David Bonjjourno. (principal chargeur), Salomon Guenia, Amary Coen, Amary Do-

ran, un grec, Isaac Soliman, Jacques Sellen et le capitaine ; laine d'Espagne, canelle, huile de lin, 2 caisses lames d'épées, fer blanc, amidon, bagatelles, bois de campêche, cire, vitriol, couvertures, cacao de Maragnon et de Saint-Domingue, tabac.

Le 17 septembre, pour Livourne : pinque la *Vierge-de-la-Garde*, cap. Estaquier ; Latad et Molco : cacao, laine, plumes d'autruche, lin, indigo. — Le 20 septembre, pour Livourne ; tartane *Ste-Marie*, capit. Audier ; Isaac Soliman, Salomon Semigue, Salomon Seror, Salomon de Cunia, Jacob Séror, Moïse Abosi ; lin, cacao, cire, gomme, escajolle, 3 quintaux indigo, laine — Le 16 octobre, pour Minorque et Mallorque, barque *Vierge-des-Carmes*, capit. Bussetin ; Moïse Spinosa, deux grecs, Jacob de Léon : vin, tabac, lin, dattes, peaux de chevreau, tabac en poudre. Le 18 novembre pour Livourne, tartane *Ste-Antoine*, capit. Giraud ; Joseph Bongiorno. Joseph Moïse de Aron Coen Jonathan, Moïse Aboucaya, Abraham et Juda Coen Jonathan, Samuel Lévy, un grec, Nathan de Joseph Latad, Lopez Pierre ; cacao, laine, cire, lin, escajolle, couvertures. Le 18 novembre, pour Livourne, pinque *St-Antoine*, capit. Fustinian. Lopez Perera, Isaac Saliman, Jacob Séror, Moïse Séror ; laine, cordouan, cochenille, cire, cacao, lin, panaches. — Le 28 octobre, pour Toulon, vaisseau *St-Jacques Allaguerim* (*Allah-Kerim*, Dieu est bon) capit Giraud ; Isaac Soliman, Perera, Joseph Bonjourno, Abraham Molco, Moïse Séror, Joseph Moïse Aron Jonathan, Moïse Cohen Jonathan, Jacob et Amary Coen Jonatan ; laine, cuirs, lin, escajolle, couvertures, cire, cacao.

— Jacob Serafa, Mendès Moze Spinosa, Moze Parienté. Issoua Canna, Ihouda Mouraly, Mimon Calacou, Natan Sibdou. Issouf Bonjourne, David Lévy Valensi (en relation avec Isaac Issouf Bellillot, à Livourne.)

Année 1721. — Le 17 janvier, Nessim Teman et 4 maures nolissent le pinque *St-Laurent*, de 22 000 quintaux, capit. Mille, moyennant 500 piastres, pour un voyage à Tunis et à Smyrne. Le 16 avril, pour Gênes, polacre *Vierge-de-la-Garde*, cap. Gherzy ; le capitaine, Ben Zai, Salomon Frejo, Absalon Bonjourno, Isaac Saliman ;

barille, savon, cire, huile, laine, lin, escajolle. — Le 12 mai, pour Livourne, corvette *Petit-Dauphin*, capit. Audibert; Isaac Soliman, un grec. Abraham de Aron Malco; laine, arquifou, barille, cuivre, plumes d'autruche, cire, couvertures, cacao. Le 13 mai, David Lévi Valensin et Iouda ben Kespi, nolisent la corvette française *l'Eole* de 1500 quintaux capit. Arnoux pour porter à Venise un chargement complet et des esclaves chrétiens rachetés. Les chargeurs sont : Isaac Soliman, Judas Jais, Natan Latad. Abraham Molco, trois grecs, David Lévi Valensin, Lopez Pererez, Isaac et Moïse Coen, Moïse Aboucaya et David Coen, Moïse Séror, David Bonjourne et le consul de France ; laine, toile, plumes d'autruche, savon, lin, soude, escajolle, cacao, couvertures, cire, vieux cuirs, lin de Hollande. — Le 5 août, pour Livourne : corvette *Petit-Dauphin*, capit. Audibert ; Isaac Soliman, Natan de Joseph Latad, Joseph Moïse de Aron Coen Jonatan, un grec, Perera, Moïse Séror, le consul de France ; laine, cuivre, cire, couvertures, cacao, os de baleine, drogues, plumes d'autruche. — Le 20 août, pour Livourne, tartane *Ste-Anne*, patron Michel ; David Bonjourno, Pereira, Abraham, Moatti, un grec, Moïse Aboucaya, Manuel de Giorgiè, Amari Bossearrá, David Séror, Isaac de Pax ; cacao, cire, cuivre, laine, lin, escajolle, plumes d'autruche, coquille, bonnets de plumes, couvertures, pipes de Hollande. Le 3 septembre, pour Venise : corvette *l'Eole*, capit. Arnoux : Jouda ben Kespi et Isaac Soliman : laine, escajolle, cordouan, barille, cire, éponges, cuivre, indigo, plumes d'autruche. — Le 24 novembre, pour Livourne, corvette *Petit-Dauphin* : Isaac Soliman, Joseph et Moïse de Aron Coen Jonatan, Moïse Séror, Amari de Diaz, Abraham Moatti, le consul et le chancelier de France, un maure, 2 grecs : gomme, cire, laine, cacao, café, couvertures, drogues, cordouan, cannelle, burnous, dattes, riz, lin.

Youssef Conna. — Vichenoua ou Moïse Gimera (en relation avec Francisco Elias, à Barcelonne). — Youssef Coen Jonatan, propriétaire d'un esclave danois, nommé

**Albert Jansen. Chalom Simagi**, propriétaire d'un esclave hollandais, nommé Michel Laman.

*Année 1722.* — 27 février, pour Livourne, tartane *St-Giniez*, capit Pauquet : Isaac Saliman, Abraham Seror, un grec, Amaury Natan de Joseph : cacao, corail, escajolle, plats d'élain, salsepareille, bure, dattes, laine, cuivre, cannelle, couvertures, cire, vieux cuirs, brocard. Le 14 mars, pour Livourne, tartane *Ste-Anne* patron Michel : David Bonjourne, Jacob et Amary Coen, Natan de Joseph Latad, Amari Busciara, Isaac Soliman : cannelle, cacao, cire, laine, cuivre, cordouan, burnous, café plumes d'autruche, lin. Le 15 juillet, pour Livourne, tartane *St-Esprit*, capitaine Paillot : un anglais, Abraham et Iouda de Issouf Coen, Mardocay Saportés, Joseph et Moïse de Aron Coen Jonatan, Abraham Deran, Moïse Seror, David Levi Valensin : cuirs, couvertures, laine, cire, vieux cuirs, fer blanc, cacao. — Le 28 juillet, pour Livourne, pinque *Petit Eole*, capit. Arnoux : Isaac Soliman, Isaac Seror, un grec, Natan de Joserh Latad, Mardocay Saportés, Moïse Deran, Samuel Rodriguez : laine, cuirs, erin, cire, couvertures, épingle, cacao, lin de Hollande, cuivre, plumes d'autruche. Le 31 juillet, pour Livourne, corvette *l'Eole*, capit. Arnoux : Isaac Soliman, Natan Latad, Salomon Spinoza, Samuel le portugais, Abraham Moatti, Isaac Seror, Mardocay Toubiana, Moïse Seror, David Valensin, le Consul de France : laine, cuirs, cuivre, cacao, plumes d'autruche, couvertures, cannelle, cire, escajolle, éponges, lin, images de papier (*sic*). — Le 21 novembre, pour Livourne, pinque *Petit-Eole* : Isaac Soliman, Natan Latad, Lopez, un maure et deux grecs : laine, cuirs, cire, toile, cacao, cannelle, couvertures.

Chalou'n Smagea, propriétaire d'un esclave italien, nommé Cati. — Mardocay Temin, propriét. d'un esclave danois appelé Henri Vutembergh. Issouf Saportés. — Benjamin Paëz (achète la cargaison de blé du pinque *St-Joseph*, capit. Joseph Gauthier, du port de Martigues).

*Année 1723.* — Isaac Soliman. — David Delinar. — Moïse Seror. — Mardekai Bouchara — Natan de Issouf Latad. — Salom Hanoun. — Abraham Moatti. — Joseph Serfati.

— **Jacob et Amary Coen.** — **Salomon Seror.** — **Issouf Bouchara.** — **Amari Doran.** — **Moïse Amar.** — **Eliaou Soliman.** — **Moïse Amar.** — **Aron Coen.** — **Angelo Saportès.** — **Samuel Coen.** — **Makhlouf Mane.** — **Aron Eliaou Molco.** — **Abram Molco.** — **David Sarfati.** — **Mardocay Bagiara** — **Naftaly Busnak.** — **Lazare Sforo.** — **Salomon Seror.** — **Jacob Seror** : (laine, bas, terre rouge, cuivre, couvertures, soude, cire, fil blanc, haïks, lin de Hollande, terre de corail, cuirs, toileries, étain, gomme, drap, plumes d'autruche, joyaux, cacao, soieries, camelot ).

**Gémena.** — **Davide ben Tibi**, propriétaire d'un esclave portugais, nommé **Manuel de Campo Donico** — **André Donelli**, vénitien, esclave de **David Lévi**, et de **Mardouchée Amar**, racheté moyennant 150 piastres, par **Chaloum Ghenou**. — **Moïse Narboni**, propriétaire d'un esclave espagnol nommé **Joseph Martin**. — Le 12 mars 1723, **Joseph Coen Zahout** prête 25 piastres à **Jacomo Sureda**, de **Mayorque**, pour se racheter d'esclavage. Le 9 avril, **Meyer Kriskris** nolise le pinque **St-André**, capit. **Alex. Martinenc**, pour Tunis.

#### NAPHTALI BUSNAH.



Ce négociant, dont le nom était transformé par les indigènes en celui de *Boudjenah* (qui a des ailes), habitait *Livourne* en 1720, et *Mahon* en 1721. Il vint se fixer à *Alger* en 1723. Sa fortune et son habileté le placèrent au premier rang des négociants israélites de la capitale de la Régence, où l'un de ses descendants devait jouer un rôle aussi brillant qu'exceptionnel. En 1724, *Busnah* expédia des rubans, du papier et des miroirs à *Teluan* et un chargement de diverses marchandises à *Livourne* ; il effectua 11 rachats d'esclaves chrétiens, sur des ordres venus de cette dernière ville. En 1725, 18 rachats, et envoi de 2 chargements à *Livourne*. En 1726, 14 rachats ( *Livourne* ) et envoi de quatre chargements à *Livourne* ; notamment, le 5 octobre 1726, il adressa à *Brugh*, à *Livourne*, un chargement de laine et de dents d'éléphant, par la tartane *Jésus-Marie-Joseph*,

patron François Olivier (de la Ciota). En 1727, 9 rachats. En 1728 vend à Louis Lavabre, de Marseille, un chargement de 2000 mesures de blé à prendre à Cherchel par la tartane *St-Joseph*, patron Louis Charas (à raisons de 2 fr. 50 la mesure) ; 10 rachats, ordre de Frédéric Brugh de Livourne. En 1733, envoie une partie de tabac à Mahon, sur le vaisseau anglais la *Galère Fama*. — Le 22 septembre 1738, Naftaly Buginah et le grec Constantin Panaioty nolissent la pinque *St-François*, capit. Jacques Daniel Patot (de Martigues), pour Mahon, Majorque, Ivica et Alger ; ils y ont chargé à Alger : galles, toiles de coton et cire ; David Delmar s'est embarqué comme subrécargue.

\*\*

*Année 1724. — Relevé des négociants dont les noms figurent dans les manifestes d'entrée ou de sortie.*

Natan de Joseph Latad. — Aron Eliaou Molco. — Aron Coen Jonatan. — Abraham Moaty. — Judas Yais. Naftaly Busnak. — Moïse Seror. — Lazare Sforno. — Eliaou Coen. — Aron Coen Jonatan. — Judas Sades. — Eliao de Nessim. — Le 16 mars, Salom ben Frejea nolise la barque les *Armes-de-France*, capit. Sébastien Audibert (de la Ciota), pour aller prendre du blé à Tunis et le porter à Alger. Le 10 avril, Jacob et Amari Coen Jonatan sont propriétaires, depuis 1714, de la moitié de la tartane nommée *Jenny*, capit. George Wems, anglais.

Issouf Serfati, propriétaire d'un esclave gênois, nommé Francisco Bianchine. — Mardokaï Amar, propriétaire d'un esclave hollandais, nommé Goslingh Daniels. — David ben Tibi, propriétaire d'un esclave hollandais, nommé Michel Poulsen. — Abraham Meat. — Judas Sades. — Salomon ben Fregia nolise une barque pour porter du blé de Tunis à Alger.

—

ABRAHAM BUSNACH.

Busnach semble la véritable orthographe de ce nom, dont les variantes sont : Bunache, Bouznach, Bosnach, Bousnach, Busnak, Bousnah, Busnack, etc., et en arabe Boudjenah (qui a des ailes) (voir Naftali, à l'année 1723). Ce négociant, qui habitait Livourne, vint se fixer à Alger, en 1724. Cette année, il effectua 10 rachats d'esclaves chrétiens, et prêta 1591 piastres de la Rose au capitaine Pierre Arnoux, de la Ciotat, pour l'armement d'une flûte hollandaise, de 4.000 quintaux, qu'il avait achetée à Alger, et nommée l'*Aimable-Noir*. Le 28 septembre 1729, il envoie à Livourne, consignation de Brugh, un chargement de laine, par la tartane *St-Jean-Baptiste*, patron François-Nicolas, de Martigues. Le 17 août 1731, il nolise la barque *St-Jean*, capitaine Azan (de La Ciotat) pour Gibraltar et Tetouan, moyennant 280 sultanis d'or. Le 13 août 1731, il nolise : 1<sup>e</sup> La tartane *St-Hilaire*, capitaine Pierre Laurent, de Frontignan, pour Tetouan, moyennant 475 piastres d'Alger ; 2<sup>e</sup> le pinque *St-Guillaume*, capitaine Barré, pour Gibraltar et Tetouan.

En 1733, Abraham Busnak et son fils David Busnak.

\* \*

Année 1725. — Le 7 mars, pour Livourne, vaisseau *Le Content*, capitaine Brest : Moïse Moatî, Naftali Busnach, 4 grecs, etc. : café, étoffes, cuivre, retaillons, cire, couvertures, cuirs. Le 7 avril, pour Livourne, pinque *Petit-Eole* ; Neftaly Busnach et De Aron de Daniel Moreno : café, laine, étoffes, cuivre, quincaillerie. — 27 avril pour Livourne, tartane *St-Antoine* ; Aron Eliaou Molco, Issouf de Isaac Palatio, 2 grecs : café, laine, indienne, cuirs, cire, toile, couvertures de matelas. 13 mai, pour Livourne, tartane *Vierge-des-Saintes-Reliques*, patron Trabaud ; Moïse Seror, etc. : laine, café, cuivre, corail. — 8 juin, pour Livourne, corvette la *Diligente*, capitaine Arnoux : Aron et Eliaou Molco, Eliaou Coen, Iouda Jaïs : café,

couvertures, laine d'Espagne, cire, cuirs, cuivre. Le 7 novembre, pour Livourne, barque *Ste-Anne* ; Naftali Busnach, Judas Kespi, Lazaro Sforno, Abraham Moatti : graine de lin, laine d'Espagne, savon, laine, cuivre, cire, couvertures.

Sadia Coen, propriétaire d'un esclave hollandais, nommé Endric Friel. — Aron Zeliar Moatty.

\*\*

*Année 1726. — Relevé des négociants figurant dans des manifestes d'entrée ou de sortie.*

Lazare Sforno, Saül Moati, Aron Eliaou Molco, Abraham Moati, Samuel Coen Belinfant, Abraham de Aron Molco, Naftaly Bousnach, Iouda Yaïs. (Cire, laine, laine d'Espagne, viande salée, couvertures, cuivre, cuirs, étoffes, corail, anis, soieries, cochenille, plumes, escajolle, tabac, toile d'Alexandrie, barillo).

Daniel de Samuel Coen. (David ben Tibi, propriétaire de deux esclaves hollandais dont l'un s'appelle Laurent Holius. — Abraham Gabizon (1727). Saül Moati. — Moïse et Abraham Franco. — Daniel de Samuel Coen — Benjamin Coen. — David Tabet (1728) avait des esclaves, Eliéser Sforno. — Moïse Sforno.

*Année 1727.* — Moïse Seror, Abraham Kebéjeou, Benjamin Coen, Abraham Coen, David Tabet, Judas Yaïs, Aron Coen Jonatan, Abraham Campos, Isaac et Daniel Yaïs, Amari Doran, Eliezer Sforno, Samuel Rodrigue Enríquez, Eliezer Sforno, Aron Eliaou Molco, Lazare Sforno, Ben Tibi, Naftaly Bousnak, Abraham de Aron de Paz, époux de la nommée Blanca Baruch. (Raisins secs, tabac du Brésil, tabac en feuilles, tabac en poudre, toileries, cire, cacao, cannelle, vanille, dentelles, couvertures, laine, escajolle, farine, écorces d'orange, plumes d'antranche, corail, fèves, cuivre, huile, toile de Hollande, blé..)

*Année 1728.* — Aron et Eliaou Molco, Judas Yaïs, Issouf Molco, Moïse Seror, Eliezer Sforno, Aron Bellament, Ben-

Jémin Belinfante, Bonjourno, Abraham Toua, Lazare Sforno. (Corail, couvertures, laine, fèves, cacao, dattes, pois chiches, cire, tabac en feuilles ou en poudre, toile d'Alexandrie, tabac du Brésil, haïks, bas, cannelle, corail, coton filé, blé, orge, huile, plumes, queues de bœuf).

David Tabet, propriétaire d'un esclave gênois, nommé Ambrosio de Falco. — Jacob Moati, propriétaire d'un esclave hollandais, nommé Reatic Vitheim. — Abraham Mandoule. — Isaac Afial. — Youda Vais a envoyé des haïks, ceintures et bonnets de laine rouge au Levant.

*Année 1729.* — 19 février, pour Livourne, pinque *Ste-Barbe*; Aron el Eliaou Molco et Daniel Coen: sucre, huile, laine d'Espagne, laine du pays, corail. — 24 mars, pour Livourne, barque la *Fortune*: Eliézer Sforno et David Vay Nunes: laine, couvertures, vin, retaillons. — 18 juillet, pour Livourne, tartane *Jésus-Marie-Ste-Anne*: Eliaou Molco et le chancelier de France: laine, escajolle, rataillons. — 22 juillet, pour Livourne, tartane *Vierge-des-Saintes-Reliques*: Moïse Seror et divers: laine, cire. — 23 juillet, pour Livourne tartane *Ste-Ursule*, Lazare Sforno, David Coen et Bousnach: laine, couvertures, plumes, vieux cuirs, eau-de-fleur d'orange. — 24 octobre, pour Livourne, tartane *Jésus-Marie-Ste-Anne*: Lazare Sforno et Abraham ben Tibi: laine, corail, couvertures. — 8 décembre: Koï e Seror a nolisé la tartane *St-Alexis*, capitaine Louis Serre (de Narbonne), pour charger du blé à Cherchel et le porter à Mahon.

*Année 1730.* — 8 mai: pour Livourne, tartane *Ste-Ursule*, patron Castre: Lazare Sforno et Eliacu Molco: laine, cire, couvertures. — 6 juillet, pour Toulon et Livourne, tartane *Vierge-des-Saintes Reliques*, c. Trabaud: Eliézer Sforno, un grec et Mercurin: laine, cire, escajolle. — 26 août, tartane *Ste-Ursule*: Lazare Sforno, Samuel Coen Belinfante et Jouda Vais: laine, plumes, couvertures, cire, drap de Hollande. — 28 août, pour Gênes, pinque *St-Joseph*, patron Ratte (de St-Tropez), nolisé par Isaac Bosciara, qui y a chargé de la laine, des couvertures et des plumes d'autruche.

Benjamin Coen Belinfante. — Ben Tibi, propriétaire

d'un esclave hollandais, nommé Johan Cristian Van Bargen, et d'un esclave gênois nommé Marco Preve. David Ben Tabet, propriétaire d'un esclave gênois nommé Joseph Boula.

\*\*\*

### DAVID COEN SALOMON

En 1730, ce riche négociant, dont les correspondants étaient à Livourne Gabriel et Abram Medina et Joseph et Israël France, et à Venise Simon Malo Nocte, effectua dix rachats d'esclaves chrétiens, sur des ordres venus de ces deux villes.

En 1731, 6 rachats. En 1732, 8 rachats (Livourne). En 1733, 17 rachats (Livourne), et prêts directs à plusieurs des esclaves rachetés par ses soins. En 1734, 14 rachats (Livourne). En 1735, 23 rachats (Livourne) ; reçoit un chargement sur un navire anglais capit. Reulland. Le 31 octobre 1735, il nolise le pinque *St-François-de-Paul*, capit. J. B. Mourguès, pour charger du blé à l'ouest d'Alger. Le 13 décembre suivant, il nolise le brigantin anglais *La jeune Elisabeth*, capit. Roublard, pour un voyage de Livourne à Alger et retour. En 1736, 8 rachats (6 Livourne, 2 Venise). Le 5 mars 1736, reçoit de Livourne le pinque *St-Antoine* portant : gingembre, vitriol, alun, sucre, mercerie, poivre, safran, drap, toilerie, damas, 29 barils harangs blancs, 1 baril saumons. Le 26 mars, nolise pour Livourne la palacre *St-Antoine*, capit. Guérin, de la Ciotat, sur laquelle il charge 206 quintaux laine, 25 quintaux cire, 2 balles couvertures, 2 balles retaillons, 2 barils drogues, huile, 20 quintaux soude, 110 quintaux escajolle et 386 barils viande salée. Le 29 juin, nolise le même navire pour porter à Livourne un chargement de laine (100 quintaux), escajolle (60 quintaux), et 365 couvertures. En 1747, 40 rachats (Livourne) ; un de ses esclaves, le gênois Joseph Antoine Prere, se rachète moyennant 80 piastres ; le 20 novem-

bre ilnolise la tartane *St-Antoine*, patron Joslier (d'Agde), pour Maillorque et retour ; Naftali Busmah s'embarquant comme subrécargue, le capitaine lui donnera une partie de sa chambre.

En 1738, 20 rachats d'esclaves chrétiens (9 ordre de Livourne, 6 de Venise, 4 sur l'ordre du magistrat de Gênes). Le 3 février, un de ses esclaves, le gênois Antonio Maria Chiquero, se rachète moyennant 227 piastres. Le 5 septembre, nolise la polacre *St-Antoine de Padoue et la Fortunée*, capit. Jean Joseph Tiercelin (de Toulon), pour porter à Livourne 650 quintaux de laine. Le 13 juillet il nolise le pinque *St-Joseph*, capit. Esprit Jaubert (d'Antibes) pour porter à Livourne un chargement de toile, couvertures, laine et cire. En 1740, 5 rachats (3 Venise, 2 Gênes). Le 20 mars 1740, David Coen Salomon et David Busnak nolissent la tartane française le *St-Joseph* à destination de l'ile de St Pierre ou de Cagliari, pour prendre un chargement de sel et retour, moyennant 75 sultanis d'or. En 1741, rachète de compte à demi avec Youssef Bouchara, 6 gênois, (3 hommes, 1 prêtre et 2 femmes) « et ce, en vertu du décret de MM les illustres magistrats et protecteurs des rachats d'esclaves pour la Sérénissime République de Gênes. » Effectue, en cutre, 6 autres rachats, (3 Livourne, 2 Gênes) ; le 31 mars 1741, un de ses esclaves, le gênois Bernardo Fontana, se rachète moyennant 240 piastres. Le 18 février 1741, David Coen Salomon, Moïse Farsaro et David Busnak nolissent la tartane *Marie-Magdelaine*, capit. Jacques Mathieu Langlade (de Marseille) pour un voyage qui commencera à Tripoli de Barbarie, où va ledit navire, par suite d'un autre nolissement ; ledit bâtiment ira de Tripoli aux Gerbes (Djerba, île de Gelves), puis à Tunis, puis à Cagliari et enfin à Alger. Le 17 avril 1741, il nolise pour Livourne et moyennant 100 sequins d'or, le pinque *Ste-Croix*, capit. Pierre Jacques Guirard (de St-Tropez), sur lequel il charge 349 cuirs, 5400 livre de laine, du blé, 9 balles tabac et 1 ballot cire. — Il était mort le 2 septembre 1741.

\*\*

*Année 1731.* — Naftali Busnach. — Gherson Sforno. — Elizer Sforno. — Moïse Seror. — Isaac Bonjourno. — Saül Coen (jusqu'en 1734). — Youssef Sarfati (négociant et changeur). (Laine, cire, tabac du Bresil, plumes, couvertures, lin, toiles, étoupes de soie, huile de baleine, bonnets de Majorque, dattes, corail, escajolle, viande salée, toile d'Alexandrie, couscous, cuirs, queues de bœuf).

Le 9 juillet, Moïse Farfaro et 2 maures nolissent la poulacre *St.-Joseph*, capit. François Eydoux, (de Cassis), pour la durée de 4 mois, un seul voyage devant se faire à Tétouan et les autres dans la Méditerranée, moyennant 250 piastres d'Alger par mois.

*Année — 1732.* David Coen Salomon. — Jacob Bouchara. — Moïse Seror — Aron Narboni. — Mabou Serafa. — Eliezer Sforno. — Abraham Moatty. — Abraham Coen. — Lazare Sforno. — Salomon Vouatori. — Juda Mati. (Laine, fèves, barille, couvertures, cire, café, tabac, pois chiches, cuirs, plumes, toillerie, toiles d'Alexandrie, lin, huile de poisson, couscous, escajolle).

Haïm Hanoun nolise pour Gênes, la tartane *St.-Joseph*, capit. Claude Fabre (d'Arles), sur laquelle il charge 272 quinteaux laine, 100 quinteaux escajolle et 200 mesures de pois chiches. — Natan Tubiana propriétaire d'un esclave napolitain nommé Simon Stunga. — Le 20 septembre, Jacob Coen Jonatan nvoio une procuration à Moké Tolidanon, de Gibraltar, pour demander à Moïse Spinoza et Jacob Daninos le produit des marchandises qu'il a envoyées — Iouda Tobdano. — Ephraim Doran — Iouda Coen Jonatan, dit Léon. — David ben Tibi, propriétaire d'un esclave gênois nommé Ambrosio Garbiti. — Aroni Ben Aman. — Moïse Farfaro (1733-1734).

\*\*

### ABRAHAM BOUCHARA

C'est en 1712 que nous trouvons pour la première fois le sieur Abraham Bouchara, qui devint le chef de l'une des maisons israélites les plus considérables et dont le nom subissait les variantes suivantes sous la plume des Français et des Italiens : Bisciara, Buchara, Bussiara, Buggiara — Le 24 mars 1732, ce négociant nolise de compte à demi avec David Coen Salomon, la tartane *St-Pierre*, patron Mathieu Pugeaud, d'Arles, pour un voyage à Livourne et retour, moyennant 450 piastres d'Alger. Abraham Bouchara, qui était rabbin et chef de la communauté juive d'Alger, écrivit un recueil de discours intitulés : *Bérith-Abraham* (voir la liste de rabbins célèbres places en tête de cet ouvrage)

\* \*

*Année 1733.* — Jacob Coen Jonatan a envoyé à Malaga un chargement de blé sur la polacre française *St.-Antoine*, cap. Claude Castre. — Le 28 juillet, de Marseille, tartane *Ste-Marie-Thérèse*, capit. Roux : David Tabet : 1042 quintaux tartre, 80 quintaux couperose, 4 quintal benjoin, 99 livres salsepareille, 64 livres gomme, 329 livres girofle, 4 quintal assafœtida, peignes, cartes à jouer cuivre, 4 quintaux verdet, 24 quintaux garance. — 18 novembre, pour Livourne : tartane *St-Joseph*, capit. Coste (de Martigues) David Coen Salomon Ephraïm Zelomodon, Moïse Farfaro, Eliezer Sforno, 3 européens : laine cire, plumes, lin, couvertures, coton filé, retaillons, muméaire.

Moïse Delmas. — David Soliman. — Jacob Coen Solal — Mier Coen Solal. — Abraham Coen Jonatan, — Issouf ben Negro, ci-devant à Oran. — Moïse Deran. — Issouan Smajar. — David ben Tabet a reçu de Marseille, par la tartane la *Ste-Marie-Thérèse*, capit. Jean Roux, pour plus de 9,000 pataques. — Le 12 février 1733, Moïse Farfaro a reçu du Dey la somme de 550 monnaies d'or du Por-

tugal, pour racheter Mamet reis, fils de feu Aly Reis, ci-devant commandant le vaisseau la *Gazelle*, esclave à Malte : il a envoyé cette somme à son frère Samuel Far-faro, habitant Malte, — Israël Cebé, docteur en médecine, natif de Hambourg, pris par les corsaires en 1721 ; après 6 ans d'esclavage ; il fut racheté par « le corps des juifs » moyennant 1,500 piastres ; il voulait retourner à Hambourg, mais le pacha Abdy le força à rester à Alger et à s'y marier « ce qu'il fut obligé de faire malgré sa volonté, ayant actuellement femme et trois ou quatre enfants. »

\* \* \*

#### ELIÉZER SFORNO

En 1733, ce négociant dont le nom a souvent paru dans les manifestes d'entrées et de sortie, effectua trois rachats d'esclaves chrétiens, sur des ordres venus de Livourne, où il avait pour correspondant Samuel Faro.

En décembre 1737, il achète plusieurs articles au français Etienne-Bruno Castor, lors d'un voyage que celui-ci fit à Alger, de 1738 à 1764, il effectua divers rachats d'esclaves, sur les ordres du magistrat de Gênes. — Le 20 septembre 1743, il reçoit de Livourne, par la polacre *Ste-Catherine*, capit. Antoine Nicollet (d'Antibes), un chargement entier, composé de 400 ardoises, 14 pièces de marbre, quincaillerie, poterie, draperie etc. — Le 8 octobre 1743, il nolise le même navire, pour porter à Livourne un chargement de laine, plumes et cire. — Le 15 octobre 1743, il nolise, avec Jacob-Bouchara, la tartane française, la *Vierge-de-Montinero*, capit. Jacques Fouque, pour prendre un chargement d'huile à Dellys et le porter à Livourne. Le 19 janvier 1744, il reçoit de Livourne un chargement complet par le même navire (fil de fer, damas, étoffes, épices etc. — Le 14 janvier 1745, il nolise pour 314 (et Isaac) Bouchara pour 114 le vaisseau hollandais *Quatre-Frères*, capit. Dirch Leert. — Le 3 mars, 1747, il envoie à Livourne, sur le pinque *Patriarche Abraham*, capit. Filipo Bochini,

livournais, un chargement de laine, cuivre, couvertures de laine, etc.

\*\*

*Année 1734.* — De Livourne, tartane *St-Joseph* ; David Coen Salomon (en relation avec Joseph Franco), Jacob Moatti, Daniel Lévi Lusade, Moïse Seror, Eliézer Sforno, David Tabet, Ephraïm Selomo Doran ; safran, alum, fil, girofle, toile, damas, mercerie, poterie, vieilles cordes, vin, farine, 2 morceaux de marbre, papier, savon. Le 20 juillet, le juif Zekaria Sedaxa envoie un chargement à Livourne sur la tartane française *St-Joseph*.

David Tabet. — Daniel de Samuel Coen. — Paul Balis, catalan, esclave du maure Osman et du juif Massaïn. — Moïse Contador (compteur, employé chargé de compter le numéraire) de la maison du roi est propriétaire d'un esclave gênois nommé Giovani Batista Lotero. — Abram Timsit, orfèvre. — Mardokai Saportès. — Daniel de Samuel Coen. — Alenzo Zorillo. — Amran Seltiel. — Lévy Ziza, propriétaire d'un esclave napolitain nommé Francisco Hiacinthe Scoto. — Le 2 mai 1734, Salomon Seror, Abraham Yaïl, et Jouda Jaïs, rabbins à Alger, déclarent « que le nommé Meyer, fils de Nataniel Crasquès, juif d'Alger, est de la famille juive de ce nom, qui sortit volontairement de Barcelone, pour venir s'établir à Alger, il y a plus de cent ans, étant luy de plus de la cinquième génération.... »

Le 17 mai, Alphonso Ascensio, Andres de Royas, espagnol, esclave de Ben Tibi, marchand juif, est racheté moyennant 450 piastres d'Alger.

*Année 1735.* — Isaac de Moïse Coen Jonatan. — Abram de Aron Molco. — Chechou, propriétaire d'un esclave napolitain, Fra Francisco di Fria, frère laïque de l'ordre de St-François. — Moïse Farfaro, propriétaire d'un esclave napolitain nommé Isai zo Marino. — Samuel Belinfante. — Juda Parienti. — David ben Tibi, propriétaire d'un esclave gênois, nommé Bernardo Scala. — Moïse Toubiana, propriétaire d'un esclave napolitain, nommé Francisco Lobrano. — Moïse ben Tibi, propri

taire d'un esclave gênois, nommé Bartolomeo Malinaro. — Abraham de Campos. — Raphaël Vila Supino. — Juda Belahim. — Salemon Gaboz. — Moïse Zegouati. — Joseph Chebas.

\* \* \*

### JACOB DI RAPHAEL BOUCHARA.

Ce riche négociant remplissait, à Alger, dès 1735, les fonctions de *Mokkedem*, ou chef de la nation hbraïque, fonctions qu'il conserva jusqu'à la fin de sa carrière et dans lesquelles lui succéda son fils Abraham (Voir Abraham Bouchara à l'année 1732). Le 2 août de cette année, il vendit, de concert avec Juda Belahim, à David de Loissy, de Gibraltar, alors de passage à Alger, un chargement de blé, orge, cire et ceintures de soie, que l'acheteur prit au « Château-Neuf, du côté de Matifou », et chargea sur le vaisseau anglais *Anne-Haberdin*. En 1737, il effectua 10 rachats d'esclaves chrétiens, sur des ordres venus de Livourne, ville où il avait pour correspondants Joseph et Raphaël Franco. Ses autres correspondants étaient, à Gênes Nicolo, Riso et Carlo Maria, et à Venise, Francisco Zanchi et Simon Malanotte. Le 9 août, nolise le pinque la *Vierge-de-la-Garde*, capit. Raymond Maudhuy (de Marseille), pour un voyage à Livourne. Le 18 janvier 1740, il nolise avec Moïse Seror le kech *Ste-Marthe*, capit. Etienne Guigou (de la Seyne), pour Alexandrie et retour. Le 15 décembre 1740, Jacob Bonchara et Eliézer Sforno, ayant nolisé la tartane la *Vierge-de-Miséricorde*, capit. Antoine Marquet (de Martigues), pour faire un voyage à Livourne, consentent à ce que ce navire touche à Marseille ou à Toulon, suivant le temps, pour y porter trois équipages de navires naufragés dans le port d'Alger, à la condition qu'ils recevront un sequin pour chaque passager, matelot, officier ou mousse. — Le 16 juin 1741. Jacob Bouchara et David Coen Salomon, nolisent, moyennant 650 sultans d'or, le pinque *N.-D.-de-Miséricorde*, capit. Pierre Marquet (de Marseille), à son retour de Livourne (où il

va en exécution d'un autre nolisement), pour faire un voyage à Venise avec retour. En 1742, 7 rachats d'esclaves (4 Gênes, 3 Livourne) ; le 27 avril nolise le vaisseau le *St-Joseph-la-Fortune*, capit. Joseph Bouffier (de Marseille), pour Tripoli, moyennant 460 sequins d'or. Le 22 mai, l'un de ses esclaves, le napolitain Bendetto Bondra, se rachète moyennant 429 piastres. Le 17 juillet 1742, reçoit de Livourne, sur la tartane *Ste Barbe*, capit. Guigou, poivre, étain, benjoin, girofle, noix muscade, toilerie. — En 1743, 5 rachats d'esclaves. En 1744, 4 rachats (3 Livourne, 1 Venise). En 1745, 27 rachats d'esclaves (5 ordre de Livourne et 22 de Venise). En 1746 était propriétaire du vaisseau les *Trois-Frères*. — En 1747, achète du Dey la gabarre la *Victoire* prise sur les Espagnols par 6 chebecs algériens — En 1748, propriétaire du navire la *Belle-Sarah*, capit. Marco Bagnolo, vénitien. — En 1749, 13 rachats d'esclaves chrétiens (ordres de Venise, de Naples, de Hambourg et de Livourne). En juillet 1749, reçoit de Marseille sur le brigantin anglais, le *Paquebot-de-Lisbonne*, capit. Jean Day, un chargement composé de papier, soufre, couperose, tartre, damas, mouchoirs de soie, cannelle, indienne, feuilles de corne, liqueurs sirop de capilaire et girofle. — Le 14 novembre 1749, il nolise moyennant 75 sequins barbaresques par mois, le kesh *St-Jean-Baptiste*, capit. Sauveur Fenouil (de la Ciotat), pendant trois mois de ferme pour naviguer dans la Méditerranée à la volonté du nolisataire, à la réserve pourtant des lieux prohibés et défendus et impraticables, de ne point passer le détroit de Gibraltar ni même d'aller dans les côtes du Levant, Tunis, et dans aucun port ni rade des concessions de MM. de la Compagnie royale d'Afrique. » Le même jour, il nolise également, moyennant 67 sequins barbaresques d'or par mois, le pinque *St-Félix*, capit. Jean-Charles Cauvin (des St-Tropez), pendant trois mois de ferme et trois mois à prorata, pour naviguer dans la Méditerranée, en Italie ou en Levant, à la condition de ne point aller de l'ouest d'Alger à la côte d'Espagne. Le 8 octobre 1752, nolise le pinque *St-Mathieu*, capit. Claude Blanc (de la Ciotat), pour porter deux charge-

ments de blé à Livourne, moyennant 400 piastres de la Rose, la première fois et 420 piastres de la Rose, la deuxième fois. — En 1753, 3 rachats. Le 9 février 1753, nolise le même navire pour prendre un chargement de blé à Arzew et le porter à Toulon. Le 22 avril 1754, il nolise la barque *Jésus-Marie-Ste-Anne*, capit. Jacques Négrel (de la Ciotat), pour aller à l'ile de Colombo prendre un chargement de blé, faire quarantaine à Port-Mahon, et aller à Barcelone ou à Malaga moyennant 4,000 livres de France. — Le 22 avril 1755, nolise le Senaut *l'Heureux*, capit. Etienne Guillon (de Marseille), « pour faire un chargement de blé de Turquie dit vulgairement gros millet, et le conduire à Gênes, » moyennant 200 sequins barbaresques. — En 1756, un navire chargé par lui, fut pris par un bâtiment de guerre français, parce qu'un passager, ancien capitaine de navire, était possesseur d'un pavillon anglais. En outre du chargement, Bouchara réclama au Gouvernement français un diamant de 180 sequins barbaresques et six petits diamants de six sequins chacun, qu'il avait remis à son brécargue, juif, nommé Angelo Gozlan, d'ordre du Dey, à qui ils appartenaient, pour les faire monter en bague. Le 9 décembre 1756, il fait une procuration en blanc, dans le but de réclamer nue indemnité pour le dit chargement, qui était sur la polacre livournaise *la Toscane*, capit. Jean de Dieu Lazarini, laquelle avait fait naufrage à Antibes, postérieurement à son arrestation. — Le 10 du même mois, il donne procuration à Angelo Gozlan pour réclamer un chargement de 5200 mesures de blé embarqué au cap Tenez, sur un bâtiment anglais, capit. John Twiniohoc, qui avait été ensuite capturé par un corsaire français et conduit à Marseille. Le 25 juillet 1756, il envoie à Livourne, un chargement de blé, pris au cap Tenez par un navire anglais nommé *The-Friendship*. — Le 27 juillet 1756, achète de la Regence une barque catalane nommée *la Victoire*, prise par une galiote algérienne ; il en donne le commandement au capitaine Paulo Lazarino, de Livourne. — C'est en l'année 1757 que son fils Abraham quitta Livourne et vint se fixer à Alger, où il prit part aux affaires de son père, tout en

faissant certaines opérations pour son compte particulier. (Voir le paragraphe qui lui est consacré, année 1757). Le 14 février 1757, il achète une barque prise aux Espagnols et à laquelle il donne le nom de *Toscane*, la plaçant sous le commandement du capit. Joseph Fochi, de Livourne. En 1758, 12 rachats d'esclaves (Livourne, Gênes, Naples). En 1759, 4 rachats. Le 1<sup>er</sup> février 1759, Jacob Bouchara et son fils Abraham, donnent quittance à M. Peron, consul de France, des sommes ci-après : pour le chargement du navire anglais, 1,112 pataques ; pour la polacre *la Toscane* (leur appartenant et naufragée), 11,900 pataques ; pour 4,355 mesures de blé, 13,065 pat. ; pour frais et droits : 934 pat. ; pour 245 quintaux de laine, 6268 pataques, pour 7 diamants du Dey, 1836 pataques ; total : 49112 pataques (soit 55,251 francs). Le 4 août 1759, Jacob et Abraham Bouchara achètent du capitaine Beaussier (de la Seyne), la corvette *la Victoire*. En 1760, 22 rachats d'esclaves chrétiens. — En 1761, 14 rachats. En 1763, 12 rachats ; à partir de cette année, il exerça les fonctions de consul de Raguse. Le 13 avril 1764, il vend à P.-J. Meifrun, le vaisseau le *Roi Salomon*, ci-devant *Perla-Fortunata*, de construction vénitienne, du port de 6,800 sacs de Livourne, commandé par le capitaine Philippe Bochini, livournais, moyennant 2,300 sequins algériens, à raison de 9 livres, 11 sols, 3 deniers chacun. Le 19 août 1745 : « le sieur Jacob Bouchara... de son gré promet et s'oblige envers le capitaine Guillaume Bianchi, commandant le vaisseau la *Galère-d'Alger* et son équipage composé de (10 hommes), qu'en cas que le susdit vaisseau fut détenu à Tetuan par le gouvernement au présent voyage qu'il va y faire et le susdit équipage, fait esclave, il s'oblige de les tirer d'esclavage à ses frais et dépens, tous et un chacun à quel prix que ce puisse être et de leur payer en outre leur temps perdu jusques en leur retour en cette ville ; et de même si pendant le voyage d'ici à Tetuan, tant d'entrée que de sortie, le susdit vaisseau était conduit en quelque port d'Espagne, sous quelque prétexte que ce puisse être, tant qu'il y serait détenu avec le dit vaisseau, ledit capitaine et son équipage seront payés à plein de leurs salaires. sans que

ledit sieur Jacob Bouchara puisse, pour raison de force inajeure ou autre cas, leur faire aucune diminution. » Ajoutons que Jacob Bouchara était propriétaire de ce navire depuis quelque temps. Le 9 septembre 1745, Jacob Bouchara déclare « que trois chebecs algériens ayant amené, le mois dernier, un navire hambourgeois appelé *Déefran-Lisabetta*, capit. Derchinck, il a acheté de S.-E. Ibrahim pacha Dey.... et moyennant 780 sequins vénitiens, ledit vaisseau actuellement appelé la *Belle-Sara* et portant un chargement à Livourne, sous le commandement du capit. vénitien Augustino Pétrina. — En 1746, 11 rachats d'esclaves chrétiens (2 Venise, 9 de Livourne) ; était propriétaire du vaisseau les *Trois-Frères*, capit. Anastasio Salomon, vénitien. En 1747, 8 rachats (5 Venise, 3 Livourne) ; le 5 mai, donne sa procuration à son fils Abraham Bouchara *présent* pour les affaires qu'il a dans les pays étrangers ; le 18 août, il achète du Dey, moyennant 450 piastres, la gabarre la *Victoire*, prise sur les Espagnols par 6 chebecs algériens.

\* \*

*Année 1737, 5 janvier, de Livourne, tartane St-Joseph, patro : Curet ; plusieurs juifs ; diverses marchandises. — 5 mai, de Livourne, même navire ; Abraham Gabijon, David Coen Salomon, Eliézer Sforno, Moïse Seror, Eliaou Molco, Abraham de Aron Molco, David Sulliman, David Bousna, Ephraïm Salomon Durand, Judas Bensour : verre, fil, quincaillerie, droguerie, étoffes, drap, miroirs, papier, confiture, grande pierre de marbre, 999 pierres de marbre, sucre, assiettes, étain, damas, 2 grandes pierres de sépulture en marbre, poterie, gomme laque, colle, teinture. — 20 mai, pour Livourne, même navire ; David Coen Salomon et Eliézer Sforno ; plumes d'autruches, 180 livres de cacao, cuirs, cire, fil, camelot, couvertures. — 27 décembre, de Livourne, navire du capit. Raynard ; Lazare Sforno, Mardokaï Amar, David Coen Salomon, Aron Narboni, Moïse Seror ; damas, drap, arquifou, papier, sucre, gingembre, toile, couteaux*

vitriol, soieries, thon, saumon, gomme laque, merce-  
ries, miroirs.

Juda Toubiana, propriétaire d'un esclave gênois, nommé Bartoloméo Figaro — Mouchi Aboucaya, propriétaire d'un esclave gênois, nommé André Payani. — Aron Gaura, — Belinfante. — Chalouin Yaïch. — Youssef Farfaro. — Azoubib. — Ben Dano. — Moïse Achmine. — Moïse Darmoun. — Abraham Amiech. — Ben Zaken. — Salomon Aza. — Celboni. — Coen Bou-niniche. — Bessis. — Abraham Choulas. — Zoumrom. — David Bardissa. — Moïse Kassis.

Année 1738, 7 janvier, pour Livourne, tartane du patron Reynaud ; David Coen Salomon, Lazare Sforno, Salomon Durand : laine, cuirs, couvertures, toiles d'Alexandrie, plumes. — 21 octobre, de Livourne, tartane *Ste-Anne*, capit. Millian (d'Agde) ; David Coen Salomon, Salomon Durand, Lazare Sforno, un grec : Alun, sucre, drap, poivre, 5 pierres de marbre, toiles, fil, savon, 30 barils anchois, plats. — 24 novembre, pour Livourne, même navire ; David Coen Salomon, Jacob Moati, Lazare Sforno, Abraham Marchina, David Delmar, Salomon Durand ; cuirs, vin, laine, galles, retaillons, couvertures, viande salée.

David Soliman, propriétaire d'un esclave nommé Augustin Félieu. — Moïse Séror, cortador de la maison du Roy et propriétaire d'un esclave gênois, nommé Emmanuel Sozzo. — Mouchi Tabet, propriétaire d'un esclave gênois, nommé Andrea Giuseppe Revello. — Salomon Duran. — Aaron Narboni. — Ben Aman — Natan Carcous. — Abraham Parvison.

---

JOSEPH BOUCHARA.

Ce négociant, fils de Jacob de Raphaël Bouchara (voir Abraham Bouchara et Jacob Bouchara) paraît à Alger en 1738. — Le 25 septembre 1742, il nolise, avec un maure, et moyennant 180 sequins, le pinqne *St-André*, capit. Honoré Beaussier (de la Seyne), pour un voyage à Tripoli de Barbarie. Le 4<sup>e</sup> octobre suivant, les mêmes nolissent, moyennant 299 sequins, le vaisseau la *Marie-Magdeleine*, capit. Guillaume Caïhel, de Cassis, pour un voyage à Tripoli. — En 1753, rachats de 4 esclaves chrétiens sur des ordres venus de Hambourg. En 1754, il était syndic de la nation juive.

\* \*

*Année 1739.* — Abraham de Juda Moatty. — Eliézer Sforno. — Jacob Amar. — Abraham Gavignon. — Nessim Tabet. — Samuel Coen Belinfante. — David Coen Salomon. — Israël Saportès. — Jacob Busciara. — Salomon Duran. — Saül Lévi. — Joseph Lévi Valensin. — Abraham de David Moatti. — Semah Juda Durand. — Moïse Seror. — Aron Lévi Lousada. — Sadia Moati. — Ruben Jaïs. — Aron Toubiana. — Lazare Sforne. — Naftali Bousnah. — Abraham Marchina. — Alphonse Zorillo. — Alun, arquifou, poivre, drap anglais, girofle, damas, toile de Hollande, soie de Venise, galles, confiture, poterie, mortiers de marbre, mercerie, vitres, indienne, pierres de marbre, tombeaux en marbre, gomme laque, droguerie, étain, fil de fer, tartre, papier, tabac, ardoises, mercerie, quincaillerie, miroirs, fil, mouchoirs de seie, damas, étain, perles, eau de fleur d'orange, confiture, verres, plats, drap de Venise, toile, cannelle, diamants, drap, eau d'odeur, chandelles.

Moïse Lévi Braham. — Salomon Mouson (son frère Jacob Mouson (à Gibraltar), Isaac Gimenes. — Isaac Soliman — Isaac et Jacob Hanoun, fils de feu Youssef Hanoun. — David Seddaka. — Mardokai Amamar. — Isaac Moati. — Carcousse. — Abraham Leban. — Ben Chami. — Moïse Driguès. — Salomon Aririch. — David Merdjan. — Moïse Trigano. — Ben Siano. — Bou Kenis. —

**Moïse Abitboul.** — **Abraham Boudou.** — **Ninouchi.** — **Moïse Djaour.** — **Achouch.** — **Zmiro.** — **David Maman.** — **Bibi.**

*Année 1740.* — **Jacob Bouchara.** — **Abraham Spinosa.** — **David Cohen Salomon.** — **Eliézer Sforno.** — **Naftali Bousnach** — **Aron Tobiana** — **Joseph Lévi Valensi** — **Saül Lévy.** — **Abraham Marchina.** — **Ruben Jaïs.** — **Salomon Durand.** — **Moïse Seror.** — **Sadia Moati.** **Oranges, cuirs, plumes, couvertures, vin, queues de bœufs, escajolle, retaillons, sucre d'Amérique, mercerie, miroirs pierres Lavagne, pièces marbre, papier, fil de fer, drap, bois de Campêche, toillerie, soie, rosolio.**)

**Juda Moati** propriétaire d'un esclave gênois nommé **Léonardo de Marqui.** — **David Bousnaka** marchand juif et courtier de la nation française — **Israël Harouch.** — **Moïse Enny.** — **Ahraham Drida.** — **Abraham Dahan.** — **Moïse Ferej** — **Bouaziz.**

*Année 1744.* — **Eliézer Sforno.** — **Moïse Sforno.** — **Saül Lévi.** — **Lazare Sforno.** — **Simon Lévi.** — **Aron Lévi.** — **David Coen Salomon.** — **Joseph Serfati.** — **Salomon Doran.** — **Jacob Moati.** — **Aron Toubiana.** — **Aron Bengimbra.** — **Emmanuel Tedeso.** — **Moïse Seror.** — **Isaac Koati.** — **Abraham Gavigion.** — **Joseph Lévi Valensin.** — **Abraham Campos.** — **Daniel Lévi Lusada.** — **Joseph Bouchara.** — **Jacob Bouchara.** — **Jacob Moati.**

(*Exportation* : laine, cire, vieux cuivre, couvertures, cuirs, plumes d'autruche, cuivre, tabac, escajolle, huile, corail, lin *Importation* : serge, drap, toile, toile d'Alexandrie, bazin de Hollande, soie, damas, moire, voiles de Bologne, étoffes, mousseline, soieries ; canelle ; poivre, gingembre, sucre, girofle, alun, camphre, gomme laque, safran, opium, arquifou, indigo, salseparcille ; saumon, harengs, confiture, eau-de-de-vie, chataignes ; savon, papier, mercerie de Venise, miroirs, laiton, bûches de Fernambouc, étain, plats d'étain, fil, flacons vides de Florence ; ferraille, ardoises, marbre, marches en pierre de Lavagne ; verre, vitres, cristal.)

**David Pedoul**, propriétaire d'un esclave nommé **Pierre Robert.** — **Moïse Bedkoun.** — **David Guenoun.** — **Salomon Oukrat.** — **Moïse Miara.** — **Moïse Hamin.** — **David**

**Hakoun.** — **Salomon Sebay.** — **Mardokay Bouchnich.**

*Année 1742, 5 juin pour Livourne, pinque N.-D.-de-Montenebro, capit. Coste ; Lazare Sforo, Moïse Seror, Jacob Moatti, David Soliman, Jacob Bouchara, Moïse Peyna, Aron Tobiana et Aron Mertekai Gistan : cuirs, cire, plumes, fer blanc en feuilles, os de baleine, couvertures, retaillons, cacao, gomme, corail, cordouan, laine, drogues, calicot d'Amérique, dattes, vanille. — 6 août. Moïse David Pegna charge pour Sainte-Croix de Barbarie, la tartane *Ste-Barbe*, capit. Pierre Guigou (de Martigues). — 17 septembre, de Livourne, pinque *Vierge-de-Monte-Negre*, capit. Coste ; Lazare Sforo, Moïse David Pegna, Salomon Durand, Moïse Seror, Abraham Moati et Jacob Bouchara : 32 barils thonine, 29 barils saumon, 20 barils sardines, 3 barils harengs, peignes d'ivoire, fil de fer, étoffes, toile de Hollande, papier, drap, mastic, mouchoirs de soie, gomme, cannelle, 6 tonneaux eau-de-vie, 9 pierres de marbre, camphre, indigo, poterie de Gênes, gingembre, cochenille, 280 marches d'ardoises et damas. — 10 octobre, pour Livourne, pinque *N.-D.-de-Monte-Negre*, capit. Coste ; Lazare Sforo, Moïse Pegna, Jacob Moatti, Samuel Duran, Jacob Bouchara et Jacob Tubiana : laine, plumes, cire, graine de vermillon, corail, vieux cuivre, cuirs. — 18 décembre, pour Livourne, polacre *St-Joseph*, capit. Giraud ; Lazare Sforo, David Pegna, Aron Tubiana : huile, tabac, dattes, laine, couscous, graisse, amandes.*

**David Siari.** — **Iouda Moati.** — **Issoua Smacha.** — **Abraham de Juda Moati.** — **Isaac de Abraham Vaïs.** — **Moïse Nahon.** — **Abraham zoghbib.** — **Licha.** — **Mardokai Zarca.** — **Yafi.** — **Achouch.** — **Akouba.** — **Salomon Siari.** — **Moïse Dadoun.** — **Zaat.** — **Moïse di Abraham Chichicou.** — **Zmiro.** — **Safar.** — **Salomon Karoubi.** — **David Ouzilou.** — **Moïse Guigui.** — **David Bethoum.** — **Moïse Sadfi.**

**Selomo Lévi Lussada**, fils de Daniel Lévi Lussada, **David Levi**, **Juda Bonjorno** et **Mosseche Benesby**, pris à leur sortie de Tunis par un corsaire français, furent menés à Malte où on leur demanda d'établir régulièrement leur qualité d'Algériens. A cet effet, un certificat

signé à la date du 25 juin 1742, par 26 israélites (19 en caractères hébreuques, plus Eliézer Sforo, Manoël Tedesco, Belinfante, Mosch Gomez Diaz, David Delmar, Isaïque de Alvarengue et Abraham de Juda Moati) et rédigé en espagnol, constate que les quatre israélites dont il s'agit sont nés à Alger ainsi que leurs pères et descendants et y ont tous leurs familles.

Année 1743 1<sup>er</sup> mai, de Livourne, tartane *Ste-Anne*, capit. Jouve ; Eliézer et Lazare Sforo, David Pegna, Moïse Seror, Jacob et Abraham Moati : soie, 40 pierres marbre, papier, laiton, toile, fil de fer, drap, droguerie, safran, salsepareille, étain. — 14 juin, pour Livourne, même navire ; Eliézer Sforo et Moïse Païno : laine, eseajolle, cire, couvertures, cuivre, plumes, fil, tabac, savon, ceintures. — 28 août, de Livourne, tartane *Ste-Anne*, capit. Calvi ; David Pegna, Sforo, Moïse Seror et Isaac Gozlan : toile, mercerie, 400 pierres de Lavagne, fil de fer, arquifou, 3 pierres de sépulcre, miroirs, soie de Venise, 3 pierres de marbre, alun, drap. — 29 août, de Livourne, vaisselle *St-Jean-Baptiste*, capit. Moyzeau ; Eliézer Sforo, Isaac Bouchiara, Isaü Goz'an, Aron Toubiana, Jacob Mati et Jacob Busciara : drap, miroirs, numeraire, filose, 17 morceaux marbre blanc, papier, mercerie, indienne, étoffes, alun, arquifou, fil de fer, noix muscades. — 13 septembre, de Livourne, tartane *Vierge de Monte-Nero*, capit. Fouque ; Eliézer Sforo, Solomon Duran etc. : drap de Londres, saumon, poterie, soie, campêche, etc. — 17 septembre, pour Livourne, tartane *St-Anne*, capit. Calvi ; Moïse David Pegua (seul chargeur), 1700 mesures blé, laine, savon, poil de chèvre, cire. — 3 octobre, pour Livourne, navire *St-Jean-Baptiste* ; Jacob Bouchiara, Jacob Mati et Aron Toubiana : blé, cire. — 7 octobre, pour Livourne, polacre *Ste-Catherine* capit. Miolet ; Abraham Sforo (principal chargeur), 2 grecs ; orge, laine, savon, pierres à rasoirs, cire, plumes, cuivre, fèves, pois chiches, blé.

Abraham de Campos, natif d'Alger et fils de Samuel de Campos, de Lisbonne, décédé en 1729.

Année 1744, Mardokai Serfati. — Isaac Coen. — Juda Coen. — Salomon Tobias. — Isaac Moatti. — Aaron

Coen Salomon. — Moïse de David Nahon. — Aron Tubiana. — Moïse Calfon. — Le 12 juin 1744 Moïsech di David Pegna (il signe ainsi) a envoyé à *Porte-Estora* (Stora), d'ordre du sieur Marabout, Bey de Tunis, le capit. hollandais Jonas Piètres, avec son vaisseau appelé *Roberto-et-Joanin*, pour y faire en chargement de blé.

\*\*\*

#### ABRAHAM BOUCHARA.

Abraham Bouchara, fils de Jacob Bouchara (voir sa notice), quitta Livourne en 1757, et vint s'établir à Alger où il s'associa aux affaires de son père, tout en effectuant certaines opérations pour son compte particulier. On le trouvera donc souvent mentionné dans la notice relative à son père. L'année de son arrivée, il opéra divers rachats d'esclaves chrétiens, sur des ordres venus de Livourne, de Lisbonne, de Gênes et de Naples. Le 15 juin 1772, nolise la polacre la *Diligente*, capit. Laurent Julien (de Six Fours), pour porter moyennant 155 sequins Zerma-boub, un chargement de blé (3,480 mesures) d'Alger à Port-Mahon, à la consignation de Juan Olivar. Le 30 juin 1772, nolise la tartane *St-Joseph*, capit. Charles-Pascal Jauffret, pour porter à Mahon 1960 mesures de blé. Son fils Isaac fait quelques affaires avec lui. En 1782, 17 rachats d'esclaves chrétiens, sur des ordres venus de Livourne. — Le 10 juin 1790, Abraham Bouchara, chef de la nation juive, donne procuration à Jean-Nicolas Gimon, négociant français à Marseille, pour recouvrer de MM. les syndics ou administrateurs de la maison Nicolini et Dutrémoul, de Lisbonne, tout ce qui pourra lui revenir de la vente des froments consignés à la dite maison qui fit faillite en 1760. — En 1790, il fournit, sur l'ordre de David Montel, négociant juif de Livourne, en conséquence des ordres donnés à celui-ci par le Mont-de-Piété de Naples, la somme de 5 398 piastres formant la rançon du R. P. Bonagrazzia, napolitain, religieux de

l'ordre des Frères-Mineurs. — Il était alors consul de Raguse, fonctions qui lui attirèrent, par suite de la légèreté d'un capitaine ragusais, le préjudice que constate la pièce ci-après.

« L'an mil sept cent quatre vingt-dix et le dix-neuvième de novembre avant midy, par-devant nous ch<sup>r</sup> substitué de ce consulat général de France à Alger, sous-signés et des témoins bas nommés, furent présents les sieurs David de Juda Duran, Isaac Daninos et Naftaly Busnah, tous trois marchands juifs établis en cette ville, lesquels, moyennant serment ont fait la déclaration qui suit et dont la teneur est ainsi : vers la fin du mois de décembre de l'année dernière mil sept cent quatre vingt-neuf, le senaut nommé la *Madona-di-Rosario*, commandé par le capitaine Raphaël Cuirlizza, Ragusois, étant entré dans ce port d'Alger on mis à l'encan public, dans les magasins de cette Régence, une grosse partie de tabac du Brésil, provenant d'une prise génoise faite par les corsaires ; le susdit capit. Cuirlizza, contre toutes les règles et sans prendre la voie usitée en pareille occasion, se porta, en personne, chez son Excellence Sidi Aly, *Vekil Khardji*, ou autrement premier ministre de la marine, et l'engagea à faire en sorte qu'on lui laissat ce tabac, dont il offrit aussitôt vingt-sept pataques chiques le quintal, promettant au surplus d'augmenter ce prix s'il le fallait ; ledit ministre ayant fait part au Dey de cette proposition, en reçut pour réponse qu'une fois que ce capitaine s'était si pressé d'offrir le prix de vingt-sept pataques, il ne manquerait sûrement pas de porter, par la suite, son offre jusqu'à trente-six pataques, puisque s'il n'avait pas résolu de se le procurer à quelque prix que ce fût, il ne se serait pas servi de cette voie détournée et inusitée dans de pareilles ventes et qu'il se serait conformé à l'usage et aurait fait ses offres par le canal des personnes commises pour faire ces ventes publiques. Cependant, ce capitaine ayant fait ses réflexions et ne voulant plus faire une pareille acquisition, le seigneur Dey se persuada, en voyant un changement si imprévu dans la manière d'agir de ce capitaine, que c'était par le conseil de son consul, il signor Abraham Bouchara,

qu'il s'en était désisté ; en conséquence, conformément à l'usage de cette Régence le faire supporter par leurs conseils respectifs les torts des capitaines ou maîtres des bâtiments, ce qui arrive journallement à tous les consuls qui résident ici, il manda tout de suite auprès de lui le dit sieur Bouchara, et après lui avoir fait publiquement une verte réprimande, il le contraignit à se charger pour son compte propre de la susdite partie de tabac, consistant en quatre-vingt-seize colis et pesant 31,350 livres, au prix exorbitant de trente-trois pataques chiques le quintal ; il fut donc obligé de d'bourser sur le champ la somme de 10,345 piastres de ce pays, à laquelle se montait ledit tabac. Dans cette malheureuse circonstance, le dit signor Bouchara, présumant de pouvoir tirer quelque parti de ce tabac à Livourne, le chargea sur le même senault du susdit capit. Cuirlizza et l'adressa au signor David di Montel, négociant au dit Livourne, qui parvint, après un long temps et beaucoup de peines, à en vendre pour la valeur de 559 piastres de la Rose de huit réaux l'une, comme il apparaît par le compte daté du premier février de cette année 1790, que lui a envoyé le dit sieur Montel en l'accompagnant des reçus et de cinquante-quatre colis dudit tabac restés invendus au dit Livourne, malgré tout ce qu'il avait pu faire pour s'en débarrasser, lesquels colis sont encore actuellement en nature ici, à Alger, sans nulle apparence qu'on puisse jamais en voir une fin, ce tabac, ne valant absolument rien.

« C'est ainsi que par la manière irrégulière dont s'est comporté le dit capit. Cuirlizza dans cette affaire, le susdit Abraham Bouchara, en la qualité de consul ragusais supporte une perte de 7,825 ; il paraît juste qu'il en soit indemnisé par qui de droit etc. »

*Année 1761, Samuel Coen Belinfante (le 12 octobre, il rachète le vénitien Monsiéh et sa fille Claire, par commission de la Très-Sainte-Ecole-de-la-Trinité à Venise. « En offrant 1000 piastres d'Alger pour ledit vénitien, on espérait avoir la petite fille pour rien, mais le turc chez qui était logée cette enfant, avait des vues sur elle pour la faire changer de religion et en disposer à son gré à*

l'avenir. » Il fallut donc les payer beaucoup plus cher. — Chelabi ben Tibi. — Youssef Fitoussy. — Sadué Sma-gea.

*Année 1766, 4 septembre*, pour Livourne, tartane *St-Thérèse-Victoire*, capit. Aymes ; Eléazar Sforno, Isaac Boussara, Abraham Boussara, Moïse Moati, Ben Tibi : plumes, cuirs, cire, laine.

*Année 1768, 18 juillet*, pour Liveurne, barque *l'Heureuse-Catherine-la-Fortune*, capit. Michel ; Eliézer Sforno, Juda Tubiana, Saül Lévi, Moïse Moati, Angelo Naon, Moïse Lévi, Abraham Bouchara : cire laine, plumes, numéraire. — Mouchi Bouchinak. — Moïse Daninos.

*Année 1769, 11 août*, pour Livourne, brigantin la *Gariquette*, capit. Rivière ; Abraham Cheloumou Caroubi, Moïse Nahon, Ismaël Saporte. — Abraham Tébel. — Mouchi Moati. — Mouchi Libi. — Angelo Gozlan, Jacob Stora. — Jacob Coen. — Juda Doran. — Eliézer Sforno. — Isaac Bonjiorno : laine, escajolle, plumes, gomme, cire, poil de chameau, cuirs, serge, dents d'éléphant, numéraire. — Raphael Benedetto.

*Année 1772, 24 mars* ; David Zeraf, nolise la tartane la *Vierge de-Piété*, capit., Noël Gaillard, de Marseille, pour un voyage de Tunis à Alger, moyennant 400 sequins Zermaboub. — *25 avril*, pour Livourne, tartane *Vierge-de-Grâce*, capit. Dejean ; Isaac Sforno, Moïse Levi. — Mimoun Kanoui. — Moïse Moati. — Jacob Temin, Juda Tabet, Haim Eliézer Lévi : cire, plumes, laine, fèves, numéraire. Le *11 juin*, Moïse Nahon nolise la tartane le *St-Joseph*, capit. Charles-Pascal Jauffret, d'Agde, pour 4 mois de ferme et 2 mois à prorata, moyennant 65 sequins a gériens par mois. — *15 juillet*, pour Livourne, tartane la *Vierge de-Grâce*, capit. Dejean ; Moïse Moati, Isaac Sforno, Jacob Saltel : laine, cire, plumes d'autruche, numéraire, indienne. — *20 octobre*, pour Livourne, même navire ; Isaac Sforno, Salomon Kanouy et un gênois ; laine, cire, graine longue, plumes d'autruche.

Amari Maharaly. — Salomon Karoubi. — Moïse Nahon (nolise pour 6 mois, la tartane le *St-Joseph*, capit. Charles Pascal Jauffret, d'Agde). — Moïse Busnah. — Moïse

Danir'os. — Jacob Stura. — David Srafa. — Aron Belker. — Salomon Caroubi. — Isaac Boulhara. — Aron Coen Jonatan. — Isaac Benaiim.

Année 1774, 24 février, pour Livourne, brigantin l'*Amitié*, capit. Antoine Dejean ; Jacob Saltiel, Juda Duran, Moïse Moati, Aron Coen Jonatan, Joseph Coen Salomon, Juda et Abraham Tabet, Moïse Coen Solal, Isaac Bussara Isaac Sforno, David Duran, Moïse Ammar, Amari Moharaly, Ben Haim, Moïse Giorno et Moïse Nahon : plumes, dents d'éléphant, gros millet, pois chiches, graines pour teinture, cuirs, goudron, bouracan, mercerises, lingot d'argent, numéraire. — 40 août, pour Livourne, tartane *St François*, capit Recourré ; divers juifs ont chargé plumes d'autruche et dents d'éléphants.

Moïse Coen Salomon. — Chemaoun Temin — Fraïm Toubiana. — Meïr Coen Solal. — David Zerafa. — Moïse Daninos. — Raphaël Isaac Cheltiel. — Haim Eliezer Libi. — Cheloumou ben Kaoua. — Mouchi Aboucaya. — David Nahon. — Isaac Gozlan. — Salomon Abensor. — Abraham Abenzimra.

#### FAMILLE BACRI.

C'est en 1774 que nous trouvons, pour la première fois, Joseph Coen Bacri. — On sait que les démêlés pécuniaires de la riche famille Bacri avec la France au sujet de fournitures de grains faites sous la République, amenèrent la prise d'Alger, par les Français, en 1830.

Les Bacri, qui furent longtemps associés avec les Bousnah, faisaient un commerce considérable d'exportation et d'importation avec les principaux ports du bassin de la Méditerranée, dans lesquels ils avaient des correspondants et même des comptoirs. Je n'entreprendrai pas de mentionner les cargaisons que cette puissante maison expédiait ou recevait fréquemment par des navires de diverses nationalités. Cela m'entraînerait trop loin. Il me suffira de rappeler que depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la chute de la Régence, la famille

Bacri a été à la tête du commerce israélite à Alger.

En 1795, Bacri est propriétaire, pour l'avoir achetée de la Régence, de la polacre la *Rachel*, capit. Domenico Biondi, naviguant sous pavillon gênois et avec un passavant du Dey. Le 21 septembre 1797, Busnah et Bacri achètent à Alger un navire de 350 tonneaux, qu'ils nomment la *Compagnie*; ce navire naviguant sous pavillon gênois, est placé sous le commandement du capit. Malteo Dodero, de Gênes. Ils sont également propriétaires du brigantin la *Henriette*.

Une rupture eut lieu, en 1798, entre la France et la Régence. Elle fut motivée par le discrédit dans lequel la France était tombée, à cause de ses troubles intérieurs et de ses revers maritimes, par l'état pitoyable des comptoirs français, tombés dans un profond dénuement et placés dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements, et enfin, par les ordres réitérés de la Turquie, urieuse de l'expédition d'Egypte. Le 21 décembre 1798, tous les Français furent arrêtés et mis au bagné, y compris le consul et ses employés. Dans cette position critique, ils eurent fort à se louer des juifs Bacri et Bousnah, lesquels employèrent leur crédit pour faire adoucir leur sort et obtenir leur liberté. Cela est constaté par diverses lettres officielles de M. Astoin-Sielve, chancelier du consulat, qui sont à la bibliothèque publique d'Alger, et dont voici quelques extraits.

.... Les juifs Bacri et Bousnah ont fait l'impossible pour prévenir cette rupture, se sont donnés tous les mouvements imaginables pour faire cesser de suite notre situation présente, et n'oublient rien pour qu'on nous rende intact notre avoir, ils se flattent que cela sera ainsi (lettre du 24 décembre 1798).... Les juifs Bacri et Bousnah croient fermement que nous ne tarderons pas à être remis dans nos maisons et dans la jouissance de nos propriétés et que peut-être ce sera demain. Dieu le fasse ! Ils ont offert au kheznadji de racheter de leurs deniers tout ce qui nous appartient, pour nous le rendre, au cas que la Régence veuille nous dépouiller (lettre du 27 décembre).... Après tout ce qu'ils (Bacri et Bousnah) ont fait ici pour empêcher la confis-

cation de nos propriétés et pour nous délivrer de notre détention au bagne et à la marine (lettre du 45 février 1799).... Enfin, les juifs Bacri et Busnah, à force de sollicitations et de sacrifices, l'on peut dire, sont parvenus, malgré l'opposition des gens qui nous sont contraires, à faire délivrer des travaux, tous les gens des concessions (lettre du 8 mai 1799). »

En 1798, le navire *Aziza*, capit. Fortunato Schiaffino, gênois, ayant pavillon gênois et passeport du Dey, fait un chargement de douves et cercles de tonneaux à destination d'Alicante, pour le compte des sieurs Bacri, ses propriétaires, qui ont acheté les dits objets de Richard Obrien, consul des Etats-Unis d'Amérique. Le 29 octobre 1798, Mustapha Pacha déclare que son sujet, Joseph Coen Bacri, a chargé pour le compte du dit pacha 4,362 barils d'eau-do-vie, 150 barils de Malaga et 630 mesunes d'escajolle, pour Lisbonne, sur le brigantin la *Stella*, capit. Nicolo Canessa avec pavillon gênois et passeport algérien. — En 1798, J.-C. Bacri charge pour New-York, sur la polacre le *Vekilargy* (lui appartenant), commandé par le capit. Thomas Dasson, anglo-américain, 402 boutes et 20 demi-boutes d'eau-de-vie, 74 boutes et 116 demi-boutes de vin, 344 barils esprit d'eau-de-vie, 154 balles papier, 68 caisses savons et 18 barils vin de Malaga ; ce navire doit faire son retour à Alger, du même port de New-York, chargé de marchandises, que le dit Bacri fait venir d'ordre et pour compte de S. E. Sidi Mustapha-Pacha, Dey de cette Région.

En 1807, David Coen Bacri, chef de la nation juive, à Alger ; Joseph Coen Bacri, à Alger ; Salomon Coen Bacri, à Livourne ; Jacob Coen Bacri, à Marseille.

En 1808, David Coen Bacri reçoit d'Alicante deux chargements de soude, l'un sur le brigantin *l'Abraham* (lui appartenant), algérien, commandé par le râis Mohamet Ali ; l'autre sur le chebec espagnol *Sto-Cristo-de-los-Afligidos*, patron Francisco Collado. — En 1809, la polacre le *Moïse*, appartenant aux sieurs Bacri, fait, pour leur compte, un voyage de Carthagène à Alger. La même année, David Coen Bacri fait venir, de Carthagène, de la soude, sur les navires ci-après : tartane algé-

rienne *Mabrouk* (lui appartenant) ; chebec algérien *Messaouda*, lui appartenant, etc. — Le 3 août 1809, David Coen Bacri achète, moyennant 2,400 sequins le brick anglais le *Salerne*, mis en vente par le consulat de France, comme provenant de prise. Il achète aussi moyennant 4,400 sequins algériens, la cargaison dudit navire (170 quintaux soude, 1,062 quintaux soufre, 322 sacs sumac, 50 balles coton, 8 tonneaux huile d'olive et 751 quintaux glands pour la teinture) ; ce navire, commandé par le capit. William Philipps, jaugeant 156 tonneaux et armé de 4 canons de 6, était parti de Malte pour Liverpool, et fut pris, le 10 juillet 1809, par un corsaire français qui l'amena à Alger. — Le 19 aout 1809, David Coen Bacri achète, moyennant 1,400 sequins algériens, 403 futailles thon salé, formant le chargement du bateau espagnol *Nuestra-Senora-del-Rosario*, capit. Joaquin Meseguer, pris, le 1<sup>er</sup> du même mois, par le corsaire français l'*Intrépide*, capit. Bavastro. — Le 24 du même mois, il achète un brick espagnol (nom inconnu), de 120 tonneaux, à pibles, pris le 26 juillet précédent, par le corsaire français l'*Intrépide*, capit. Bavastro. — Le 13 septembre 1809, le consul de France vend à David Coen Bacri, chef de la nation juive et moyennant 4,500 sequins algériens, le restant de la cargaison dudit brick espagnol, soit 79 ballots cacao, 39 balles coton, 2 ballots quinquina, 12 ballots canelle, 9 barrons indigo, 2 balles anis, 264 paquets fer à cercler, 50 ballots sucre, 2 caisses sucre et 21 cuirs secs d'Amérique. — Le 14 septembre 1809, il achète du consul de France et moyennant 1000 sequins algériens, le brick anglais *Sally*, de 140 tonneaux, pris par le corsaire français l'*Intrépide*, capit. Bavastro ; il achète également moyennant 1,504 sequins, la cargaison dudit brick, consistant en 254 sacs sumac, 168 balles chiffons, 32 balles cuirs, 100 quintaux liège, 500 quintaux soufre en pierre et 19 barriques huile d'olive. Cet achat fut opéré malgré les menaces réitérées, adressées par les anglais, contre quiconque achèterait des navires et des marchandises de provenance anglaise, amenés à Alger par des corsaires français, menaces qui entraînaient considérablement les ventes

tentées par le consulat de France. « M. David Coen Bacri, dit le procès-verbal de la vente dont il s'agit ici, s'est présenté sans crainte pour traiter avec nous à ses risques et périls et fortune, pour tout événement. » Le 14 septembre 1809, David Coen Bacri, acheta du consulat de France, et moyennant 400 sequins algériens, le schooner anglais *Halifax*, de 90 tonneaux et construit dans l'Amérique espagnole, lequel avait été pris par le corsaire français *l'Intrépide*, capit. Bavastro. Il acheta également, moyennant 1,606 sequins algériens, la cargaison dudit navire, consistant en 803 quintaux soude de Sicile.

Dans le mois de juillet 1810, la maison Bacri expédie à Livourne un chargement sur le navire algérien les *Trois-Frères*, lui appartenant et commandé par le raïs Ahmed. — Le 26 août 1811, M. Dubois de Thainville, consul général de France, nolise la polacre algérienne le *Moïse* capit. Mahmet Rais, appartenant aux Bacri, pour ailer d'Alger à Marseille en parlementaire, moyennant 10,000 francs de frêt et 500 francs de *chapeau* pour le capitaine.

1812. La polacre à 2 mâts le *Moïse*, capit. Raïs Mahmet, appartenant à M. Bacri fait un voyage à Marseille, chargée par divers juifs. Ce navire, jaugeant 180 tonneaux, avait un équipage de 17 personnes,

1813. Cette maison est propriétaire du brick le *Moïse* de 180 tonneaux ; du brigantin le *Messaoud*, de 163 tonneaux, capit. raïs Omar, monté par 10 personnes ; de la polacre *il Giuseppino* capit. raïs Boudjemah ; de la polacre à 2 mâts *l'Aziza*, de 50 tonneaux, capit. Hamdan raïs et du brigantin le *Salem*.

Le 12 janvier, Joseph Coen Bacri, chef de la nation juive, exécuteur testamentaire du sieur Naftali Busnah, ci-devant chef de la nation juive, donne pouvoir à son fils Nathan Coen Bacri, résidant à Marseille, de poursuivre le recouvrement de toutes les sommes dues au dit Naftali. — Le 11 février, le même donne sa procuration au même, pour exiger et recevoir du gouvernement français le montant de la vente faite à Malaga, du chargement de blé de la polacre nommée *il Giuseppino*,

commandée par le rāïs Boudjemāa, munie d'un passeport de S. E. Hagy Ali Pacha, Dey d'Alger, laquelle fut arrêtée et conduite au dit Malaga, par un corsaire français. Le 2 septembre 1813, Jacob Coen Bacri achète, moyennant 4,000 piastres fortes d'Espagne le londre espagnol le *St-Jean-Baptiste*, capturé par le corsaire français l'*Aigle*, capit. Guasco. — Le 8 octobre, Jacob Coen Bacri achète : 1<sup>o</sup> le navire anglais *Active*, pris par le corsaire français l'*Heureux*, capit. Gallega ; 2<sup>o</sup> sa cargaison consistant en 2,830 quintaux de morue ; le tout moyennant 39,375 francs. Le 15 décembre, Jacob Coen Bacri envoie à Livourne, sur son brigantin le *Moïse*, commandé par le rāïs Ali Bedjaoui, 940 quintaux de morue provenant de la prise anglaise l'*Active*.

1814. Le 15 juillet, Jacob Coen Bacri vend à Abraham Darmon, négociant français, à Marseille, la polacro l'*Aziza*, de 280 tonneaux. — Joseph Coen Bacri, chef de la nation juive.

1816. Le 4 mars, procuration de Jacob Coen Bacri, en faveur de M. Jean-Théodore-Nicolas Pléville, ancien directeur général de la caisse d'escompte, demeurant à Paris, en son hôtel, rue de Ménars, 4, à l'effet de réclamer du gouvernement français toutes les sommes qui lui seront dues pour prêt, avances, fournitures, restitutions de navires et cargaisons confisqués par les autorités ou les corsaires français, pour pertes sur les navires et les cargaisons restitués, supplément de paiement pour des liquidations déjà faites sur lesquelles il a été donné des rentes sur l'Etat et enfin, pour tous autres titres quelconques de créance. — 8 août ; Jacob Coen Bacri était propriétaire, pour l'avoir acheté de la Régence, moyennant 3,000 piastres fortes, du chebec algérien le *Constant*, de 108 tonneaux et 4 canons ; le dit chebec était primitive-ment français et commandé par le capitaine Jean-François Dodero ; depuis, il naviguait sous pavillon espagnol et comme appartenait à un Mahonnais. Le dit Bacri vend ce chebec à François Maurin, moyennant 4,000 piastres fortes. — Le 26 août, Jacob Coen Bacri, propriétaire du brick le *Salerne*, provenant de prise anglaise, le vend à Isaac Taima, pour compte de Marc-Antoine

Faurrat, de Marseille, moyennant 15,750 francs. — Le 16 novembre, le même, chef de la nation juive.

1819. Le 24 décembre, acquiescement de Jacob Coen Bacri, chef de la nation juive, à l'arrangement conclu au sujet de ses créances sur le Gouvernement français ; il donne sa procuration à M. Nicolas Pléville, à Paris, pour l'exécution de cette transaction.

1821, 7 août, Sultana Smaja, veuve d'Abraham Coen Bacri et ses enfants David Coen Bacri, âgé de 30 ans, Moïse Coen Bacri âgé de 25 ans, Kamira, Mardokai-Coen Bacri âgé de 14 ans, Sadia Coen Bakri, âgée de 9 ans. — Jacob Coen Bacri, chef de la nation hébraïque, était leur beau-frère et leur oncle — celui-ci avait un frère nommé Salomon Coen.

1826. Jacob Coen Bacri, chef de la nation hébraïque, était alors consul général de Toscane à Alger. C'est cette année que fut enregistré au consulat de France, un acte d'association entre les quatre frères Joseph, Mardochée, Salomon et Jacob.

\* \*

Année 1776. — Joseph Coen Salomon. — Juda Duran. — David Duran. — Raphaël Isaac Saltiel. — Chalabi ben Haïs. — Aron Coen Jonatan. — Natan Amar. — Nessim Samuel Eliaou. — Jacob Temin. — Isaac Bcuchara. — Moïse Moati. — Moïse Busnah. — Haïm Eliézer Lévy. — Moïse Amar. — Jacob Coen. — Isaac Gozman. — Israël Saportez. — Eliaou Coen. — Jonas Tabet. — Salomon Coen Solal. — Moïse Coen Salomon. — David Zérafa. — Chalaby ben Tibi. — Braham Tahet. — Moïse Lévi Valensin. — David Bussara. — Isaac Narboni. — Nessim Coen Solal. — Naftaly Busnah. — Mimoun et Salomon Alknoar. — Moïse Molke. — Sadia Smagia. — Abram Aton. — David Tabet. — Jona Tabet. — Haïas Coen Jonatan. — Chalabi ben Jaïs. — Moïse d'Aron Amar. — Joseph Amar. — Moïse ben Natan Amar. — Jacob Lévi. — Haim Abendana : dents d'éléphant, lingots d'argent et d'or, plumes, numéraire, viande salée et à l'huile, couscous, cire, escajolle, chapeaux, corail.

Aron Belker. — Chemaoun Aboukaer. — Isaac Gozlan. — Salomon Abensour. — David Nahon. — Moïse Molco.

*Année 1777* ; 4 juin, pour Livourne, brigantin l'*Amitié*, capit. Dejean ; Juda Duran, Coen Jonatan, Eliézer Lévi, Hen Aim, Isaac Bussara, Stora, Jacob Temin, Sforop : plumes, lingots d'argent, cire, numéraire, corail. — 3 juillet, pour Livourne tartane *St-Vincent-de-Paule*, capit Raynaud ; Isaac Sforno, Samuel Bolquer, David Coen Salomon : plumes, herbes, bois de campêche, cuivre vieux, numéraire — 16 octobre, pour Livourne, brigantin l'*Amitié* ; Judas Duran, Isaac Sforno, M'mou Alquenay, Moïse Maty : plumes, dents d'éléphants, herbes, blé. — Messaoul Benaim. — Isaac Sforno.

*Année 1778.* ; le 23 janvier, Juda Duran, créancier du 32,049 livres ; Aron Belker créancier de 18,000 livres, Abraham Bouchara, au lieu et place de Mardokai Toubiania, créancier de 3 712 livres 10 sols ; Mouchi Bousnah, créancier de 4,500 livres, Jacob Temin, Mouchi Coen Salomon, Eliézer Libi et Abraham Tabet, créanciers de 24,198 livres, et Mouchi Pécol, fils d'Aron Belker, créancier de 12,498 livres 15 sols (total : 94,959 livres 5 sols), nomment pour mandataires Ephraïm Durand, Youssef Chouidaker, Isaac Bongiorno et Salomon Nahon, négociants juifs d'Alger, séjournant actuellement à Marseille, pour recevoir de qui il appartiendra 94,959 livres 5 sols tournois que M. le consul général de France leur a promis et s'est engagé de leur faire compter en France, conformément aux ordres qui seront donnés par Mgr le ministre de la marine. — Le 14 août 1778, les susdits mandataires révoquent leur mandat et nomment pour seul mandataire Isaac Bongiorno, séjournant à Marseille, pour recevoir de MM les maires et échevins, assesseurs et députés du commerce de la ville de Marseille, la somme de 94,959 livres 5 sols que M. Delavallée, consul général de France, leur a promis et s'est engagé de leur faire compter en France conformément à l'ordre qui en a été donné par Mgr le comte de Sartine, ministre de la marine.

Haim Eliézer Libi. — Isaac Gozlan. — Mouchi Cha-

loum Coen. — David Duran. — Isaac Sforno. — Samuel Belker. — Mouchi Amar. — Mouchi Liby Valentin. — Jacob Tobiana. — Mouchi Mati. — David Nahon. — David Zerafa.

*Année 1779.* Le 14 juillet, Abraham Bouchara, Isaac Bouchara, Mouchi Ben Giorno, Jacob Temin, Chelabi ben Tibi et Mouchi Coen Salomon donnent leur procuration à Isaac Bon Giorno, pour toucher de MM. le maire, échevins, assesseurs et députés du commerce de Marseille, la somme de 96,675 livres tournois 3 sols 9 deniers, qu'ils ont fournie à M. de Lavallée, consul général de France, pour le rachat des Corses esclaves à Alger.

Isaac Sforno. — David Coen Salomon. — Judas Durand. — Moïse Molco. — Sadia Smagia, Moïse Coen Salomon. — David Durand. — Isaac Bouchara (donne quittance de 49,644 livres à Jean Faure, négociant français).

*Année 1781.* Chelabi Moati, propriétaire en participation avec les héritiers d'Osman Cogea, du napolitain Rosario Ludivico, âgé de 57 ans et esclave depuis 25 ans, lequel a sollicité du vicaire-apostolique la permission de faire une quête pour ramasser sa rançon, s'oblige à parfaire, si elle n'est pas réunie, la somme de 50 sequins Zermaboub, exigée par ses co-propriétaires et à accepter pareille somme pour sa portion. — Mouchi Ammar. — Cheloum Portugal.

*Année 1782,* 22 septembre, pour Marseille, tartane *Vierge-des-Carmes*, capit Jean Mourrat (d'Agde) ; Joseph Sidaka et Ephraim Durand ; 600 mesures blé et ivoire.

David Durand. — Meïr Coen Solal et Jacob Temin.

#### NAPHTALI BUSNAH.

C'est en 1782 que je trouve les premières traces de ce riche négociant, qui devait jouer un rôle politique des plus considérables dans la régence d'Alger et qui était l'associé de Bacri pour les fournitures de grains au sujet desquelles s'élèvèrent les difficultés et les discussions

dont le résultat final fut la prise d'Alger par les Français en 1830. Pour l'orthographe de ce nom, je renvoie à ce que j'ai déjà dit à propos des autres membres de cette famille. Celui-ci signait *Naftale Busnah*. En 1793, il vend avec Mardokay Coen Bacri, à M. Sjoldebrand, consul général de Suède, le brick la *Enrichetta*. Le 14 juin 1796, il achète le navire anglais le *Brother* et son chargement de blé, lequel bâtiment avait été pris par l'aviso de la République la *Fouïre*, capit. Bouvier, et ce, moyennant 2 500 piastres sortes d'Espagne. — Le 21 août 1797, il fournit 708 fr. 75 cent. au citoyen Herculaïs, commissaire extraordinaire de la République française, pour achat d'une montre en or et de 8 pics de drap, faisant partie du cadeau consulaire présenté par le dit envoyé extraordinaire à l'amiral de la marine d'Alger. Le 13 septembre de la même année, il fournit au même 3,889 fr. 42 cent. pour le rachat d'un esclave français et 3,300 fr. pour le rachat d'un autre esclave. En 1798, il charge pour Livourne le brigantin danois la *Jeune-Adélaïde*, de la portée de 1,500 charges de Marseille, capit. Jean-Pierre Hansen.

Naftali Busnah était parvenu à acquérir auprès de Mustapha Pacha, une influence et un crédit sans précédents dans l'histoire. En rapports directs avec les représentants des diverses nations européennes, il ne souffrait pas qu'aucun d'eux traitât directement et sans son intervention, avec le prince algérien, qu'il dominait complètement par son excessive habileté, sa profonde connaissance des affaires et les ressources inépuisables de son esprit souple, fin et fécond. Il disposait des hauts emplois, qu'il réservait, bien entendu, à ses amis et à ses créatures, contribuait même à la nomination des beys, ou gouverneurs de provinces, avec lesquels il entretenait une correspondance secrète et suivie et dont le tribut était fixé par ses soins, se réservait la haute main dans l'administration du Trésor, et avait monopolisé le commerce. Les corsaires ne partaient pour faire la course que sur son ordre, et quand il le jugeait opportun, d'après les renseignements qu'il recevait d'Europe, où il avait de nombreux correspondants.

Ambitieux, altier, doué d'un courage remarquable, rempli du sentiment de sa valeur et emporté par l'importance extraordinaire qu'il avait su conquérir, Busnah se laissa entraîner à violer des règles et des usages qui étaient des lois sacrées pour les Algériens. Il s'emparait, par exemple, de certaines prises avant qu'elles fussent mises à l'encan. Cette violation de la coutume, ces actes arbitraires augmentèrent le mécontentement que causait aux Turs la position extraordinaire occupée par un israélite dont l'influence ouverte ou occulte se faisait sentir dans toutes les affaires de la Régence. En 1805, plusieurs signes précurseurs avaient déjà annoncé l'orage qui allait fondre sur la tête du malheureux favori, que sa fortune gonflait, d'ailleurs, au point de le rendre insupportable, même à ses amis. Une conspiration s'ourdissait depuis longtemps contre Busnah et contre le Dey et ses dignitaires. Quinze mois auparavant, le kheznadji, ou grand trésorier, avait reçu plusieurs coups de yatagan à son poste même. Trois mois plus tard, Busnah échappa miraculeusement à deux coups de poignard que lui portait un Turc. Mustapha-Pacha, lui-même, venait d'être attaqué et dangereusement blessé par quatre Turcs, en dehors de la ville, un jour que selon son habitude, il inspectait les travaux entrepris par ses ordres pour la défense d'Alger. Aucun de ces avertissements n'eut d'effet sur le Dey ni sur Busnah, de plus en plus fier et de plus en plus absolue.

Le mécontentement de la milice fut enfin explosion à l'occasion d'une grande agitation qu'occasionnèrent d'une part deux insurrections des Arabes, et d'autre part une disette excessive, qu'on attribuait aux exportations de blé faites par Busnah. Le 29 juin 1805 à sept heures du matin, celui-ci fut attaqué, près du palais du Dey, par un janissaire nommé Yahia, qui déchargea sur lui son pistolet, en s'écriant : *Salut au gouverneur d'Alger !* Blessé mortellement, l'infortuné Naftali fut transporté chez lui, où il expira trois heures après dans les bras de sa famille. On fut obligé de faire accompagner le convoi funèbre par une nombreuse garde, afin d'empêcher le peuple irrité de profaner et de brûler le corps du défunt.

Mais tout n'était pas fini. Bien que le Dey, effrayé de la tournure que prenaient les événements, eut pardonné à l'assassin, les janissaires sortirent en armes de leurs casernes, le lendemain, massacrèrent les juifs qu'ils purent atteindre dans les rues, puis se portèrent dans les maisons et magasins de Busnah, qu'ils pillèrent, aidés des Biskiris, des Kabyles et de la portion turbulente de la population maure. Les portes de presque toutes les maisons de juifs furent brisées et le pillage devint général aux cris de joie et d'encouragement des femmes répandues dans les rues et sur les terrasses. Ce ne fut qu'après plusieurs heures de désordre, que les démarches faites par ordre du Dey, calmèrent les soldats. Quant à Mastapha pacha, il n'échappa cette fois que pour succomber un peu plus tard. Le 31 août de la même année, la milice se souleva de nouveau contre lui, et il trouva la mort dans la rue, en essayant de se réfugier dans une chapelle de marabout.

\* \*

*Année 1783.* Le 14 mai 1783, pour Marseille, tartane *St-Antoine*, capit. Jacques Christ ; Abraham Bussara, Juda Duran, Meïr Coen Solal, Isaac Daninos : dents d'éléphant et 1,730 quintaux de soude. — 4 juillet, de Marseille senaut la *Marianne*, capit. Autran ; Jonas Tabet, David Nahon, Meïr Coen Solal, Jacob Tobiana, Moïse Giorno : épicerie, papier, café, droguerie, mercerie, sirop, quincaillerie, liqueurs, chaudrons, planches. 10 juillet, pour Marseille, senaut la *Marianne* ; Abraham Bouchara, Juda Duran et Meir Coen Solal : laine, soude, dents d'éléphant, plumes — Le 30 septembre, Chelaby ben Aïssa nolise brigantin le *Philantrophe*, capit. Joseph Crispin Caudier (de Marseille), de 95 tonneaux pour un voyage à Alexandrie, moyennant 325 sequins *Zerma-boub*.

*Année 1784.* — Joseph Coen Bacri. — Aron Coen Jontan. — Juda Durand. — Haïm Eliézer Lévi. — David Busnah. — Jonas Coen Nahainus. — Isaac Daninos. —

Judas Tabet. — Chelabi ben Yaïs. — Juda Mohati. — Jacob Stora. — David Samuel Levi Ba'ensi. — Meir Coen Solal. — Jacob Temin. — Moïse Amar — Aron Seror. — Moïse Nahon. — Juda de Abraham Tabet. — Samuel Moati. — David Duran. — Mimoun Temsit. — Joseph Seror. — Moïse de Samuel Lévi Valensin. — Natan Coen Solal. — Jacob Salomon Coen Solal. — Messaoud Tubiana. — Mimoun Portuguez. — Joseph Coen Salomon. — Jacob Moatti. — David Nahon. — Abraham Coen Bacri. — David Moati. — Samuel Moati. — David Coen Salomon — Moïse Moati. — Jacob Tebiana. — Joseph Sodaxa, négociant juif à Marseille. Vitriol, alun, toillerie, soie, mouchoirs, poivre, fil, velours, teinture, mercerie, bois de campêche, papier, épicerie, coton, harengs, cristal, couteaux, salsepareille, quincaillerie, draperie, acier, blé, habits de soldats, plumes lingots d'argent, etc.

9 février 1784, obligation du sieur Jean-Joseph Gourdon, ci-devant régisseur à Alger, de la maison de commerce des sieurs Dengallière frères de Marseille, pour 1,575 pataques à Amar Mouchi, pour 1674 pataques à Mouchi Bousnah, et pour 4,694 pataques à Israël Sportès

Le 6 septembre 1784, David Bouznach nolise, moyennant 3,750 livres, le brigantin la *Marie-Catherine*, capit. Jacques Honoré, de Six-Fours, pour faire un voyage à Livourne, à la consignation de Salomon Coen Bacri.

Année 1785. Jacob Tubiana. — Moïse Giorno. — Samuel Moati. — Mier Coen Solal. — Isaac Daninos. —

Aron Coen Jonatan. — Eliézer Haim Levi. — David Busnach. — Isaac Gozlan — Simon Aboucaya. — Saül Lévi Braham. — Joseph Tubiana. — Juda Tabet. — Amari Bussara. — Jacob Coen Jonatan. — Haïm Coen Salomon. — Chelabi Berias. — Moïse Seror — Jacob Lévi Valensin. — Mardokai Sarfati. — Moïse Moati. — Aron Abucher. — Jacob Coen Solal. — Abraham Seror. — Juda Tabet. — Moïse Aman. — Messaoud Tobiana. — Mimoun portugais. — Mimounn Temsit. — David Durand. — David Busnah. — David Nahon. — Moïse Amar. — Zacaria Sodaxa. — Moïse Coen Salomon. — Moïse Seror. — Simon Aboucaya. — David Coen Salomon. — Moïse Lévi Valensin. — Joseph Tabet. — Israël To-

biana. — Jacob Lévi Balensin. — Rafaël Jacob Tobiana. — Joseph Coen Jonatan. Droguerie, faïence, quincaillerie, verrerie, toilerie, liqueurs, papier, étoffes, colle, campêche, fer, plomb de chasse, épicerie, bourre de soie, blé, soie, dattes, burnous, graines, plumes d'autruche, fil de fer, drap, mouchoirs, cuirs de chèvres, nattes, lingots d'or et d'argent, numéraire, cristal, bonnets, saumons, etc.

*Année 1786, 12 novembre, de Livourne, polacre la Nouvelle-Marianne ; Joseph et Salomon Coen Bacri, Juda Duran, David Busnah, David de Juda Duran, Jona Tabet, Aron Coen Jonatan, Moïse de Joseph Molco, Joseph Coen Salomon, Moïse Busnach, Simon Aboucaia, David Moati, Salom Gabizou, David Lévi Valensi, Abraham Mesguich, Jacob Stora, Jacob Raphaël Tubiana, Angelo Serfati, Elioou Teinsit, David Tabet, Moïse de Saül Mohati, Abraham Coen Solal, Moïse Lévi Valensi, Moïse Tubiana, Haïm Sinagia, Salom Coen Solal, Isaac Gozlan, Moïse Seror, Isaac ben Samon : étoffes, couteaux, gomme, drap, miroirs, soie, bijoux, toilerie, acier, droguerie, mouchoirs, fil d'or faux, cristal, ardoises, vitres, livres, cuivre, chaise dorée, mousseline, réglisse, marbre, bracelets. — 11 décembre, pour Livourne, polacre la Nouvelle-Marianne ; divers juifs : escajolle, raclure de corne, plumes, cuirs, cire, vin, numéraire.*

— Isaac Daninos a pour correspondant à Marseille, Jacob Gozlan.

*Année 1787. — 11 juillet, de Livourne, kech la Dauphine ; David Busnah, Jacob Moatti, Azoulaï, Joseph Coen Salomon, Juda Duran, Haïm Coen Salomon, Jacob Stora, Moïse de Samuël Mohati, Simon Abucaya, Jacob Serafa, David Mohati, Simon Abulcher, Salomon Portugais, Israël Tubiana, Jacob Tubiana et Moïse Lévi Valensin : toileries et diverses marchandises. — 13 août, pour Livourne, brigantin l'Aimable-Mion, capit. François Gravier (de Bandol) ; le juif Buscina, seul chargeur : rapure de corne, plumes, tabac du Brésil, lingots d'argent, numéraire.*

*Année 1788, 14 juillet, de Marseille, brigantin le Phi-*

*lantrophe* ; Joseph Sedaka et Moïse Bonjiorno : fer blanc, benjoin, peignes de buis, drap, faïences, toile. — 6 septembre, de Nice, tartane la *Delphine* ; Elie Etemin (chargement partiel) : droguerie, confitures, chaudrons, peignes, acier, papier, harengs, saumons, faïence, verre, campêche, soie, etc. — 29 septembre, pour Livourne, corvette *Maurice-Baron-d'Emontesl* ; Natali Bougina, Joseph Coen Bakri, Haïm Coen Salomon, Mouchi Tourianou, Moïse de Natan, Isaac Bouchara, David Durand, Chelabi Yaïs, Jacob et Salomon Coen Solal, Salom Portugais, Aron Coen Jonatan, Moïse Amar, Jacob Stora, etc (58 groups) ; plumes, rapure de corne, lingots d'argent, bijoux. — 3 décembre, Mardokay Kanouï, nolise moyennant 400 sequins Zermaboub, le brigantin le *Philantrophe*, capit. Joseph-Crispin Caudier, de Marseille, pour un voyage à Tunis.

Année 1789, 7 avril, de Livourne, brigantin la *Comtesse-de-Monlauto* ; Joseph Coen Bakri, Daniel Sforo, Joseph Aboucaya, Moïse di Natan Amar, Angelo Sarfati, Nessim Coen Solal, Salomon Coen Solal, Abraham Roussara, Jacob Temim, Moïse di Isaac Tabet, Moïse Tubiana, Jacob Stora et Isaac Daninos : tissus, droguerie, miroirs, acier, quincaillerie ; 3,500 pièces de mabre, liqueurs, argenterie, bijoux, un piano-forte, vin, eau d'odeur cristaux, bois doré, saumon, assiettes, mercerie. — 2 juillet, de Marseille, tartane *Ste-Catherine*, de 50 tonneaux ; Joseph Sidaxa (partiel) ; indiennes, salsepareille, vitriol, fil, gingembre, rnbans soie, papier. — 22 septembre de Livourne, brick la *Jeune-Firmine* ; Isaac Daninos, Joseph Coen Bakri, Benjamin Coen Belinfante, Daniel Sforo, Angelo Sarfati, Haïm Eliézer Lévi, Saül Lévi Braham, Moïse Natan Amar, Jacob Stora, Isaac ben Samon, Lazare Tubiana, Juda Marchina, Moïse Tubiana et Hanoun Smagia : saumon, bijoux, mercerie, drap, miroirs, cristaux, tissus de laine, barille, toillerie, papier, eau-de-vie.

Année 1790, 29 mars, de Marseille, brigantin la *Marie* ; Aboucaya, Joseph Sedaka, Moïse Bonjiorno et Abraham Lévi Valensia : papier, clinquaillerie, poivre, thé, vitres, coton, bouteilles, sucre candi, miroirs, drap, gomme,

peignes. — 22 juin, de Marseille, brigantin *Bien-Aimé*, Joseph Gozlan ; partie quincaillerie, etc. — 30 juin, de Livourne tartane *Ste-Catheriné* ; Jacob Mohati, Moïse Smagia, Moïse Dilmedico, Joseph Coen, Joseph Corcouz et Joseph Coen Bacri : saumon, soie, couteaux, miroirs, anchoix, thon, 2 pierres marbre, mousseline. — 8 juillet, de Marseille, brigantin la *Marie* ; Simon Aboucaya, Joseph Sadaca, Moïse Bonjorno et Naftale Busnach : droguerie, peignes, papier, drap, lampes, dorure, chaudrons, fer, etc. — 7 août, de Livourne, tartane *Aimable-Amélie* ; Naftali Busnah, David Juda Dura id, Abraham Lévi Valensi, Salomon Coen Solal, Chabli Lévi Valensi, Simon Aboucaya, Joseph Coen Bacri, Joseph Coen Salomon, David Nahon, Aron Coen Jonatan, Isaac Daninos, Abraham Bouchara, Joseph Lévi Valensi et Azulai : tissus, acier, épicerie corail travaillé, papier, marbre, etc. 14 août, pour Livourne, brigantin *Heureux-Labre* ; Eliezer Lévi, David Moati, Moïse Moati, Mimoun ; Timsit, Isaac Moha, Hanoun Smagia, Jacob Coen Solal, Tubiana et Moïse Amar, numéraire. 6 septembre, pour Livourne, tartane *Aimable-Emilie* ; Selomo Coen ben Sissi, Israël Saportez, Selomo Abulker, Abraham Bialam, etc ; numéraire. — Le 14 septembre, de Marseille, polacre la *Convenance* ; Moïse Tubiana, partie cuivre, drap, papier, quincaillerie, sirop, liqueurs. — Le 12 octobre, de Livourne, brigantin *Heureux-Labre* ; Abraham Lévi Valensi, David de Juda Duran, Haïm Coen Salomon, Simhon Aboucaya, Moïse Amar, Naftali Busnah, Jacob di Moïse Mohati, Isaac Daninos, Jacob Stora, Joseph Tabet, Isaac Bouchara, Salomon Jacob Coen Solal, David Moati, Joseph Coen Bacri, Isaac Smagia, Israël Tubiana, Jacob Coen Bacri, Jacob Tubiana et David Duran : papier, fromage, mercerie, liqueurs, marbre, toillerie, soierie, droguerie, etc. — Le 6 novembre, pour Livourne et Gênes, brigantin *Balthazar* ; Isaac Moha, David Moati, Isaac Daninos, Moïse Coen Salomon, Moïse Moati, Mimoun Timsit, Jacob Coen Solal, Jacob Temin, Chelabi Lévi Valensin, Moïse de Natan Amar et Abraham Stora : dents d'éléphant, lingots d'argent, eaux d'odeur, numéraire.

Daniel Sforno, Judas Maty et Youssef Gabizon, associés ensemble et avec Ephraïm Durand, parti pour Marseille avec des fonds fournis en commun. — Moïse Giorno. — Hanoun Smadja. — Isaac Daninos.

Année 1791. — 12 février, de Marseille, polacre *St-Joseph*, cap. Turc ; Simon Aboucaya, Daniel Sforno, Moïse Bonjorno, Lévi Valensi, David Moati, Moïse Lévi Valensi et Moïse Tobiana : droguerie, drap, papier, lampes, chaudrons, barres de fer, soie, cochenille, miroirs, café, fer blanc, faïence, peignes, quincaillerie, indienne, bouteilles, clous, gomme, réglisse, poivre, garance, confiture, grenade, bijoux. — 16 avril, Moïse Tubiana reçoit de Marseille une partie de marchandises sur le brigantin le *Bien-Aimé*. — 18 juin, polacre le *St-Joseph*, de Marseille, pour le compte de juifs d'Alger : 898 quintaux barres de fer, planches du Nord, grenade, droguerie, faïence, café, papier, briques, miroirs, une pendule, soierie, dorure fine et fausse, clous, indienne. — 20 juin, de Marseille, polacre *Aurore*, capit. Aubenas ; Moïse Tobiana et David Juda Durand (seuls destinataires), 60 quintaux clous, 106 quintaux grenade, 50 quintaux faïence, couteaux, quincaillerie, drôguerie, liqueurs, indienne, soie, miroirs, barres de fer, peignes, harengs, eau-de-vie, acier, planches de Suède, chaises, canapé, papier. — Le 28 juillet, pour Livourne, polacre *St-Joseph* ; Moïse Moati, Jacob Saltiel, David Smajia, Isaac Lelouch et Haim Coen Salomon : numéraire, montres, lingots d'argent. — 20 août, de Livourne, tartane *Comtesse-du-Cayla* ; Isaac Daninos, Aron Lévi Valensin, Joseph Gabizon, Abraham Coen Bacri, Coen Jonatan, Samuël Portuguez, Joseph Coen Bacri, Moïse Smajia, Simon Aboucaya, Israël Tobiana et Abraham Bussara ; harengs, divers colis. — 4<sup>e</sup> septembre de Marseille, polacre la *Convenience* ; Moïse Tubiana (partiel) ; faïence, café, colle, drap, quincaillerie. — 28 septembre, de Livourne, bombarde le *St-Jean* ; divers juifs ; acier, étoffes, 3 pièces marbre, gomme, etc. — 12 octobre, de Livourne, polacre *St-Joseph* ; divers juifs ; acier, étoffes, 3 pièces marbre, gomme, etc. — 12 octobre, de Livourne, polacre *St-Joseph* ; divers juifs ; 423 ardoises, 1,000

briques en marbre, 2 pièces marbre, saumon, etc. — 25 novembre, pour Livourne, bombarde *St-Jean*, divers juifs ; blé, plumes, livres, huile, numéraire. — Moïse Zabran.

*Année 1792.* — 6 février, de Marseille, brigantin la *Marie-Anne* ; Simon Aboucaya (forte partie), Moïse Tubiana, (forte partie), Jacob Lévi Valensi (très-forte partie), Joseph Lévi Fassina, Joseph David Lévi Valensi, Jacob Zerafa, Jacob Tibi et Coen Soulias : peignes, drap, eau-de-vie, eau-de-rose, chataignes, faïence vitriol, quinquaillerie, pistolets, tartre garance, fer blanc, liqueurs, alun, cuivre travaillé, pendules, anchois, papier, saumon, un bassin de marbre, 900 betteraves, benjoin, bijoux, droguerie, verres, orpiment, numéraire etc. — Le 16 février, de Livourne, brigantin le *Jacques-Louis* ; Ben Samon, Eliaou Amar, Naftale Busnah, Aron Abulker, Joseph Lévi Valensin, Joseph Coen Salomon, Jacob Coen Jonatan, David Coen Jonatan, Juda Duran, Moïse Smaja, Isaac Abulker, Abraham Narboni, Joseph Coen Bacri, Raphaël Kobda, David Lévi Valensin, Mimoun Abulker, Moïse Coen Salomon, David Tabet, Mimoun Timsit, Mardokay Amar, Isaac Nahon, Salomon Tubiana, Lazare Tubiana, Isaac Daninos, Joseph Gabigion, Abraham Bussara, Simon Benesti, Jacob Coen Solal, Jacob Temin, Moïse Amar, Aron Narboni, Chelabi Yaïch et Juda Tabet : fil de fer, soie, miroirs, marbre, mercerie, cristaux, couteaux, fer, cuivre, argenterie, livres, toillerie, drap, saumon, etc. — Le 18 février, de Marseille, brigantin *l'Occasion* ; Abraham Bussara, David Moati, Moïse Tubiana et Simon Aboucaya : toillerie du Caire, colonnade, ceintures de soie turques, livres turcs, quinquaillerie, droguerie, miroirs, papier, peignes de bois, barres de fer, pendules, bas de soie, deux canaris, une serinette, drap. — Le 6 avril, pour Livourne, brigantin *l'Occasion* ; Tubiana, Joseph Tabet, Moïse Smaja, Jacob Temin, Joseph Dahan, Juda Moati, David Moati, Jacob Moati, Joseph Coen Salomon, Isaac ben Samon, Benjamin Busnah, Jacob Coen Solal et Joseph Coen Bacri : raclure de corne, une boîte cachetée, numéraire (24 groups). — Le 24 avril, de Livourne, bombarde le

*St-Jean* ; divers juifs ; toilleries, soieries, acier, etc. — Le 27 août, de Marseille, tartane le *St-François* ; Simon Aboucaya, David de Juda Durand, Moïse Bonjorno, Lévi Valensi, Joseph Nahon, Moïse Tubiana et Isaac Stora : 98 quintaux barres fer de Suède, 254 quintaux fer plat, papier, droguerie, épicerie, peignes, chaudrons, drap, étoffes, bouteilles, miroirs, mouchoirs, planches, confiture, bijouterie, faïence, lampes de fer, mouchoirs de soie, 9 bûches Fernambouc, sucre, café, garance, une commode, sirop capillaire, soierie, cuivre travaillé, liqueurs, chaises. — Le 25 octobre, de Marseille, brigantin *l'Heureux-Labre* ; Salomon Coen Solal (partiel) ; peignes, quaincaillerie, cuivre, poivre, soufre, étoffes, 54 bûches bois Fernambouc.

*Année 1797.* — David Lévi Valensi. — Léon Temin. — Mardochée Ammar. — Mardochée Bacri. — Israël Saportès a fourni 243 francs au citoyen Herculaïs, envoyé extraordinaire de la République française, pour deux pièces de toile de Hollande, faisant partie du présent consulaire que ce dernier a offert au Dey.

*Année 1802.* — Aaron Aboulkheïr, Abraham Coen Solal, Jacob Coen Solal et Meïr Coen Solal ont des marchandises, d'envoi de Livourne, sur le navire danois les *Cinq-Amis*, capit. Andressen, lequel a fait naufrage dans la rade d'Alger. — Le 22 décembre, Israël Saportès reçoit de Marseille, par le brick le *Bon-André*, de 246 tonneaux, capit. André Janin (d'Agde), une partie de papier, mercerie, tartre (11 quintaux), soie et safran. — Par le même navire, Moïse Giorno reçoit deux quintaux mouchoirs de soie, fil, mouchoirs, mousseline, rubans, sirop, liqueurs, mercerie, 6 quintaux peignes de bois, 8 quintaux fil de fer, camphre et bassins en cuivre.

*Année 1806.* — Israël Saportès faisait d'importantes affaires, soit en participation, soit comme consignataire, avec Césaire-Philippe Vallière, négociant à Marseille et ancien consul de France à Alger. Dans une requête du 28 novembre 1806, adressée à M. Dubois-Thainville, consul général et chargé d'affaires de France près de S. E. le Dey d'Alger, le sieur Peloux (Antoine), de Marseille, mandataire de Vallière, dit : «.... Celui-ci (Israël

Saportès) en soigna la vente en correspondant honnête et fidèle ; il eut soin de remettre des notes exactes de ses opérations et de faire des remises de fonds au fur et à mesure des rentrées. Malheureusement, il périt victime de la catastrophe survenue en cette ville, le 29 juin 1803 (1). Son fils Chaloum lui succéda dans la gestion de ses affaires commerciales.... »

*Année 1807.* — Juda Marchina. — Jehona Albou. — Moïse ben Fenini. — Salomon Bouchara. — Isaac Smagia. — Isaace Mouha. — Abraham Mesguich. — Eliaou ben Nigro. — Moïse ben Chami. — Juda Seboua. — Jacob Amar. — Salomon ben Sici. — David Aboucaya. — Natan Sebaoun. — Juda Moati. — Isaac Stora. — Moïse Narboni. — Juda Tabet. — Abraham Gabijon.

*Année 1809.* Joseph Gozlan. — Joseph Sondaka. — Chalom de Moïse Mesguich. — Nessim Driguis. — Chaloum Tubiana, — Jacob Lévi Valensin. — Mekhlouf Azulai. — Ange Coen. — Daniel Lévi Valensi.

*Année 1810.* — Moïse Lévi Valensin. — Salomon Tubiana. — Aboucaya. — Samuël Lévi Valensin. — Le 30 avril, Jacob Coen Solal achète du consul de France, le navire anglais *Elisabeth*, qui avait été pris par le corsaire français le *Général-Eméria*, capit. Henri Halbran.

*Année 1812* — 21 mai, pour Marseille, polacre algérienne à 2 mâts le *Moïse*, capit. Mahmet râïs, appartenant à MM. Bacri, jaugeant 480 tonneaux et ayant un équipage de 17 personnes ; les chargeurs sont : Schialom Portugais, Joseph de Juda Tabet, Aaron Casis, Isaac Carcos, Braüm Musgisi, Smaja Lévi Valensi, Jacob Moatti, Aron de David Coen Salomon, Makhlof Azoulaï, Moïse Isaac Kati, Samuël Lévi Valensi, Abraham Coen Neharnia, Mouchi Morali, Aron Abulker, Isaac Coen Bacri et Aron Morali ; les marchandises chargées consistent en plumes d'autruche, laine, kermès, dents d'éléphant, 43,500 cuirs, cire, vieux cuivre, escajolle, écorces d'orange, citrons, 16,000 paires de cornes.

---

(1) Voir pour cet événement, la notice de Naftale Busnah.

Cheloum Azoulaï. — Mouchi Zérafa. — Jacob ben Lelouch. — Chaoua Timsit. — Eliaou Molina. — Jacob Stora. — Braham Saportès.

*Année 1813.* — Le 10 février, pour Marseille, brick le *Moïse*, appartenant à MM. Bacri, de 180 tonneaux, capit. raïs Mahmet ; Jacob Zermati, Simon Smaja, Makhlouf Azulaï, Jona Coen Jonatan, Moïse Moati, Salomon Tubiana, Joseph de Jacob Muati, Chaloum Portuguès, Samuël Lévi Valensi, Messaoud Coen Solal, Jacob Coen Bacri, Abraham Coen Nehamia, David Coen Bacri (envoie 10,000 piastres fortes) et Moïse Lévi Valensi : plumes d'autruche, Kermès, vieux cuivre, dents d'éléphant, numéraire, couffes, cornes, 3,473 tortues, balais, 29,000 cuirs, cire. — Le 30 juin, pour Livourne, brigantin le *Messaoud*, de 163 tonneaux, capit. raïs Omar, appartenant à MM. Bacri ; Abraham Lévi Valensin a chargé 321 quintaux séné et follicules de Barbarie, et un négociant marocain 125 quintaux dents d'éléphant. — Le 22 juillet, le brick algérien le *Moïse*, de 140 tonneaux, capit. El Hadj Ali raïs Bedjaoui (le Bougiote), appartenant à MM. Bacri, part pour Marseille avec 25,250 cuirs, des couffins, des plumes et 6 peaux de renard, chargés par Joseph Zermati et un maure. — Le 13 septembre, pour Marseille, polacre à 2 mâts l'*Aziza*, capit. Hamdan raïs, de 50 tonneaux et 11 hommes d'équipage, appartenant à Jacob Coen Bacri ; Mardokhaï Medioni, Chaloum Portuguès et Mohamined amin essekka (directeur de la monnaie) : cuirs, plumes d'autruche; dents d'éléphant.

Jacob Lelouch. — Juda Saportès — Chaloum Azoulaï. — Aaron Aboucaya. — Juda Saportès. — Chaoua Temsít. — Abraham Narboni. — Mardokhaï Azoubib. — Aaron Abulker. — Ange Seror. — Angelo Coen Solal. — Moïse Benaim.

*Année 1814.* — Le 19 mars, pour Livourne, brigantin algérien *Messaoud*, 163 tonneaux, capit. raïs Omar, appartenant aux Bacri ; Mimoun Timsit, Joseph Lévi Valensi, Moïse Mohati, Samuël Narboni, Abraham Coen Nahamid, Mardokhaï Haïm Médioni, Jacob Coen Bacri, pour compte de la Régence (26 quintaux vieux cuivre), Jacob Coen Benhamis, Chaloum Portuguès, Isaac

Stora et Mardokai de Joseph Amar : cire, plumes d'autruche vieux cuivre, cuirs, dents d'éléphant. — 7 juin, pour Marseille, polacre l'*Aziza*, appartenant aux Bacri ; 429 tonneaux, 42 personnes ; chargeurs : Haïm Médioni, Jacob Coen Bacri et l'équipage, cuirs, colon de Chypre, natron d'Egypte, bois de campêche 1,000 conffins, 6,000 paires de cornes. — Le 25 juin, pour Marseille, balancelle la *Magicienne*, capit. Ytier (de Martigues) ; Abraham Coen Nhamea, 6 quintaux 42 livres dents d'éléphant. — Le 19 juillet, pour Marseille, polacre l'*Aziza*, capit. J.-B. Vailhen avec passavant (avait été vendue le 15, par Bacri) ; Mardokai Haïm Médioni a chargé à la consignation de Nathan Bacri, 1,500 quintaux stokfisch, 1,600 quintaux sel natron, 248 quintaux bois de campêche. — Le 16 août, pour Marseille, tartane de 75 tonneaux, *St-Jean-Baptiste*, capit. Ventre (de Cette) ; Lévi Balensi, Abraham Coen Narboni, Moïse d'Abraim Coen Bacri, Abraham Narboni et Hanoun Smagia ; 696 tonneaux sucre de la Havane, 230 quintaux stokfisch. — Le 22 août, de Marseille, brick le *Lys*, capit. de Benedetti ; Joseph Zermati, Chaloum Porteguès et Ben Samon : mouchoirs, miroirs, draperies, chapeaux, etc. Le 25 octobre, de Marseille, brick l'*Union*, capit. Reboul ; Abraham Coen Jahamia, Salomon Narboni, Aron Seror, Aron Korkos, Hanoun Smaja, Joseph Zermati, Samuel Valensi, Sidia Krikir, Schialom Portuguès, Aaron Cazis, Joseph David Tabet, Joseph Lévi Fassina, Moïse Tamin, Joseph Kobda, Aron ben Samon, Moïse Coen Bacri et Jehona Lévi Balensi : soufre, tartre rouge, peignes en huis, blanc d'Espagne, fil de fer, miroirs, papier, mercerie, limes, quincaillerie, vitres, mouchoirs de soie, clous, pendules, etc. Le 15 novembre, pour Marseille, même navire ; Mardokai Haïm Médioni, seul chargeur, 12 couffes éponges flas, 2 barils cochenille, 55 balles coton, 5 balles barille, 4,000 quintaux natron, 5,168 cuirs, 4 colis vieux cuirs.

*Année 1815.* — Le 5 novembre, de Marseille, bombarde les *Deux-Amis*, de 80 tonneaux, capit. Autran ; Elie ben Samon. Angelo di Moïse Seror ; mouchoirs de soie, bijoux, rhubarbe, petits clous en fer.

Choua Lévi Balensy. — Macali Azoulaï. — Abraham Coen. — Saül Coen Solal. — Ange de Moïse Seror. — Joseph Tubiana. — Moïse Benaïm. — Eliaou de Moïse Amar. — Jacob di David Coen Salomon. — Aron Abulker. — Isaac Ayas. — Simon Coen Solal.

Année 1816. — Le 22 mai pour Marseille, balancelle l'*Hirondelle*, capit. Ardisson ; Moïse Aboucaya, 139 livres de corail ; Jacob Coen Bacri (à la consignation de Natan Coen Bacri) 200 quintaux de natron. Le 10 juin, de Marseille, bombarde la *Fortune*, de 102 tonneaux ; Moïse ben Haïm ; 4 caisses bière en bouteilles, brocard d'or, 4 ballot provisions, 4 paire de bottes et un chapeau. — Le 49 juillet, pour Marseille, même navire, David Moati, Joseph Tabet, Aron Gregis, Israël Sabat, et Abraham di Moïse : numéraire. — Le 23 novembre, pour Marseille, brick les *Trois-Amis*, de 400 tonneaux ; Lazare de Salomon, Abraham Lévi Valensi, Lazare ben Simon, Angelo de Moïse Seror, Salomon Narboni, Youna Coen et Isaac Jorno : numéraire. — Le 9 décembre, pour Livourne, bombarde la *Diligente* ; Moïse Temin, une caisse plumes et numéraire ; Mardochée de Joseph Amar, et Eliaou Morali, numéraire. — Le 27 décembre, de Livourne, brick le *Lys* ; Judas Tabet, manufactures, papier ; Moïse Temin, hardes ; Samuel Portuguez, mousseline et mercerie ; Coen Solal, sardines, quincaillerie, etc. — Moïse Tubiana, liqueurs et quincailleries ; Zrafa, lisière, ouvrages en inarbre. — Youssef Stora. — Moïse Aboucaya.

Année 1817. — Le 7 avril, de Marseille, tartane le *Plus-Heureux*, capit. Jombert ; Abraham Lévi Valensi, Salomon Narboni, Jacob Lévi Braham, Lazare ben Simon, Youna Coen Aton Natan, Angelo Lazare ben Simon et Moïse Moha : mouchoirs de soie, rubans, limes, aiguilles, étoffes, fil de fer, cuivre ouvré, toile, drap, tabatières en carton, cantharides, alun, soufre, brocade, nankin, tartre, verdet, vitriol. — Le 24 avril, de Marseille, goëlette la *Marbrière*, capit. Pally ; Joseph Tabet, A. Saror, Saül Coen Solal, Lazare ben Simon, Abraham Coen Nakenia, Aron Morali, Jacob Lévi Braham, Aron Safar et Juda Mano : glaces, mouchoirs, quincaillerie,

tissus, suc de réglisse, droguerie, cuivre ouvré, couvertures, quincaillerie, jarretières, sucre, papier, épicerie, fromage de Hollande, garance, grenaille, peignes, etc. Le 13 juin, pour Marseille, même navire ; Joseph de Jacob Coen Bacri, 16,944 cuirs, joyaux ; Angelo de Moïse Seror, plumes d'autruche ; Lazaro Abraham Lévy, raclure de corne ; Abraham Coen Nehemia, 45 quintaux vieux cuivre ; Lazare ben Simon, Aron Morali et autres, numéraire. — Le 14 août, de Marseille, bombarde de *Mater-Misericordiae*, capit. Ardisson ; Saül Jacob Coen ; étain, quincaillerie, mouchoirs de soie, girofle, peignes, en buis, mercerries, zinc, arquifou ; Joseph Coen Bacri, 7,684 kil. feuilles cuivre laminé, 1,200 clous en cuivre, 11,000 kil. vitres, bière, drap, tabac rapé ; Moïse Seror, girofle, 4704 kil. café, 1,453 kil. sucre, 423 kil. étain en verge, 1,449 kil. soufre en canon, 1,419 kil. arquifou, 465 kil. sel ammoniac, 1,281 kil. poivre, verdet, réglisse, salsepareille, rubans et mouchoirs de soie, eau-forte ; Joseph Zermati, sucre, étain, mouchoirs de soie. — Le 13 novembre, pour Livourne, brick l'*Eclair*, capit. Vincent Dipalma (de Toulon) ; ben Samon, Moïse Narhoni, Moïse Isaac Mohati, Lazare ben Samon, Eliaou Safar, Elias Yais : 499 quintaux chanvre, plumes d'autruche, numéraire.

Chaoul de Jacob Coen Choulal. — Késpi. — Moïse Adda. — Abraham Nebot. — Barchicha. — Ayach-Abraham Natan. Moha. — Moïse Abib. — Mardochée Gian. — Chaltiel. — Belaich. — Chemaïa (Moïse) Belker. — Abraham Nani-ché. — Abraham Karsenty. — Driguès. — David Chebabî. — Mcuchi Chebit. — Abraham Djaoui. — Moïse Mechich. — Judas Akoun. Le 28 août, Moïse ben Haïm prête 7,000 piastres fortes (38,500) à François Maurin, agent principal provisoire des concessions d'Afrique.

*Année 1818.* — Le 29 janvier, de Marseille, bombarde le *St-Jean-Baptiste*, de 75 tonneaux, capit. Granier ; Lazare ben Simon, Amar, Isaac Oualid, Ben Samon et Angelo Moïse Seror : tartre rouge, mouchoirs de soie, chaises, miroirs, chaudrons, café, toile cirée, aiguilles à laine, peignes en buis, soieries. — Le 24 mars, de Marseille, bombarde *Ste-Adélaïde*, de 66 tonneaux, capit. Bérard ;

**Coen Malimias, David Aboucaya, David Lévi Bram, Natan Stora, Abulker, Lazare ben Simon, Jacob Coen Bacri et Joseph Zermati** : peignes en buis, sel ammoniac, étain, miroirs, limes, réglisse, café, gomme laque, sirop, dragées, fruits confits, papier mouchoirs de soie. — Le 5 mai, pour Livourne, brick *l'Union*, de 127 tonneaux, capit. Comte ; Joseph Coen Bacri, 24,800 cuirs salés, 75 quintaux cire, 2 quintaux plumes d'autruche, 2 quintaux feuilles séné ; Moïse Benaïm, 20 quintaux graine de teinture et une glace ; Samuel Tabet, 8 quintaux graine de teinture et 12 quintaux vieux cuivre. — Le 8 mai, pour Marseille, brick *Henry*, de 75 tonneaux ; Chaloum Saportès, Moïse Narboni et Simah Sasportès : 26 quintaux vermillon, 90 livres plumes d'autruche, 260 livres vieux cuivre. — Le 19 mai, pour Marseille, bombarde *Ste-Adélaïde* ; Chaloum Sasportès, seul chargeur, 100 quintaux laine, 2,720 cuirs, 60 quintaux raclure de corne, 6,700 paires cornes de mouton, 3 quintaux vieux cuivre. — Le 3 juillet, de Marseille, bombarde *l'Alexandre*, de 110 tonneaux, capit. Escarras ; Moïse Narboni, tartre et peignes ; Abraham Coen Nehamia, bassins de cuivre ; Jacob Coen Bacri, 12 caissons anchois, 4 caisse papier ; Chalour Saportès, mouchoirs. — Le 28 novembre, de Marseille, bombarde *l'Espérance*, de 76 tonneaux ; Chaloum Saportès, Moïse Lévi Valensi, David Coen Bacri, Ephraïm Morali, Abraham Coen Hanimia, Aron Kahou, Natan Stora, Jacob de Mayer, Samuel Porteguès, Seror et Lévi Bram : draperie, mouchoirs de soie, limes, fromage de Hollande, garance, mercerie, miroirs, soieries. — Le 28 décembre, pour Marseille, même navire ; Moïse Lévi Valensi, Salomon Sasportès, Saül Lévi Brahan, Médioni ; graine de teinture, vieux cuivre, numéraire.

Moïse Ziza. — Chaloum. — Gabidjon (ou Gavizon ?). — Moïse Nimeuchi. — Ben Zekri. — Abraham Seban. — Salomon Melili. — Abraham Guerbi. — Azoubib. — Bacri. — Moïse Laskar. — Faro (probablement de la riche maison de Livourne). — Moïse Chouraki. — Abram Fitoussi. — Salomon Aton. — Chelabi.

*Année 1819.* — Le 2 janvier, pour Livourne, bombarde

*l'Alexandre*, de 110 tonneaux ; Chaloum Saportès (chargeur de presque toutes les marchandises), Ephraïm Morali, Eliaou Sefar, Mardokai Coen Bacri, Joseph Zermati, Aron di Haïm Coen Salomon, Sadia Moha, Joseph ben Samon, Jacob Zerafa, Isaac Moati, Moïse Tamin, Samuel Porteguès, Joseph Coen Jonatan, Joseph Tabet, Moïse Maha, Mardochée Amar, Moïse Tabet, Jona Coen Jonathan, Moïse Lévi Valensin, Salomon Narboni, Jacob Benaim et Salia Yaïs : 5,045 cuirs, 528 têtes, laine, vieux cuivre, plumes d'autruche, bijouterie, corail, numéraire (60 groups). — Le 17 mars, pour Marseille, bombarde la *Marianne* ; Chaloum Saportès, plumes d'autruche ; Lazare Lévi Braham, Mardokhai el Medioni Salomon Porteguès, Mardochée Amar et Jacob de Moïse Coen Solal, numéraire. — Le 24 mars, de Marseille, bombarde *Heureuse-Nanette*, de 90 tonneaux, capit. Jaubert ; Aron Koua, Abraham Coen, Chaloum Sasportès, Aron Coen Salomon, Saül Lévi Bram, Ben Kanouy, Moïse Lévi Valensi, Natan Stora, Jacob Zerafa, Joseph Moha, Lazare ben Simon, Jacob Coen Baïri, David Zermati, Jacob Coen Solal, Aron de Hafm, Isaac Narboni, Elie Buchara, Lévi Braham, Angelo Seror et 10 maures : sucre, mouchoirs de soie, fil de fer, limes, sel ammoniac, arsenic blanc, aiguilles, tartre rouge, mercerises, soieries, miroirs, bassins cuivre, papier, acier, drap, verreries, essence de citron, riz, aïquifou, alun, saïence, vitriol, mouchoirs coton, gomme laque, toilleries, safran, nankin, girofle, armes. — Le 19 juin, pour Livourne, bombarde *l'Alexandre* ; Isaac Zermati, Samuel Portuguez, Iscioha Mesguich, Joseph Coen Jonatan, Joseph Tabet, Moïse Moha, Jacob Benaim, Mardokai el Medioni, Aron Narboni, Moïse Moati, Moïse Aboucaya, Joseph Stora, Joseph Tubiana, Joseph Lévi Valensin (caisse plumes d'autruche), Jacob Oualid, Haim Yaïch, Joseph Coen Solal, Samuel Coen Jonatan, Sadia Yaïch, Ange Seror, Chalom Sasportès (6,994 cuirs, 127 balles laine), el Hadj Mohammed Amin essekka (directeur de la monnaie), 7 autres maures et un français : numéraire (59 groups) ; les destinataires à Livourne sont : Salomon Coen Solal Isaac Seltiel, Samuel Tabet, Saül Coen Solal, Moïse Benaim, Haïm de Coen Solal, Narbo-

ni, Joseph de Haim Coen Salomon, Natan Stora, Abraham Tubiana, Moise Coen Bacri, Joseph Coen Solal, Isaac Oualid, Simon Sathel, Joseph Coen Salomon et Samuel Coen Solal. — Le 25 juin, pour Livourne ; brick la *Visitation*, de 96 tonneaux, capit. Antoine ; Chaloum Sasportés, 167 balles de laine pesant 500 quintaux. — Le 28 juin, pour Livourne, brick *Heureuse-Victorine* ; Chaloum Sasportés. 1,806 cuirs, 180 quintaux cire, 260 quintaux laine, 130 livres vermillon ; Ange Moïse Seror, 5 couffes vieux cuivre ; Bacri, 495 cuirs ; Sadia Zerafa, Moïse Mohati, Isaac Morali, Moise Moha, Moïse Aboucaya, Sadia Yaïs, Elie Tubiana, Joseph Zermati, Jacob Oualid et 4 maures, numéraire (14 groups).

Isaac Aboucaya. — Eliaou Lévi Valensi. — Joseph Aboucaya. — Ainous. — Azoubibe. — Abou. — Abraham Dahan. — Moïse Bedjai (de l'arabe *Bedjaoui* le bougiate ?). — Ouzilou. — Moïse Sebaoun. — Mati. — Haskouna. — Ben Danoun. — Moïse Karakachi — Moïse Bitoun. — Ayouch. — Abraham Kaoua. — Zamra. — Le 8 mai 1819, le consul accorde à Lazare Lévi Braham. — d'Alger, et à Isaac Foa, hypothèque sur la première cargaison de laines, cire et cuirs que fera l'agent des concessions d'Afrique à Bône. et ce, pour sûreté d'une somme de 11,095 piastres fortes (61,022 fr. 50), montant de quatre traites laissées protestées par Faurrat, directeur provisoire des concessions à Marseille.

*Année 1820.* — Le 13 février, de Marseille, bombarde la *Coufiance*, capit. Barrière ; Jacob Coen Solal, Ange de Moïse Seror, Jacob Coen Bacri, Aron Coen Solal, Léon Moati, Sadia Kaskerri, Joseph Raphaël Zermati, Abraham Coen Nehamia, Jacob de Moïse Coen Solal et plusieurs maures ; armes dé luxe, verreries, mouchoirs, fil de fer, merceries, côtes de soie, peignes de buis, papier, tartre, sel ammoniac, céruse, verdet, arsenic, faience, mouchoirs de soie, miroirs, drap, couvertures, quincaillerie. — Le 22 février, de Livourne, brick le *Lys*, capit. Fabre ; Jacob Coen Bacri, Lévi Valensin, Judas Tabet, Aron Coen Jonathan, Moïse Moha, Ephraim Morali, Chaloum Sasportés, Joseph Raphaël, Zermati, Samuel Portugais, Jacob de Moïse Coen Solal, Moïse Narboni, David Zermati, Lazare

Lévi Braham, Jacob Coen Solal, Ange de Josesh Amar, Jacob Stora, Aron de David Coen Salomon, Joseph de Moise Moati, Isaac d'Aron Casis, David Coen Bacri, Ismaël Abi Zimbra et Sahadia Kreskis : garance, saumon, cristaux, tissus, soieries, bijoux, meubles, pistolets, 1 lanches, 1,275 carreaux de marbre, pozzolane, merceries, 1 pièce marbre, soufre, miroirs, cuivre, numéraire, etc. — Le 48 novembre, pour Livourne, bombarde la *Belle-Marie-mère-de-Dieu*, de 88 tonneaux, capit. Tournès (d'Agde) ; Moise Coen Bakri, David Kerkis, Simon Smagia, Ange Moise Seror, Saül Coen Solal, Sadia Yaich, Abraham Tubiana, Léon Daninos, Aron de Haim Coen Salomon, Mardokai el Medioni, Abraham Lévi Valensi, Mardokai Amar, Lévi Braham, Aron Tubiana, Aron Diem, Mardokai de Youssef Amar, Jacob Stora, Isaac Coen Solal, Isaac Giorno, Isaac Oualid, David Coen Bacri et Jacob Bacri ; graines de canariis, 6,376 cuirs, 50 quintaux laine, 5 quintaux cuire, 2 quintaux vieux cuivre, huile de rose, plumes d'autruche, perles fines, numéraire (25 groups).

Salomon Coen. — David Minouchi. — Albou. — Moise Chiche. — Parienti. — Zerat. — Teboul. — Moise Maman. — Sarfati. — Tabet. — Tobi ben Chemaoun. — Chalom Sasportès. — Jacob Oualid. — Ahraham Coen Nechmia. — Joseph Foa. — Salom Abuler, David ben Sessi. — Joseph Gozlan. — Micaio Coen Solal. — Samuel Benzimra. — Boukris. — Abraham Soultan. — Moise Bibi. — Abenzimra. — Stora. — Morali. — Abraham Zmiro. — Judas ben Ichti. — David Aehouch. — Le 17 avril, Lazare Lévi Braham nolise le brick le *Lys*, capit. Joseph Jacques Fabre, de la Ciotat, pour prendre un chargement à Oran, ou à Arzew, et le porter à Marseille, moyennant 5,000 francs et 5 pour cent de chapeau. pour le capitaine. — Simon Aboucaya, décédé à Paris.

*Année 1821.* — Le 16 juin, pour Livourne, bombarde la *Brune*, de 104 tonneaux, capit. Raffanel (d'Agde) ; Elie Yaich, Joseph Amar, Sadia Yaich Jacob Coen Solal, Isaac de Moise Moati, Jacob Stora, Isaac Solal, Elie Safar, Ephraim Morali, Isaac Oualid, Aron Coen Salomon, Aron Tubiana, Samuel Portugais, Coen Amia,

David Lévi Braham, Daniel Seror, Judas Sasportès, Moïse Moha, Léon Daninos, David Zermati, Isaac Stora, Lazare de Aron ben Simon, Aron Safar, Zacaria Narboni, Joseph de Simon, Coen Solal, Abraham Moïse Lévi Valensi, Isaac Siltiel, Abraham Sasportès, Sadaeych Tabet, Moïse Levi Balensi, Moïse Aboucaya, Lazare de Angelo ben Simon Coen Solal, Joseph Yaïch, David Coen Bacri, Tabo ben Coumon, Aron di Vita Coen Salmon, Moïse Morca, maures, etc. ; plumes d'autruche, peiles fines, vieux cuivre, pierres précieuses, tapis, cuirs, numéraire (109 groups — Le 6 octobre, pour Livourne, brick le *Barthélémy*, de 148 tonneaux, capit. Lachaux (d'Agde) ; Joseph Coen Jonatan (à Nessim Serussi), Saül Lévi Bram (à Lazare Lévi Bram), Eliaou Sefar, Joseph Sis (à Natan Hora), Samuel Portuguais, Haim Coen Salmon (à Joseph di Haiem Coen Salmon) et Aron Tubiana : 644 quintaux laine, 5 couffes safran, plumes d'autruche, 1 couffin vieux cuivre, numéraire.

Mardokai el Medioni. — Abraham Seror. — David de Haim Coen Salmon. — David Coen Salmon. — Joseph ben Samon. — Abraham Coen Nuamia. — Moïse Boukris. — Moïse Abou. — Abraham Adjadj. — Akoun. — Ben Doussi. — Moïse Abdoun. — Kaboun. — Benaïm. — Le 28 mai 1821, Moïse Aboucaya achète de Chaloum Sasportès, moyennant 26,000 pataques chiques, 5,897 cuirs salés et les envoie à Livourne, sur la bombarde la *Brune*, capit. Raffanel.

Année 1822. — Le 8 janvier, pour Livourne, brick *Confiance-en-Dieu*, de 125 tonneaux, capit. Roustan ; David di Vita, Natan Stora, Joseph Lis. Léon Sasportès, Joseph Zermati. Abraham Coen Amié, Joseph Stora, 3 maures et autres ; les juifs n'ont chargé que du numéraire (11 groups). — Le 28 novembre, les nommés David Coen Salmon et Sadia Smagia chargent du numéraire sur la bombarde la *Rosine*, de 96 tonneaux, capit. Lauthier, partant pour Marseille.

Mardokai Haim Médioni. — Joseph Zernati. — Chebbat. — Baruch. — Moïse Carcousse. — Moïse Seranou. — Mardochée Temin. — Chebab. — Azoulay — Tim-sit. — Kriskris. — Chemouchi. — Bouaziz. — Narboni.

— Tabet. — Stora. — Machtou. — David Ichou. — Zenouda, — Chiche Meyer. — Lévy. — Pariente. — Moatti.

*Année 1823* — Le 23 février, pour Livourne, bombarde la *Sainte-Trinité*, de 117 tonneaux, capit. Denis Desbois : Sadia Yaïs, Aron di Vita Coen Salomon (à Michel de David Busnah), Ruben Zermati (à Salomon Coen Solal), Jacob Stora, Léon Coen Solal, Beni Sici, Moïse Môha, Moïse Stora, Messaoud Albri (à la consignation de Jacob Lévi Valensi), David di Vita Coen Solal, Abram Lévi Valensi, David Kreskis, Lazare Lévi Bram, Abraham Zimzit, Elie Bouchara, Joseph Môha, Ephraim Maralla, Joseph Sis Parcifico, 9 maures, etc. ; numéraire (36 groups), rubis, émeraudes, perles ; Abraham Lévi Balensi, 3,433 cuirs ; Joseph Môha, 2 futailles vieux cuivre.

Moïse Cherki. — Lallouch. — Azoubibe. — Moïse Amour. — Boukris. — Mamin. — Ouzzan. — Sudaka. — Mesguich. — Hanoun. — David Addoun. — Lévi Bram. — Zenouda. — Daninos. — Moïse Nebot. — Moïse Nounou. — Oualid. — Fassina. — Moïse Boumandil. — Belaich. — Moïse Atias. — Azoulay. —

*Année 1824*. — Le 11 janvier, de Marseille, bombarde la *Ste-Trinité*, de 117 tonneaux, capit Desbois ; Joseph de Moïse Sais, Jacob Lévi Valensi, Abraham Boukaya, David de Haim Coen Salomon, Jacob de Meyer Coen Solal, Abram Coen Nalsemias, Ephraim Morali, Juda Sasportès, Joseph ben Samon, Jacob Benaim, Sahadia Ziza, Jacob Coen Bacri, Haim Messaoud Albou et Joseph de Raphaël Zermati : verrerie, faience, soierie, bouteilles, clous, salsepareille, peignes en bois, miroirs, fil de fer, tartre rouge, sucre, aiguilles, limes. — Le 10 septembre, pour Marseille, brick *Heureux-Antoine*, de 187 tonneaux, capit. Lombart ; Aron di Joseph Coen Salomon, Youssef Zermati, Joseph Amar, Abraham Coen Nchamia, Moïse Aboucaya, 20 maures ; numéraire. — En 1821, pour Livourne, bombarde *Postillon-de-Cagliari*, capit. Bauzan ; Salomon Seror, Aron Aboukaya, un inaure (à Busnack di Naftaly) ; numéraire ; vieux cuivre.

Isaac Foa. — Isaac Israël. — Ange Seror. — ben

Zemra. — Chiche. — Ben Azoubib. — Elias. — David Chetrit — Boumandil. — Lellouch. — Elie Zenooda — Bouchicha. — Tordjeman. — Sadoun (Moise). — Ben Simon. — Abraham Chokeler. — David Molina.

*Année 1825.* — Le 7 février, de Marseille, bombarde la *Volonté-de-Dieu*, de 149 tonneaux, capit. Ginoux ; Eliaou Yais, Tabet, Eliaou Durand et Abraham de Juda Moati ; drap, mouchoirs de soie, verrerie, miroirs, poupées, garance acier, betteraves. — Le 3 avril, de Marseille, brick *Aimable-Paulin*, capit. Roustan ; David Coen Bakri, Messaoud Albou, Jacob Benaim, Sahadia de Juda Yais, Moise de David Aboucaya et Jacob Coen Solal : garance, tartre rouge, miroirs, clous, verrerie. — Boukris. — Nahon. — Gozlan. — Cheraki — Salomon. — Belaïch. — David Chebbat. — Ben Baruch. — Ichou. — Ben Simon. — Bakri. — Molko. — Akoun Sadia. — Abraham Ziza — Moise Soussy.

*Année 1826.* — Le 10 avril, pour Livourne, bombarde l'*Assomption*, de 107 tonneaux, capit. Pierre Giraud ; Joseph ben Samon, Jacob Bouchara, Moati etc ; raclure de corne, vieux cuivre, lin de Hollande, plumes, laine, 800 cuirs, numéraire (les consignataires sont : Salomon Coen, Tabet, David Moati, Busnach di Naftali.

Mardokai Haim Medioni, — Joseph Raphaël Zermati — Ange Seror. — Haim Sasportès. — Aron de Haïm Coen Salomon. — Simon Sasportès. — Joseph di Simon Coen Solal. — Kanouy. — Samuel Yafi. — Boukris. — Sioura. — Smadja. — Aboucaya.

FIN.









THE BORROWER WILL BE CHARGED  
AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT  
RETURNED TO THE LIBRARY ON OR  
BEFORE THE LAST DATE STAMPED  
BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE  
NOTICES DOES NOT EXEMPT THE  
BORROWER FROM OVERDUE FEES.

CHARGE  
CANCELLATION







HN RQ

A FINE IS INCURRED IF THIS BOOK IS  
NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON  
OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED  
BELOW.

DUE JAN '73 H

3598595

ANCELLED

